



John Adams Library.



IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

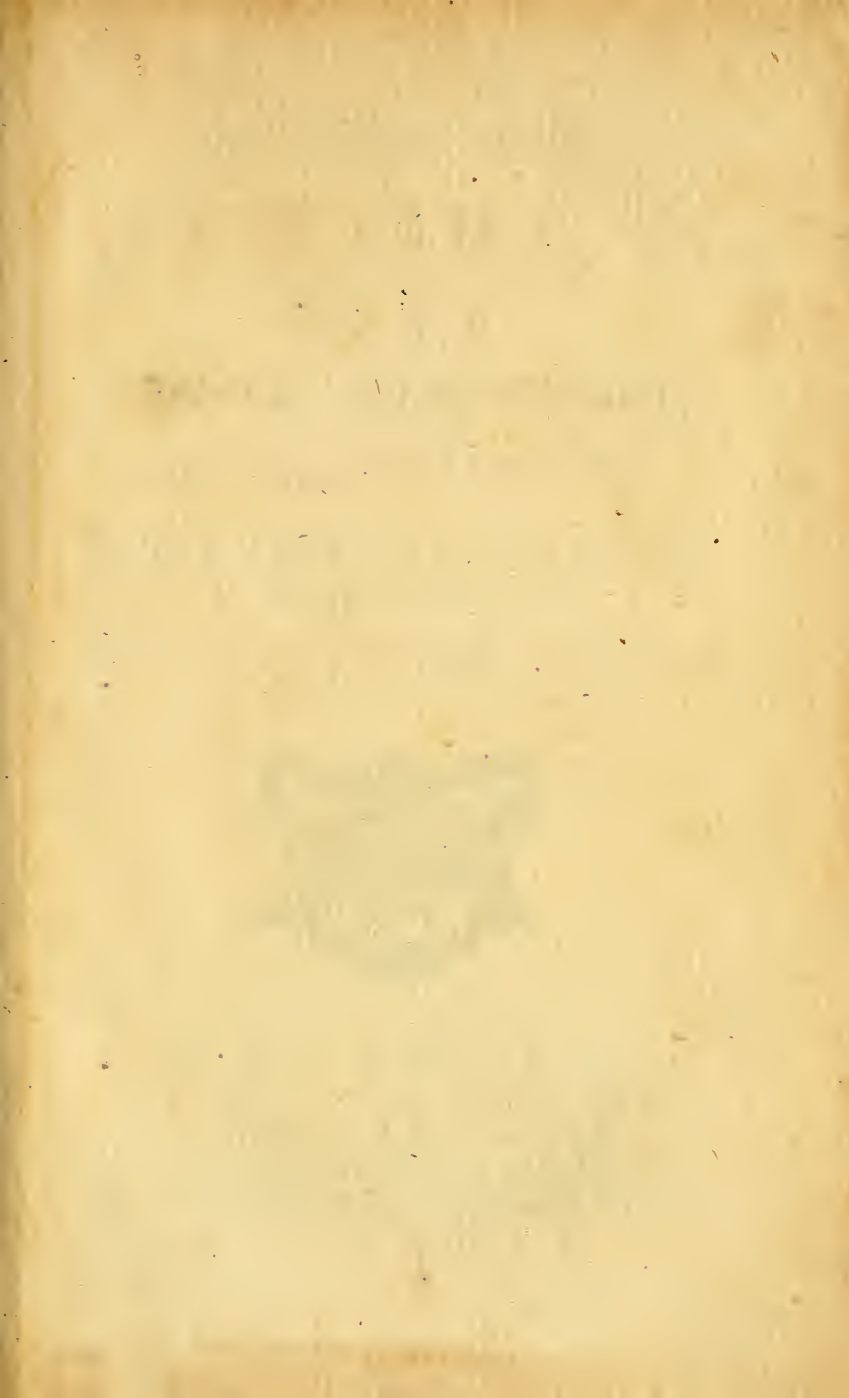


SHELF NO:

★ ADAMS

215.1

5.3





Digitized by the Internet Archive
in 2009

MEMOIRES
DE MONSIEUR
DE TORCY,
POUR
SERVIR A L'HISTOIRE
DES NEGOCIATIONS

Depuis le Traité de Ryswÿck jusqu'à
la Paix d'UTRECHT.


TOME TROISIEME.



A L O N D R E S,
Chez *NOURSE & VAILLANT*,
Et se trouvent A AMSTERDAM,
Chez *E. van HARREVELT*,
Et A UTRECHT, chez *H. SPRUIT*.
M D C C L V I I.

x² ADAMS 215.1

v.3



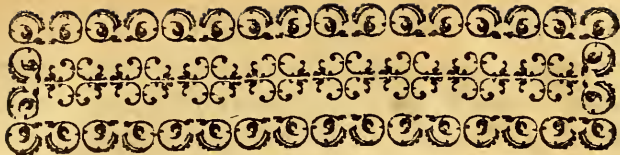
S O M M A I R E.

ETat de l'Espagne. Succès de Mr. de Vendôme.
Etat de l'Angleterre. Révolution dans
le Ministère d'Angleterre. Causes de cette
révolution. Origine de la négociation entre la
France & l'Angleterre. L'Abbé Gaultier &
Prior sont envoyés successivement en France.
Premières propositions pour la Paix. Mort de
l'Empereur Joseph. Mr. Ménager part pour
Londres en qualité de Ministre Plénipotentiaire.
Ses instructions. Conférences avec les Ministres
de la Reine Anne. Difficultés. Nouvelles propo-
sitions. Nouveaux obstacles. On se rapproche.
On signe de part & d'autre des articles préli-
minaires. Bonne-foi du Plénipotentiaire de Fran-
ce & des Ministres Anglois. Mr. le Maréchal
de Tallard est relâché sur sa parole. La Reine
envoie Mr. Stafford en Hollande, pour préparer
les Hollandois à la Paix générale. Confiance,
bonne intelligence établie & soutenue entre la
Reine Anne & le Roi, & entre les Ministres
des deux Couronnes. Inquiétude des Alliés au
sujet de cette négociation. Les Hollandois dépu-
tent Buys en Angleterre, pour y susciter des
troubles & retarder l'ouvrage de la Pacification.
Etat de l'Angleterre. Manéges de Buys, des
Ministres des Alliés, & des Ennemis du Gou-
vernement. Caractère du Comte de Gallas, Mi-
nistre

S O M M A I R E.

nistre de l'Archiduc. Sa conduite. Ses projets odieux, découverts & punis. Intrigues de Buys. La Reine adresse un Mémoire à Louis XIV. Réponse du Roi aux objets de ce Mémoire. On applanit toutes les difficultés qui pourroient survenir. Complot formé contre le Ministre d'Angleterre. Nouveau Parlement. Le Roi donne des instructions au Maréchal d'Huxelles, à l'Abbé de Polignac & à Mr. Ménager, nommés Plénipotentiaires pour la Paix d'Utrecht.





MEMOIRES

P O U R

SERVIR A L'HISTOIRE

DES NÉGOCIATIONS

Depuis le Traité de RYSWYCK jusqu'à
la Paix D'UTRECHT.



TROISIEME PARTIE.



*Négociations avec l'Angleterre, pour la
Paix générale, 1711.*

LA rupture des Conférences * de Geer-
truydenberg, avoit dissipé toute appa-
rence de paix. Les progrès des ennemis,
depuis l'ouverture de la Campagne jusqu'à
la fin du mois d'Août, ne laissoient plus d'es-
pérance de voir finir heureusement une guer-
re, que la France soutenoit si difficilement.

* 1710.

Nuls

Tom. III. Part. III.

A

Nuls moyens pour elle de traiter à des conditions qu'il fût en son pouvoir d'accomplir. Il étoit impossible de persuader au Roi d'Espagne, de descendre volontairement du Trône où Dieu l'avoit placé. Il ne l'étoit pas moins de l'en arracher par la force, dans l'espace de deux mois, quand même le Roi se fût soumis à cet injuste engagement. Le mauvais état des affaires de Philippe n'affoiblissoit pas son courage. La Reine d'Espagne n'en avoit pas moins que le Roi son époux, & plutôt que de céder à l'adversité, l'un & l'autre obligés d'abandonner la capitale de leurs Etats, avoient unanimement résolu de s'embarquer & de transférer, s'ils y étoient forcés, leur séjour & le siège de la Monarchie Espagnole aux Indes Occidentales.

Qui eût dit alors que les prospérités de cette alliance si formidable des ennemis de la France & de l'Espagne étoient à leur dernier période; que l'Etre Souverain qui fixe des limites à la mer, & calme quand il lui plaît l'impétuosité de ses flots, arrêteroit incessamment le torrent de tant de victoires; que deux ans ne s'écouleroient pas encore, & qu'avant ce terme ces guerriers si fiers, si enivrés de leurs succès, confondus alors dans leurs desseins restitueroient au Roi les plus importantes des Places qu'ils lui avoient enlevées; qu'il ne seroit plus question de leur part, ni d'en exiger en ôtage pour sûreté de la parole inviolable d'un
grand

grand Roi, ni de proposer comme base & règle invariable d'un Traité, des préliminaires odieux, inventés & soutenus par les ennemis de la paix & de toute voie de conciliation; que la mémoire en seroit abolie; que ce seroit faire grace aux Hollandois, que d'oublier la hauteur des discours que leurs Députés avoient tenus dans ces Conférences si captieuses de leur part, où ils n'avoient parlé clairement que pour armer le père contre le fils: que malgré les efforts de la ligue & les avantages qu'elle avoit remportés, le petit-fils de Saint Louis, choisi par la Providence pour régner en Espagne, demeureroit affermi sur son Trône, reconnu Monarque & possesseur légitime de l'Espagne & des Indes, par un nombre d'ennemis qui ne recueilleroient de tant d'années d'une guerre sanglante, que l'accablement des dettes contractées pour soutenir leurs vastes desseins.

Ces révolutions si peu attendues, si peu apparentes au mois d'Août 1710, devoient être l'œuvre du doigt de Dieu. Les hommes ne pouvoient se flatter que leur industrie, ou leur vaine sagesse dussent préparer & conduire de si grands changemens; mais qui les auroit annoncés, eût passé pour visionnaire.

Le premier événement heureux pour la France & pour l'Espagne, fut la victoire que le Roi Catholique à la tête de son armée, que le Duc de Vendôme commandoit sous

ses ordres, remporta sur celle de l'Archiduc commandée par le Comte de Staremborg, un des meilleurs & des plus fameux Généraux de l'Empereur. La bataille se donna dans la Province d'Estremadoure, auprès de la ville de Brihvéga au mois de Novembre 1710.

L'Archiduc retourné pour lors en Catalogne, avoit quitté son armée par le défaut de subsistance, & elle n'étoit pas assez nombreuse pour s'étendre dans les parties de l'Espagne où elle auroit trouvé des vivres. Envain les Envoyés d'Angleterre & de Hollande à Lisbonne, avoient pressé le Roi de Portugal d'envoyer à l'armée 3000 hommes de pied & 1000 chevaux. Ils avoient été refusés; ce Prince craignoit pour son Pays, & jugeoit à propos de garder ses troupes pour la défense de ses frontières. Par la même raison il ne voulut pas faire marcher, comme ces Ministres le demandoient, les troupes Portugaises qui étoient à la solde de ces deux Puissances. Ainsi l'armée des Alliés manquant & de vivres & de troupes en assez grand nombre pour faire des détachemens, la nécessité de subsister obligea Stanhope, soit raison soit prétexte, à s'enfermer dans Brihvéga avec le corps de troupes Angloises qu'il commandoit. Il y fut assiégé par le Duc de Vendôme le 8 de Novembre, & forcé le 10 du même mois de se rendre prisonnier de guerre avec huit Bataillons & autant d'Escadrons Anglois, dans
le

le tems que Staremberg arrivoit pour le secourir, à la veille de la bataille.

Les succès imprévus du Roi d'Espagne prouvoient à ses ennemis, qu'il ne seroit pas aussi facile qu'ils se le figuroient, de le dépouiller de ses Etats. La fidélité de la plus grande partie de ses sujets, en étoit encore une preuve évidente. Quoique son Compétiteur eût été reconnu à Madrid, à Tolède, en d'autres villes ouvertes & sans défense, il n'en étoit pas plus désiré de la Nation Espagnole. Ainsi chaque jour il devenoit plus difficile aux ennemis du Roi Philippe, de le faire descendre du Trône dont il étoit possesseur. Le poids d'une guerre onéreuse soutenue depuis tant d'années, augmentoit à mesure que les moyens diminuoient d'en continuer les dépenses. On pouvoit croire que la nécessité de faire la paix, l'emporteroit enfin sur l'animosité de tant de Nations conjurées contre la France. Mais la voie des armes n'étoit pas celle que la Providence Divine avoit désignée pour calmer l'Europe. Les Hollandois avoient laissé échapper les occasions de contribuer à sa tranquillité, l'honneur en étoit réservé à l'Angleterre.

La Nation Angloise aussi animée, & peut-être plus qu'aucune autre à s'opposer à la puissance de la France, plus persuadée qu'il étoit essentiel à ses intérêts de ne pas souffrir qu'un Prince de France se maintînt dans la possession de la moindre partie de la Mo-

narchie Espagnole, étoit encore intérieure-ment plus agitée par la passion des deux factions qui la partageoient, principalement depuis la révolution arrivée en l'année 1688, & l'événement du Prince d'Orange à la Couronne de la Grande-Bretagne.

Une de ces factions étoit celle des Torys, l'autre celle des Wigs. Il seroit inutile de rechercher l'origine, assez incertaine de ces noms de parti. Il suffit de savoir, que sous le nom de Torys on entendoit les zélateurs de l'Eglise Anglicane, opposés non seulement aux Catholiques, mais à différentes Sectes souffertes en Angleterre, & comprises sous la dénomination de non Conformistes. On les regardoit de-plus comme partisans de l'autorité suprême des Rois & du pouvoir despotique.

Les Wigs, au-contraire, dont la Religion, s'ils en ont une, est Presbytérienne, penchoient pour le Gouvernement Républicain, & se déclaroient ennemis du pouvoir arbitraire & de l'autorité sans bornes. Ils avoient eu la part principale à la dernière révolution, & avoient le plus aidé le Prince d'Orange à monter au Trône de la Grande-Bretagne; aussi les avoit-il placés dans les principaux Emplois, & le plus grand nombre des membres du Parlement étant Wigs, la supériorité des suffrages étoit comme assurée à ce parti.

Il avoit conservé ces avantages depuis que la Reine Anne régnoit, & le Duc de Marl-

borough, très-occupé de sa propre élévation, avoit abandonné le parti des Torys, & embrassé celui des Wigs.

Le Comte de Godolphin, Grand-Trésorier d'Angleterre, uni à Marlborough, & par l'intérêt de sa fortune, & par le mariage de leurs enfans, étoit du parti des Wigs. L'un commandoit les armées avec autant d'autorité que de réputation; l'autre étoit maître des Finances, & les gouvernoit très-habilement. L'un & l'autre se foutenoient mutuellement, enforte qu'il étoit difficile de les attaquer & de réussir. Ce n'étoit cependant qu'en leur faisant perdre la confiance de la Reine, que les Torys pouvoient se flatter d'affoiblir leurs antagonistes; & ce n'étoit pas encore assez, il falloit faire dissoudre le Parlement où les Wigs étoient si supérieurs, & en convoquer un nouveau.

Quelques Ministres Prédicans, dont le plus renommé fut le Docteur Sacheverel, soit suscités, soit de leur pur mouvement, donnèrent par leurs sermons le premier commencement à cet ouvrage.

On les accusa, particulièrement Sacheverel, qui avoit prêché devant la Reine, dans l'Eglise de Saint Paul, d'avoir attaqué la dernière révolution & la tolérance; insinué que l'Eglise Anglicane étoit en grand danger sous le règne présent; enfin que l'administration de cette Princesse, dans les Affaires Ecclésiastiques & Civiles, tendoit à la ruine du Gouvernement.

Sacheverel avoit dit qu'il se trouvoit de faux frères parmi les personnes distinguées par leur caractère & par leurs emplois, dans l'Eglise & dans l'Etat.

Quelques propositions avancées sur l'obéissance passive, émurent beaucoup les esprits des Anglois, peu disposés à la soumission. Sacheverel fut poursuivi vivement & interdit pour trois ans, après de longues contestations, dans le Parlement, en présence de la Reine. On condamna les deux sermons qu'il avoit prêchés, à être brûlés par la main du Bourreau: quelques autres composés à-peu près dans le même esprit, & prêchés dans les Provinces, eurent le même sort en différens lieux de l'Angleterre.

Quoique Sacheverel eût attaqué le droit de la Reine Anne à la Couronne, & son administration, elle fut moins blessée de ses sermons, qu'irritée de l'ardeur des Wigs, à faire condamner toute opposition enseignant aux peuples l'obéissance que les sujets doivent à leur Souverain. Elle ouvrit les yeux sur le danger, où jusqu'alors elle s'étoit exposée, livrant son autorité à des gens toujours attentifs à diminuer, même à anéantir celle des Rois. Les ennemis des Wigs profitèrent des dispositions de cette Princesse. Elle prorogea le Parlement, & bientôt après elle fit des changemens considérables dans les Charges de l'Etat & de la Cour.

Le Comte de Sunderland, Secrétaire-d'Etat, gendre de Marlborough, & fils de Sunder-

derland, qui dans la même Charge avoit indignement abusé de la confiance du Roi Jaques, & trahi son Maître, fut congédié, & sa Charge donnée au Vicomte de Darmouth, dont le père commandant la flotte de ce malheureux Prince au tems de la révolte, ne lui avoit pas été plus fidèle que son Ministre. Les amis de Sunderland eurent soin de répandre qu'il s'étoit volontairement démis de sa Charge, prévoyant le précipice où de mauvais conseils entraîneroient la Reine sa Maîtresse.

Les Directeurs de la Banque, ou Wigs, ou excités par ce puissant parti, représentèrent que le changement de Ministres causeroit un préjudice considérable au crédit, si nécessaire à conserver dans les conjonctures présentes. On suscita quelques Communautés, & elles présentèrent des adresses à la Reine conçues dans le même esprit.

L'allarme ne fut pas moins vive, mais peut-être plus générale & plus sincère en Hollande, où les conférences se tenoient encore à Geertruydenberg.

Pour calmer les esprits, la Reine de la Grande-Bretagne déclara premièrement en Angleterre, ensuite elle chargea Townsend, son Ambassadeur en Hollande, de déclarer qu'elle ne feroit pas d'autres changemens dans son Conseil, que ceux qu'elle venoit de faire. Il eut ordre d'ajouter à ces assurances, que rien ne seroit capable d'altérer

la confiance qu'elle prenoit en la fidélité & capacité du Duc de Marlborough.

* Les Conférences pour la paix se rompirent à la fin du mois de Juin, & le 19 Août Godolphin fut privé de la Charge de Grand-Trésorier. La Reine nomma pour l'exercer, cinq Commissaires dont le Comte Pawlet étoit le premier; les quatre autres furent Harley, Mansel, Paget & Benson: mais Harley qui les avoit choisis, bien sûr qu'aucun d'eux ne le contrediroit, se pouvoit dire dès-lors Grand-Trésorier d'Angleterre. Il étoit homme d'esprit, connoissant parfaitement son Pays & le génie de sa Nation, bien instruit des loix, des conditions du Royaume, & des manéges à pratiquer dans les séances des Parlemens. Il avoit été Orateur de la Chambre des Communes, & gardoit au fond de son cœur un ardent désir de se venger de Marlborough, qui lui avoit fait ôter la Charge de Secrétaire-d'Etat. L'esprit de parti ne dominoit point en lui. Tantôt Wig, tantôt Tory, la voie qu'il préféroit, étoit celle qui pouvoit le conduire le plus sûrement à la fortune. Il espéra en trouver la route, s'il pouvoit s'insinuer dans la confiance de la Reine.

Elle en avoit une particulière alors en une de ses femmes, nommée Hill; la Duchesse de Marlborough, de qui elle étoit parente, l'avoit fait entrer au service de cette Princesse. La Hill fut plaîre à sa Maîtresse, &

se voyant aimée profita de l'imprudence de sa bienfaitrice, qui perdit par ses hauteurs, sa fierté, son manque de respect, son ingratitude envers sa Souveraine, la faveur dont elle avoit été longtems en pleine possession. La Duchesse de Marlborough fut disgraciée; sa parente loin d'employer ses soins pour appaiser la Reine, applaudit à son juste courroux, & conseillée par Harley son ami, elle aigrit encore la colére de sa Maîtresse, contre le mari aussi bien que contre la femme. Elle étoit animée par son propre ressentiment contre le Duc de Marlborough. Elle avoit un frère Officier dans les Troupes; on dit qu'il s'étoit distingué à la bataille d'Almanza. Sa sœur demanda pour lui le Régiment qu'avoit eu le Comte d'Essex. La Reine vouloit accorder la demande, mais elle se vit contrainte de céder à l'opposition opiniâtre de Marlborough; & pour combler la mesure Sunderland, encore alors Secrétaire-d'Etat, mit inutilement toute son industrie en usage, pour engager la Chambre des Communes à demander à la Reine d'éloigner de sa personne cette femme mariée alors à Mashan, (il n'étoit pas encore Lord Mashan.)

Harley avoit habilement profité de ces circonstances si favorables pour irriter la Reine, & perdre par le moyen de la favorite ceux dont il vouloit se venger. Il déplorait avec la Mashan le sort de cette Princesse. Elle n'auroit pas dû, disoit-il, s'attendre

dre à l'ingratitude de gens qu'elle avoit élevés au comble du pouvoit & des honneurs ; & la meilleure des Souveraines ne devoit pas croire , que loin de reconnoître ses bienfaits , ces ingrats employeroient à la contrairer , l'autorité dont elle les avoit revêtus. Il semble , disoit-il , qu'une seule famille régné en Angleterre ; elle dispose non seulement des Charges & des Emplois , mais des fonds publics. Un seul homme est maître de l'armée , de la flotte , & des impôts que les Peuples payent avec tant de peine , pour l'entretien des troupes & de la marine. Les bons Anglois en gémissent , ils plaignent une Reine , digne par ses qualités personnelles , non seulement de leurs respects , mais de toute leur affection , & qui la posséderoit totalement , si conservant son autorité elle ne la livroit pas sans réserve à un sujet véritablement heureux à la guerre , mais encore plus attentif à accumuler par toutes sortes de voies des richesses immenses , que touché du bien solide de l'Etat.

Car enfin on ne voyoit pas jusqu'alors , quel avantage l'Angleterre retiroit de ces victoires du Duc de Marlborough si célébrées. Le commerce de la Nation dépérissoit tous les jours , les finances s'épuisoient , les dettes de l'Etat augmentoient , & bientôt les taxes ne seroient plus payées. On éloignoit cependant la fin d'une guerre infructueuse au Royaume , à charge aux Peuples , mais utile au Général , maître de la

con-

continuer, tant qu'il espéreroit de s'enrichir en la prolongeant, & que son crédit seroit soutenu en Angleterre par un parti puissant, dont le principal objet étoit de borner l'autorité des Rois.

Ces conversations répétées à la Reine par la Mashan, introduisirent Harley à des audiences particulières que cette Princesse lui donna secrètement. Elle avoit bonne opinion de sa capacité. Il acquit bientôt sa confiance dans ces entretiens secrets, & fut persuader que sujet fidèle, il ne parloit que selon la vérité & comme le demandoit le service de sa Souveraine; qu'elle avoit un extrême intérêt de savoir que la meilleure partie d'une Nation libre, telle que la Nation Angloise, ne souffroit pas sans indignation de voir entre les mains de deux hommes le pouvoir excessif, dont Marlborough & Godolphin, encore alors Grand-Trésorier s'étoient emparés; que deux familles seules amassoient des richesses immenses, pendant que toute l'Angleterre gémissoit sous le poids des taxes.

On prétend qu'il découvrit à la Reine, que les sermons du Docteur Sacheverel, étoient l'ouvrage des Torys; qu'ils avoient eu en le suscitant, deux points de vue; l'un d'engager les Wigs à déclarer publiquement leurs sentimens, toujours opposés à l'Autorité Royale; l'autre, de forcer Godolphin à rendre compte de son administration. C'étoit le motif des propositions de l'Obéissance
passi-

passive & du mauvais Gouvernement traités dans ces sermons.

La Reine avoit été présente aux débats qu'ils causèrent dans le Parlement. Elle avoit entendu les discours emportés des Wigs contre les Prérogatives Royales. Harley ne pouvoit rien ajoûter de plus fort pour les perdre dans l'esprit de sa Maîtresse : il suffisoit de les rappeler à sa mémoire.

Quant au point du sermon qui regardoit le Gouvernement, Harley assura la Reine que jamais les Torys n'avoient eu la pensée d'attaquer son administration, mais seulement celle des finances gouvernées par Godolphin ; qu'il avoit été agité dans la Chambre des Communes , de lui demander ses comptes, & de les examiner ; que le crédit supérieur des Wigs avoit empêché que cette résolution ne fût prise. Au-reste Godolphin en avoit été si effrayé, qu'il s'étoit figuré que sa seule ressource pour éviter un tel péril, étoit de détourner sur quelque'autre objet l'attention du Parlement. Les sermons de Sacheverel & de quelques autres, avoient fourni très-à-propos l'amusement, dont Godolphin s'étoit proposé d'occuper les deux Chambres. De-là, selon Harley, tant de bruit, tant d'appareil, tant d'éclat pour faire condamner un Prédicateur ignorant, & profcrire de mauvais discours, dont la mémoire se seroit perdue dans le moment qu'ils avoient été prononcés, s'ils n'eussent pas attaqué l'administration des Finances. Mais
Godol-

Godolphin si habile, si prudent, s'étoit égaré dans la voie qu'il avoit prise pour éviter le naufrage, sa ruse lui avoit mal réussi; car rendant fameuse la cause de Sacheverel, il en étoit arrivé, qu'une Reine si éclairée, si sage, avoit elle-même entendu les Wigs foutenir avec âcreté leurs maximes pernicieuses, & se déclarer en sa présence ennemis de son autorité.

Cette Princesse étoit témoin & juge en même tems de la vérité des discours que lui tenoit Harley. Elle pouvoit les soupçonner de calomnies inventées par le désir d'une vengeance particulière; elle comprit la nécessité de changer de Ministres, de retirer des mains des Wigs l'autorité que sa facilité trop grande leur avoit laissé usurper, & de se servir des conseils de Harley, dans les changemens que demandoient le bien de ses Etats, & la conservation de son pouvoir & de sa dignité.

C'étoit donc en suivant ces avis, qu'au mois d'Août la Reine Anne ôta la Charge de Grand-Trésorier d'Angleterre à Godolphin, & qu'elle en commit l'exercice à cinq Commissaires.

La destitution de Sommers, Président du Conseil, suivit celle du Grand-Trésorier. Le Comte de Rochester, oncle de la Reine, eut la place de Sommers.

Boy, le Secrétaire-d'Etat, collègue de Sunderland, prévint le fort dont il se crut menacé, & remit sa Charge volontairement:
elle

elle fut donnée à Saint Jean, Secrétaire des Guerres; capable, par la beauté de son génie, & la vivacité de son esprit très-orné, d'exercer les plus grands emplois. On ne lui connoissoit aucune liaison avec Harley, il paroissoit plutôt en avoir avec Marlborough, mais sans dépendre de cet homme, alors maître d'Angleterre. Saint Jean ne dépendoit que de la Reine sa Maîtresse, & son principal objet étoit le service & la gloire de cette Princesse.

Le Duc de Devonshire perdit la Charge de Grand-Maître de la Maison: elle fût donnée au Duc de Buckingham.

Le Comte de Warton, Viceroi d'Irlande, le Comte d'Oxford, premier Commissaire de l'Amirauté, auparavant connu sous le nom de l'Amiral Ruffel, remirent leurs Commissions. Enfin les proclamations furent publiées pour dissoudre le Parlement, en assembler un nouveau, & faire l'élection des seize Pairs d'Ecosse qui devoient y assister.

Tant de si rudes coups portés aux Wigs, ne se firent pas moins sentir en Hollande qu'en Angleterre. On ne doutoit plus à La Haye que la Reine de la Grande-Bretagne changeant son Conseil, n'eût aussi changé ses maximes. Envain son Ambassadeur assuroit qu'en choisissant de nouveaux Ministres, elle conservoit les mêmes sentimens pour la cause commune, & la même confiance pour le Duc de Marlborough. Ni les paroles de
Town-

Townsend, ni les Lettres de la Reine sa Maîtresse, aux Etats-Généraux, ne calmoient l'inquiétude & la crainte de ses Alliés. Les Ministres de Hollande, coupables envers leur République, d'avoir laissé perdre tant d'occasions favorables de lui procurer l'honneur de pacifier l'Europe, publioient pour éviter les reproches que méritoit leur conduite, que la France se tromperoit, si elle se flattoit de profiter des changemens arrivés dans le Gouvernement d'Angleterre. Ils faisoient répandre le bruit, que le nouveau Ministère seroit plus ferme que l'ancien sur les conditions avantageuses qu'il demanderoit en faveur des Alliés. La promesse positive que la Reine d'Angleterre avoit faite, de renvoyer incessamment le Duc de Marlborough en Hollande, étoit donnée comme une preuve des bonnes intentions de cette Princesse.

C'étoit en effet continuer à ce Général l'autorité dangereuse qu'il avoit sur les Troupes, que de lui laisser encore le commandement des armées; mais il étoit difficile de l'en priver; sa réputation étoit trop bien établie, & aucune faute capitale ne lui étoit encore imputée. Aucun Officier Général en Angleterre ne possédoit les mêmes talens, & n'auroit eu comme lui la confiance des Alliés.

Les nouveaux Ministres limitèrent son autorité, mais cette marque assez inutile de mauvaise volonté, lui faisoit voir en même

tems qu'il étoit craint, & qu'on ne pouvoit se passer de ses services. Il étoit irrité des traitemens faits à sa femme, à ses Alliés, à ses amis, & de voir leurs ennemis choisis pour les remplacer dans leurs Charges. On l'irritoit encore en lui retranchant une partie du pouvoir qu'il avoit exercé les années précédentes, & cependant il en conservoit assez pour se venger. L'unique moyen de le réduire au rang des autres sujets, étoit de faire la paix. Les Wigs en avoient fortement traversé la conclusion. Il sembloit que la Hollande se fût emparée des négociations pour les faire échouer, & que l'Angleterre se fût fermé les voies de traiter. Il falloit en trouver alors quelqu'une assez sûre pour faire connoître secrètement au Roi l'état de l'Angleterre, les dispositions de la Reine Anne & de son Conseil; & cette voie devoit être si obscure qu'il n'y eût lieu, ni de la pénétrer, ni même d'en avoir le moindre soupçon.

Pendant l'Ambassade du Maréchal de Tallard auprès du Roi Guillaume, un Prêtre nommé Gaultier, fils d'un Marchand établi à Saint Germain - en - Laye, passa en Angleterre. Il disoit la Messe dans la Chapelle de l'Ambassadeur, & s'introduisit chez le Comte de Jersey, qui avoit été Ambassadeur en France après la paix de Ryswyck, dont la femme étoit Catholique; il y fit particulièrement connoissance avec Prior, autrefois Secrétaire de l'Ambassade de Jersey, & au-
para-

paravant de celle du Comte de Portland.

Gaultier s'instruisit des affaires d'Angleterre, enforte que le Maréchal de Tallard obligé, par la rupture entre la France & l'Angleterre, de revenir auprès du Roi, jugea que cet Ecclésiastique feroit assez bien informé pour donner de tems en tems des nouvelles de ce qu'il verroit, & apprendroit de plus important pour le service de Sa Majesté. Il lui recommanda de prolonger son séjour à Londres aussi longtems qu'il lui seroit permis d'y demeurer, d'observer sagement les événemens, d'en rendre compte en France au Ministre chargé des Affaires Etrangères, mais de le faire avec la discrétion nécessaire pour n'être pas regardé en Angleterre & accusé comme espion; ainsi d'écrire rarement, & de manière qu'il ne pût s'attirer un ordre de sortir du Royaume, ou quelque autre traitement encore plus fâcheux.

Les ordres laissés par le Maréchal de Tallard, furent ponctuellement suivis. Gaultier écrivoit très-rarement, & ne donna aucun avis important pendant le cours de la guerre. Aussi son séjour à Londres n'excita aucun soupçon; il eut la liberté entière d'y demeurer, & la Chapelle de l'Ambassadeur de France ne subsistant plus, il alloit dire la Messe dans la Chapelle du Comte de Galas, reconnu à Londres en qualité d'Ambassadeur de l'Archiduc comme Roi d'Espagne.

Le Comte de Jersey, lié avec les nouveaux

Ministres, proposa Gaultier comme l'homme de confiance, en même tems obscur, tel qu'on le désiroit pour envoyer en France. La proposition fut agréée, & Jersey commis pour instruire Gaultier, mais verbalement & sans lui rien donner par écrit.

L'instruction consistoit à faire savoir au Roi „ que les nouveaux Ministres, à qui la
 „ Reine de la Grande - Bretagne avoit con-
 „ fié le soin de ses affaires, souhaitoient la
 „ paix, & la croyoient nécessaire au bien
 „ du Royaume d'Angleterre; qu'il ne dé-
 „ pendoit pas d'eux d'ouvrir une négocia-
 „ tion particulière avec la France, étant
 „ obligés pour leur propre conservation
 „ de garder de grands ménagemens; qu'il
 „ étoit donc nécessaire que le Roi fît pro-
 „ poser encore aux Hollandois de renouer
 „ les Conférences pour la paix générale;
 „ que lorsqu'elles seroient ouvertes, les
 „ Ambassadeurs que l'Angleterre nomme-
 „ roit pour y assister, auroient des ordres si
 „ précis qu'il ne seroit plus permis à la Ré-
 „ publique de Hollande d'en traverser la
 „ conclusion”.

L'Abbé Gaultier, arrivé à Nieuport le 15 Janvier 1711, avertit le Secrétaire-d'Etat de son passage, & des facilités qu'il avoit trouvées de la part de l'Officier commandant pour le Roi dans la Place, pour se rendre sûrement & promptement à Paris. Il écrivit qu'il descendroit à la Maison des Pères de
 l'Ora-

l'Oratoire de la Rue Saint Honoré, qu'il y attendroit les ordres qui régleroient sa conduite, & se donneroit seulement à connoître sous le nom de Delorme au Supérieur de la Maison.

L'arrivée de Gaultier suivit de près l'avis qu'il en avoit donné. Il se rendit le soir à Versailles à l'appartement du Ministre, qui ne le connoissoit que par les Lettres qu'il en avoit reçues assez rarement. „ Voulez-vous, lui dit-il la paix? Je viens vous apporter les moyens de la traiter, & de conclure indépendamment des Hollandois, indignes des bontés du Roi, & de l'honneur qu'il leur a fait tant de fois de s'adresser à eux pour pacifier l'Europe”.

Demander alors à un Ministre de Sa Majesté, s'il souhaitoit la paix, c'étoit demander à un malade, attaqué d'une longue & dangereuse maladie, s'il en veut guérir. Comme il y a cependant des Charlatans de toute espèce, il étoit de la prudence de suspendre une espérance trop flatteuse, & d'apprendre avant que de la former, quelle étoit la mission de l'Abbé Gaultier, & quels moyens il prétendoit employer pour y réussir.

Il rendit compte & de l'état du Gouvernement présent de l'Angleterre, & de la manière dont il avoit été envoyé. Quant aux moyens d'entamer une négociation, & de la conduire à une heureuse fin, „ donnez-moi, dit-il, une Lettre pour Milord Jersey; écrivez-lui simplement que vous

„ avez été bien aise d'apprendre de moi
 „ qu'il étoit en bonne fanté, que vous m'a-
 „ vez chargé de le remercier de son souve-
 „ nir, & de lui faire vos complimens”.

Cette Lettre feule fera mon passeport & mon pouvoir, pour écouter les propositions qu'on vous fera. Je retournerai à Londres, & vous les rapporterai avant qu'il soit peu.

La paix étoit aussi nécessaire, aussi désirée, qu'elle étoit peu attendue. Toute négociation en Hollande n'avoit produit, de la part des ennemis, que plus d'éloignement, plus d'animosité, plus d'opiniâtreté à continuer la guerre.

L'Angleterre plus encore qu'aucune autre Puissance, en avoit jusqu'alors soufflé le feu. Les nouveaux Ministres de cette Couronne, tenoient un langage totalement différent de celui de leurs prédécesseurs; & les avances qu'ils feroient devoient être d'autant moins suspectes, qu'il étoit de leur intérêt personnel que la guerre, soutien du crédit de leurs ennemis, finît incessamment.

On ne demandoit au Roi aucune espèce, pas même l'ombre du moindre engagement. Gaultier avoit ordre de se contenter d'une simple Lettre de compliment. Elle devoit suffire pour faire connoître, que la proposition générale dont il étoit chargé, avoit été reçue favorablement, & véritablement elle le devoit être dans une conjoncture où les Hollandois se vantoient que bientôt le Roi offriroit aux Alliés des conditions plus avantageuses pour eux, que ne l'étoient celles

les qu'ils avoient rejettées. Ils amusoient les Peuples de ces fausses espérances, pour endormir leurs maux & rendre plus léger le poids d'une guerre pressante, dont la fin ne se pouvoit prévoir.

La paix ne devoit pas être l'ouvrage des hommes, Dieu s'étoit réservé les moyens & les momens de la rendre à l'Europe. Il permit que les plus éclairés du Conseil blessés des discours qu'on tenoit en Hollande, opinèrent à renvoyer Gaultier en Angleterre sans admettre le peu de propositions dont il avoit été chargé. Ils dirent qu'il seroit contre la dignité du Roi, de rechercher encore les Hollandois, & de leur proposer de nouvelles Conférences, après tant de procédés indignes de leur part, principalement en dernier lieu à Geertruydenberg; & que rien n'autoriseroit davantage leurs pronostics, & les bruits qu'ils répandoient que la France, hors d'état de faire une campagne, céderoit enfin & consentiroit à toutes les conditions que les Alliés exigeroient d'elle.

Ces réflexions étoient sages, mais la paix étoit encore plus nécessaire que dans les tems où le Roi consentoit aux plus grands sacrifices pour l'obtenir. On auroit alors donné beaucoup pour détacher l'Angleterre de ses Alliés; un présent considérable fait à Marlborough, eût été utilement employé: ce qu'on auroit acheté bien cher dans ces tems difficiles, s'offroit de soi-même sans qu'il en coutât rien au Roi ni au Royaume.

Le Gouvernement d'Angleterre faisoit les avances, & sans prétendre le moindre engagement de la part de Sa Majesté, il se contentoit d'une simple Lettre de compliment d'un de ses Ministres. Torcy vivement touché de la contradiction du Conseil, fondée sur l'avantage que les Hollandois s'attribueroient, si le Roi demandoit de nouvelles conférences en Hollande, proposa pour concilier les avis du Conseil & le sien, de répondre à Gaultier, & de le charger de dire aux Ministres de la Reine de la Grande-Bretagne, que le Roi justement irrité de la conduite des Etats-Généraux, ne vouloit plus entendre parler de la paix par la voie de la Hollande, mais qu'il en traiteroit avec plaisir par l'entremise de l'Angleterre.

Quant à la Lettre de compliment, demandée par le Comte de Jersey, elle étoit nécessaire pour entamer une négociation; & comme elle ne portoit aucun engagement, il ne paroissoit aucun inconvénient à l'écrire, mais beaucoup à la refuser.

Le Roi approuva cet avis, commanda à Torcy d'écrire la Lettre, & de la remettre à l'Abbé Gaultier.

Il partit, & peu de jours après être arrivé à Londres, il écrivit que, puisque le Roi avoit de si justes raisons de ne pas renouer une négociation avec la Hollande, ni par le canal de cette République, les Ministres d'Angleterre demandoient que Sa Majesté voulût bien leur communiquer les propositions

tions qu'elle feroit pour la paix générale, lesquelles ils enverroient en Hollande, leur dessein étant de commencer une négociation, de concert & commune avec leurs Alliés ; mais ils espéroient que les offres que Sa Majesté feroit par l'entremise de l'Angleterre, ne seroient pas moins avantageuses que celles qu'elle avoit faites en dernier lieu aux conférences de Geertruydenberg , & que pour l'honneur de l'Angleterre elle ne proposeroit pas des conditions inférieures aux précédentes.

L'état des affaires d'Espagne étoit alors absolument changé ; elles avoient pris une nouvelle face depuis la victoire que le Roi Philippe avoit remportée sur l'armée de l'Archiduc. Les Espagnols étoient persuadés que leurs forces seules suffisoient pour la défense de ce Royaume. Envain le Roi auroit promis d'en assurer la possession à l'Archiduc, l'exécution d'une telle promesse étoit devenue impossible. On répondit seulement de la part de Sa Majesté, que rebutée de s'adresser aux Hollandois, elle proposoit à la Reine de la Grande-Bretagne de convenir d'une assemblée de Ministres de toutes les Puissances engagées dans la guerre, & d'ouvrir avant la campagne les conférences, pour y régler les conditions d'une paix générale & définitive.

Gaultier revint peu de jours après à Versailles ; il rapporta que la proposition faite par ordre du Roi, avoit paru trop générale

au Conseil d'Angleterre. Il étoit chargé d'insister sur des conditions plus particulières & rédigées dans un tel détail, que les Ministres Anglois eussent lieu de les communiquer en Hollande, comme propres à servir de base au Traité de la paix générale. Ils désiroient un Ecrit plus précis. Les circonstances dont Gaultier rendit compte, auroient suffi pour dissiper tout soupçon de la bonne-foi de ceux qui le renvoyoient, quand même leur intérêt personnel n'auroit pas confirmé leur sincérité.

Le Roi fit dresser un Mémoire (1) tel que les Ministres Anglois le demandoient. L'Abbé Gaultier chargé de le porter à Londres, partit le 28 Avril pour y retourner.

Le Conseil d'Angleterre content des propositions, ne perdit pas un moment à faire passer le Mémoire en Hollande. Comme il espéroit que l'Angleterre trouveroit ses avantages particuliers à la paix, & qu'elle seroit récompensée des soins qu'elle vouloit prendre pour la procurer, les Ministres Anglois recommandèrent à Gaultier de savoir quelle seroit la sûreté réelle que le Roi suivant sa parole, donneroit à la Nation pour exercer son commerce en Espagne, aux Indes, & dans les Ports de la Méditerranée. L'objet de ces Ministres étoit d'obtenir pour sûreté quelques Places aux Indes, & dans le Continent

(1) Ce Mémoire est la première Pièce imprimée dans le rapport du Comité Secret.

tiennent de l'Espagne, Gibraltar ou la Corogne; enfin Port-Mahon dans la Méditerranée. Gaultier occupé du désir de réussir dans une négociation si importante, appuyoit les demandes de l'Angleterre; & pour en faciliter l'effet, il assura que le Roi auroit lieu d'être content des Anglois dans le cours de la négociation, principalement lorsqu'il s'agiroit de régler la barrière des Pais-Bas.

Sa Majesté avoit donné part au Roi d'Espagne des premières ouvertures faites par l'Angleterre. Elle voulut savoir les intentions de ce Prince, au sujet des Places que les Anglois demanderoient à l'Espagne pour la sûreté de leur commerce. Le Duc de Vendôme chargé par elle d'en faire la demande, l'avoit assurée que s'il étoit nécessaire, le Roi Catholique céderoit aux Anglois pour le bien de la paix, Gibraltar & Port-Mahon.

Le Roi ménageant les intérêts du Roi son petit-fils, réserva la cession de Port-Mahon, & permit à l'Abbé Gaultier d'assurer les Ministres d'Angleterre que Gibraltar seroit cédé à cette Couronne.

Le Conseil d'Angleterre ne s'étoit expliqué que généralement sur le commerce des Indes, & par conséquent le Roi n'avoit pas jugé à propos de s'informer encore des intentions du Roi d'Espagne sur un article très-délicat à traiter; & très-sensible à la Nation Espagnole. Gaultier eut ordre de dire que le Roi d'Espagne étoit disposé à favoriser l'Angleterre, si elle contribuoit au rétablissement

fement de la tranquillité publique ; que le Roi de son côté agiroit fortement pour engager ce Prince à donner à ses Ministres , aux Conférences de la paix , des ordres très-précis sur l'article du commerce des Indes , & tel que les Anglois auroient lieu d'en être satisfaits.

Pendant que la Reine & son Conseil attendoient la réponse de la Hollande , au Mémoire contenant les propositions du Roi pour la paix , le bruit se répandit à Londres que cette République faisoit en France quelque tentative secrète pour renouer une négociation , & enlever à l'Angleterre l'honneur & l'avantage de celle que les Ministres de cette Couronne avoient entamée. Il y avoit peu de tems encore qu'ils avoient demandé comme une introduction à négocier la paix , que le Roi voulût proposer aux Etats-Généraux de nouvelles Conférences ; mais alors persuadés qu'il étoit de l'intérêt de l'Angleterre de ne laisser dépendre d'aucune autre Puissance la fin ou la continuation de la guerre , ils supplièrent le Roi , supposé que les Hollandois eussent véritablement fait quelques avances , de répondre nettement qu'il ne vouloit rien écouter de leur part , après en avoir eslué tant de demandes extravagantes , & souffert patiemment la manière indigne dont ils avoient traité ses Ministres ; qu'il n'étoit plus tems de reprendre avec cette République des négociations infructueuses ; que Sa Majesté actuellement enga-

engagée avec l'Angleterre, tiendroit fidèlement la parole qu'elle avoit donnée, de traiter la paix générale de concert avec cette Couronne.

L'inquiétude des Ministres d'Angleterre n'étoit pas sans fondement; car en même tems que l'Abbé Gaultier en rendit compte, Pettekum, l'organe du Pensionnaire de Hollande, écrivit que si le Roi vouloit reprendre la négociation de la paix de concert avec la Reine de la Grande-Bretagne, il auroit certainement lieu d'être content des Hollandois.

Ainsi par un heureux changement, les deux Puissances les plus opposées jusqu'alors au rétablissement de la tranquillité publique, concouroient à ce grand ouvrage, & s'envioient l'une à l'autre l'honneur de contribuer à sa perfection.

Le Roi fit répondre à la proposition de Pettekum, dans le sens & selon les termes que Gaultier avoit proposés.

On reçut enfin en Angleterre la réponse des Etats-Généraux. Elle portoit, „ qu'ils „ désiroient infiniment de contribuer à la „ conclusion d'une paix générale, définitive „ & durable; que la République étoit prête à se joindre pour cet effet à la Reine „ de la Grande-Bretagne; mais que les propositions de la France étant encore trop générales, il étoit à souhaiter que cette Couronne voulût s'expliquer plus particulièrement, & faire part du plan qu'elle trou-

„ veroit le plus propre pour assurer l'intérêt
 „ des Puissances alliées & pour établir le
 „ repos de l'Europe, après quoi on pour-
 „ roit entrer dans une négociation plus
 „ étroite”.

La négociation se rallentit. Les principaux Ministres de la Reine de la Grande-Bretagne, étoient alors occupés à réussir dans les vues qu'ils avoient pour leur propre élévation.

Harley vouloit être Pair & Grand-Trésorier du Royaume, il avoit la principale confiance de sa Maîtresse, mais en même tems ses ennemis lui suscitoient de puissans obstacles. L'affaire de la paix moins importante pour lui, languit jusqu'à ce qu'il eût enfin obtenu ce qu'il désiroit, la Charge de Grand-Trésorier, & le Titre de Comte d'Oxford.

Cette Charge étoit encore un nouvel aiguillon, pour le presser de travailler vivement à la paix. L'état des Finances ne permettoit pas de soutenir la guerre plus longtems. L'espèce manquoit. Les Wigs, ses ennemis, intéressés à la décréditer, y réussiroient d'autant plus aisément, que les fonds étoient entre leurs mains. Il falloit de-plus, pour la sûreté du Grand-Trésorier, que la paix fût honorable à l'Angleterre; car autrement l'ancien Ministère seroit regretté, comblé de louanges; le nouveau seroit au contraire chargé d'opprobres, & en même tems exposé à la fureur du Peuple,

Le

Le Duc de Schowsbury & le Comte de Jersey, étoient unis par les mêmes raisons au Grand-Trésorier; intéressés comme lui à presser la négociation, ils conseillèrent à la Reine, leur Maîtresse, non seulement d'envoyer encore en France l'Abbé Gaultier, mais de le faire accompagner dans son voyage par un de ses sujets, homme d'esprit & fidèle, en qui elle pût prendre confiance. Ils lui proposèrent Prior, déjà connu en France, où il avoit passé quelques années Secrétaire des Ambassades des Comtes de Portland & de Jersey. Prior persécuté par les Wigs, étoit attaché au parti supérieur alors, & particulièrement au Grand-Trésorier. Il étoit renommé en Angleterre par ses Poésies, mais sa principale qualité, dans les conjonctures présentes, étoit de souhaiter véritablement la paix. On lui donna cependant peu de moyens pour la traiter; les pouvoirs qu'il reçut furent si limités, que son esprit & ses bonnes intentions devenoient également inutiles. Il devoit seulement communiquer les demandes de l'Angleterre, qualifiées de conditions préliminaires, suivant la méthode introduite par les Hollandois & leurs Alliés, de donner, contre l'usage ordinaire, le simple titre de préliminaires aux articles essentiels des Traités. Cette communication faite, Prior devoit écouter la réponse & la rapporter à Londres; mais avant que de parler, il lui étoit prescrit de s'informer & de savoir positivement si le Roi d'Espa-

d'Espagne consentoit à traiter, & s'il en avoit donné le pouvoir en son nom au Roi son grand-père.

Prior arrivé secrètement à Fontainebleau, exécuta ponctuellement les ordres de la Reine sa Maîtresse. On l'assura positivement que le Roi avoit entre ses mains le pouvoir du Roi d'Espagne: alors il communiqua les prétentions de l'Angleterre, demandant une réponse précise & décisive avant que d'entrer en négociation.

Le Mémoire contenant ces prétentions, étoit divisé en deux parties: la première regardoit les intérêts des Alliés de l'Angleterre, la seconde les avantages que cette Couronne prétendoit obtenir pour elle-même.

Elle demandoit en faveur de ses Alliés, l'établissement d'une Barrière aux Pays-Bas, si désirée des Hollandois, & si nécessaire pour dissiper leur inquiétude & calmer leurs frayeurs.

La sûreté du commerce de cette Nation.

Du côté du Rhin, une Barrière pour l'Empire.

Que les prétentions de tous les Alliés, en conséquence & en exécution des Traités, seroient réglées & terminées à la satisfaction commune.

Que les Places prises sur le Duc de Savoie lui seroient rendues; que de plus on lui donneroit telles autres Places en Italie, dont la cession lui auroit été promise par les

Trai

Traités faits entre ce Prince & ses Alliés.

Les demandes particulières pour l'Angleterre, consistoient à reconnoître non seulement la Reine Anne, mais encore la succession à la Couronne dans la Ligne Protestante, ainsi qu'elle étoit établie par les Actes du Parlement.

La démolition des fortifications & autres ouvrages de Dunkerque, & le port comblé.

Un nouveau Traité de commerce, & que le Roi d'Espagne consentît à céder à la Couronne d'Angleterre Gibraltar & Port-Mahon.

De plus la Traite des Nègres en Amérique, dont une Compagnie Françoisé étoit alors en possession. Les Anglois y ajoûtoient la demande de quelques Places dans le nouveau Monde, pour y rafraîchir les Esclaves Nègres qu'ils y transporteroient.

Ils demandoient encore l'assurance d'être traités en Espagne aussi favorablement qu'aucune autre Nation, & que les avantages accordés, ou qui le seroient à l'avenir à la Nation plus favorisée, fussent communs à la Nation Angloise.

Que la France les mît en possession de l'Île de Terre-Neuve, de la Baye & des Détroits d'Hudson, soit à titre de restitution, soit de cession.

Quant aux Places, dont l'Angleterre & la France se trouveroient en possession dans l'Amérique Septentrionale, lors de la rati-

fication des Traités, elles en conserveroient réciproquement la jouissance.

Le secret de ces demandes étoit particulièrement recommandé, & ne devoit être révélé que du consentement réciproque des Parties contractantes.

Ces conditions étoient précédées de trois autres, spécifiées comme essentielles à la paix.

La sûreté que les Couronnes de France & d'Espagne, ne seroient jamais réunies & placées sur une même tête.

La satisfaction de tous les Alliés, le rétablissement & le maintien du commerce.

Les Anglois auroient ruiné celui des François & des autres Nations de l'Europe, si les avantages qu'ils prétendoient obtenir, leur eussent été accordés. On couroit risque cependant de rompre la négociation, à peine commencée, en refusant séchement des demandes, dont les conséquences & le préjudice qu'elles causeroient, si elles étoient admises, n'étoient que trop manifestes. Il convenoit donc de traiter en détail sur la meilleure partie de ces prétentions. La négociation applanit souvent les difficultés. Elles disparoissent quand le désir de finir est sincère, & que de part & d'autre il est égal. Prior avoit de bonnes intentions, mais ses pouvoirs le bornoient à écouter simplement ce que le Roi feroit répondre à ses propositions. Il disoit de plus que Sa Majesté, seroit

feroit contente de l'Angleterre dans le cours de la négociation, qu'elle pouvoit s'en assurer; que la Reine, sa Maîtresse, l'assuroit aussi que le service qu'elle rendroit à la Maison Royale de France, en maintenant le Roi Philippe sur le Trône d'Espagne, méritoit des distinctions avantageuses pour elle & pour le Royaume de la Grande-Bretagne.

Comme on pouvoit douter de la sincérité de Prior, lorsqu'il s'excusoit sur le peu de liberté que lui laissoit la commission secrète qu'il avoit reçue en partant de Londres, il se crut obligé de la faire voir au Secrétaire-d'Etat: elle contenoit ces mots:

„ Le Sieur Prior est pleinement instruit &
„ autorisé de communiquer à la France nos
„ demandes préliminaires, & de nous en
„ rapporter les réponses”.

Ce peu de lignes étoit signé de la main de la Reine de la Grande-Bretagne. A. R.

Dès lors cette Princesse abandonna ces préliminaires odieux, ces prétentions de forcer un Roi à renoncer à sa Couronne, à la céder purement & simplement à son Compétiteur; ces idées barbares d'armer l'ayeul contre son petit-fils. Dieu qui tient entre ses mains le cœur des Rois, comme il est le maître de leur sort, avoit mis fin aux disgrâces du Roi d'Espagne, & amolli le cœur de la Reine de la Grande-Bretagne; mais elle vouloit encore que son changement pro-

duisît de trop grands avantages à ses Sujets.

Gibraltar & Port-Mahon, dont elle demandoit la cession pour assurer leur commerce en Espagne & dans la Méditerranée, ne lui paroïsoit pas une récompense suffisante de ce qu'elle feroit pour procurer la paix. Il falloit encore y ajoûter quatre Places dans les Indes Occidentales, demandées sous le même prétexte d'assurer le commerce que l'Angleterre faisoit & prétendoit faire en Amérique.

Prior connoissoit parfaitement ce qu'une pareille proposition renfermoit de dureté. Il essaya donc de persuader que les Ministres d'Angleterre étoient bien éloignés de songer à ruiner le commerce des autres Nations aux Indes Espagnoles ; que l'intention de la Reine sa Maîtresse étoit simplement d'obtenir des Etablissmens, non des Places fortifiées dans cette partie du Monde ; qu'elle se contentoit que le Roi d'Espagne consentît d'en assigner aux Anglois deux au Nord, & deux autres au Sud. Cette concession, disoit Prior, loin de nuire à la France, sera pour elle un exemple favorable pour obtenir aussi de pareils Etablissmens. Il coutera peu au Roi Catholique de les accorder à l'une & à l'autre Nation dans la grande étendue des Terres soumises à la Monarchie d'Espagne, depuis la Californie jusqu'au Détroit de Magellan. Enfin l'Angleterre a contracté des dettes immenses pour soutenir la guerre, elle

elle en est accablée, il faut bien qu'elle trouve quelque moyen d'en acquiter une partie. Elle n'a de ressource que celle des avantages que la paix lui produira pour son commerce en Amérique. Le Roi d'Espagne doit considérer ce que la Reine de la Grande-Bretagne fait perdre à la Nation, en travaillant pour lui. Cette Princesse étoit assurée d'obtenir de l'Archiduc toutes ces conditions. Il s'étoit de-plus engagé par des Traités secrets, à donner aux Anglois la faculté d'entrer dans tous les Ports d'Espagne & des Indes, avec la même liberté dont jouissent les Castillans. Il devoit exempter la Nation Angloise de payer les droits de Saint Lucar, de Cadix & de Séville. „N'est-il point juste, „ ajoûtoit Prior, de dédommager nos Né- „ gocians de la perte qu'ils souffriront, si „ la Reine renonce à de tels engagements” ?

On promet aisément à des Associés dont on attend de grands secours, de partager avec eux les profits que produira leur assistance. Les promesses aux dépens de l'Espagne ne coutoient rien à l'Archiduc, mais on pouvoit dire que c'étoit la peau de l'ours. L'état des affaires du Roi Philippe devenoit meilleur de jour en jour, il s'affermissoit sur son Trône. Celles de l'Archiduc au-contraire dépérissoient; la guerre d'Espagne étoit onéreuse à ses Alliés, ils se le reprochoient réciproquement, ils l'abandonnoient, & leur tiédeur à le secourir paroissoit augmenter depuis la mort du Chef de la Maison d'Autri-

che. Il y avoit environ trois mois que la petite-vérole avoit emporté l'Empereur Joseph, décédé à Vienne le 17 du mois d'Avril 1711. Il n'avoit laissé que deux filles, ainsi l'Archiduc étoit alors le seul Prince héritier des Etats de sa Maison. Quelque zèle que ses Alliés eussent pour ses intérêts, quelle que fût leur animosité contre la France, il étoit naturel que leurs sentimens se ralentissent, s'ils faisoient réflexion à l'excès de puissance où ce Prince seroit élevé, s'ils contribuoient, par la continuation de leur assistance, à poser sur sa tête la Couronne Impériale, celle d'Espagne, des Indes, de Naples & de Sicile, & à réunir sous son pouvoir tant d'autres grands Etats, partagés jusqu'alors entre les deux Branches de la Maison d'Autriche. La crainte de voir un jour les Couronnes de France & d'Espagne réunies sur la même tête, avoit formé la grande alliance. Tant de Princes ligués pour le prétexte spécieux de s'opposer à l'oppression commune, dont ils vouloient se croire menacés, n'avoient pas moins à craindre l'excessive puissance du seul Prince qui restoit dans la Maison d'Autriche.

Ainsi l'Angleterre travailloit pour elle aussi bien que pour le reste de l'Europe, en contribuant à maintenir par une bonne paix le Roi Philippe sur le Trône d'Espagne. La Reine ne perdoit rien en abandonnant sans peine les promesses frivoles que l'Archiduc lui

lui avoit faites, & qu'il ne feroit jamais en état d'exécuter. Les seules promesses réelles étoient celles du Roi Philippe, alors assez puissant pour se maintenir dans la possession de l'Espagne & des Indes, dont la Providence Divine lui avoit donné & conservé la Monarchie. Enfin, si ce n'étoit de peur de déplaire à cette Princesse, dont les intentions admirables pour la paix ne pouvoient être assez louées, on auroit pu dire que l'Angleterre n'avoit pas à se vanter du service qu'elle rendroit au Roi Philippe, assez puissant alors pour défendre heureusement ses Etats contre les efforts de ses ennemis: que toutefois ce Prince reconnoissant vouloit répondre aux sentimens pacifiques de la Reine de la Grande-Bretagne, & par considération de la part principale qu'elle auroit à la paix, traiter la Nation Angloise plus favorablement que toute autre Nation: qu'il désiroit que cette paix fût solide, & qu'elle ne le feroit pas, si les Anglois obtenoient des avantages si considérables, que tout autre commerce que celui de l'Angleterre en feroit absolument ruiné.

Prior ne repliqua rien à ces réponses, il dit seulement qu'il avoit ordre d'en demander une à ses propositions, & de la reporter en Angleterre; que ses pouvoirs ne lui permettoient ni de chercher des tempéramens, ni de traiter sur des matières si importantes.

Il insista donc sur une réponse précise par

écrit, & contenant soit un consentement, soit un refus positif à ces demandes.

L'un & l'autre étoient également dangereux à lui accorder. Le consentement ruinoit le commerce des François, celui des autres Nations de l'Europe, & vraisemblablement le Roi d'Espagne eût jugé que le bien de son Royaume ne lui permettoit pas d'acquiescer aux conditions que le Roi auroit accordées. Un refus absolu rompoit toute négociation, & fermoit la voie que la Providence avoit ouverte à la paix.

Le Roi jugea que le seul moyen d'écartier l'un & l'autre de ces inconvéniens, étoit de porter la négociation à Londres; & puisque Prior n'étoit pas autorisé à traiter en France, il parut à Sa Majesté qu'un homme bien instruit des avantages que la Nation Angloise recevoit du Roi d'Espagne, réussiroit à les faire comprendre aux Ministres de la Grande-Bretagne, en traitant directement avec le Conseil, & sous les yeux de leur Maîtresse; qu'il pourroit applanir plusieurs difficultés qui s'évanouissent dans le cours d'une négociation commencée de bonne-foi, & conduite avec un désir sincère & réciproque de conclure. D'ailleurs les décisions en seroient plus promptes; elles ne dépendroient pas de l'arrivée incertaine des Couriers, assujettis aux vents & aux flots de la mer. Le succès confirma les judicieuses réflexions & la sagesse de ses résolutions.

Cette

Cette importante négociation demandoit un fujet capable de la conduire avec autant de lumières que de prudence.

On a parlé dans les précédens Mémoires de Ménager, député pour la ville de Rouen au Confeil du Commerce; il étoit très-instruit de celui des Indes, & depuis quelques jours il avoit fait voir aux Ministres de Sa Majesté, ce qu'il avoit rassemblé sur cet article, si essentiel à la négociation dont il s'agissoit. Il fut proposé & choisi comme capable de s'acquitter de cette importante commission. Il ne s'agissoit que de la sûreté de son passage, & de l'agrément de la Reine de la Grande-Bretagne, que le tems ne permettoit pas de demander; mais le Ministre qui traitoit avec Prior, avoit eu la précaution de favoir de lui quelques jours auparavant, si la Reine sa Maîtresse agréeroit qu'il conduisît à Londres un homme de confiance, que le Roi jugeroit peut-être à propos d'envoyer, pour éclaircir les Ministres de cette Princesse sur plusieurs difficultés qu'il ne seroit pas impossible de surmonter.

Prior répondit qu'il n'avoit ni permission ni défense sur un article dont il n'avoit pas été question; qu'il se croyoit en liberté d'exécuter ce que le Roi jugeroit à propos, persuadé que quiconque iroit de sa part à Londres y seroit bien reçu.

Ménager averti de se tenir prêt, fut incessamment instruit, & des demandes de l'An-

gleterre, & des intentions du Roi sur chaque article.

On demandoit de la part de cette Couronne, non que le Roi reconnût le droit de la Reine; on supposoit que cette reconnoissance étoit comme faite dès le moment que la négociation de la paix se transféroit à Londres; mais la reconnoissance dont les Anglois étoient le plus touchés, & qu'ils demandoient instamment, étoit celle de l'ordre établi par le Parlement pour la succession au Trône de la Grande-Bretagne.

Un nouveau Traité de commerce.

La condition réciproque entre la France & l'Angleterre, que l'une & l'autre Nation garderoit & posséderoit tous les pays, domaines & territoires dont elle se trouveroit en possession dans l'Amérique Septentrionale, lorsque le Traité de paix ratifié & les ratifications échangées, seroit publié dans les parties du nouveau Monde.

La cession de Gibraltar & de Port-Mahon de la part du Roi d'Espagne.

Que ce Prince, après la conclusion du Traité, accorderoit aux Anglois les avantages, droits, privilèges dont les François, ou toute autre Nation la plus favorisée, avoient joui ou pourroient jouir dans le commerce avec l'Espagne.

Que la Traite des Nègres, alors entre les mains d'une Compagnie Françoisise, seroit donnée aux deux Compagnies Angloises d'Afrique, & qu'il seroit assigné aux Intéressés des
Pla-

Places en Amérique, où ils pourroient rafraîchir & vendre les Nègres qu'ils y transporteroient.

Que ces Places seroient spécifiées & nommées dans le Traité de paix.

Au - reste la première de toutes les demandes de l'Angleterre, étoit celle de la démolition des fortifications de Dunkerque.

Cet article étoit réservé pour le régler lorsqu'on seroit d'accord sur toutes les autres conditions du Traité.

Le secret de la négociation étoit expressément demandé par les Ministres d'Angleterre. Ils jugeoient absolument nécessaire de cacher aux Hollandois les avantages que la Nation Angloise obtiendrait pour son commerce. Le Roi vouloit en effet le favoriser, & récompenser ainsi les démarches que feroit l'Angleterre, soit pour les intérêts du Roi d'Espagne, soit pour le rétablissement d'une paix juste, raisonnable & solide.

Comme on ne doutoit pas dans le Conseil d'Angleterre que le Roi signant la paix ne reconnût la Reine Anne comme Souveraine des trois Royaumes de la Grande-Bretagne, on ne doutoit pas non plus en France que cette Princesse ne reconnût le Roi Philippe en qualité de seul possesseur légitime de la Monarchie d'Espagne; qu'elle ne promît en conséquence d'employer ses soins & son pouvoir pour obliger ses Alliés à le reconnoître en la même qualité. Toutefois elle ne s'en étoit pas encore expliqué, & jusqu'alors le
filen.

silence de sa part étoit égal sur les autres conditions qui regardoient la France.

Celles que le Roi offroit à l'égard de la paix à faire avec l'Empereur & l'Empire, se bornoient à rétablir le Traité fait à Ryswick en 1697. Mais Sa Majesté demandoit, comme condition essentielle, le rétablissement des Electeurs de Cologne & de Bavière dans leurs Etats, Honneurs & Dignités.

Elle prétendoit pour elle-même la restitution des villes de Lille, de Tournay, d'Aire, de Béthune & de Douay.

Ces conditions si différentes des préliminaires proposés par le Pensionnaire de Hollande, adoptés & soutenus comme fondement nécessaire de la paix, formèrent l'instruction donnée à Ménager. Le Roi l'autorisa de-plus à promettre que Sa Majesté obtiendrait du Roi d'Espagne, de transférer aux Anglois le privilège qu'il avoit quelques années auparavant accordé à une Compagnie Françoisise pour le transport des Nègres en Amérique, aussi-bien que d'assigner des Places dans cette partie du Monde, pour y rafraîchir & vendre ces Esclaves.

Sa Majesté se faisoit fort d'obtenir aussi du Roi Catholique, en faveur des Marchands Anglois, l'exemption des droits imposés dans les ports d'Espagne & des Indes, & la promesse de faire jouir ces Négocians des mêmes avantages, droits & privilèges dont toute autre Nation jouissoit ou pourroit jouir à l'avenir dans l'étendue de la Monarchie d'Espagne.

Mé-

Ménager connoissoit l'importance de conserver à l'Espagne Gibraltar & Port-Mahon, que le Roi Catholique consentoit de sacrifier au bien de la paix ; ainsi l'instruction remettoit à la prudence du Négociateur de disputer sur l'un & l'autre de ces deux articles, autant que la contestation de sa part ne romproit pas la négociation ; & s'il étoit obligé de se rendre, il devoit essayer de retirer quelque avantage de la complaisance dont le Roi lui permettoit d'user, suivant le pouvoir qu'il en avoit du Roi d'Espagne.

Il étoit ordonné à Ménager de promettre qu'il seroit fait un Traité de commerce, ainsi que Prior l'avoit demandé, & suivant les expressions contenues dans son Mémoire *de la manière la plus juste & la plus raisonnable.*

Un article très-important pour la France, étoit celui de l'Île de Terre-neuve, dont les Anglois demandoient la cession aussi-bien que de la Baye & du Détroit d'Hudson. Ils propofoient en même tems que l'une & l'autre Nation demeureroit en possession des pays qu'elle posséderoit au moment de la publication de la paix.

Le commerce de France étoit très-intéressé à cette demande. Elle n'intéressoit pas moins la Marine, l'entretien des Matelôts & la Navigation. Ménager parfaitement instruit de toutes les conséquences, devoit user avec prudence du pouvoir que le Roi lui confioit de se rendre aux instances des Anglois, lorsqu'il le jugeroit nécessaire pour
faci.

faciliter la paix ; alors il pouvoit céder Plaisance & l'Île de Terre-neuve, mais avec des conditions.

La première, que les Sujets du Roi continueroient à faire la pêche des morues, & à les secher, ainsi qu'il s'étoit pratiqué jusqu'alors dans la partie de Terre-neuve dite *du Petit-Nord*.

Que les Anglois renonceroient à toute prétention sur les Îles du Cap-Breton & de Sainte Marie.

Que le Fort-Royal & ce qui dépendoit de l'Acadie, seroit restitué au Roi.

On avoit alors formé à Londres le projet de s'emparer de Quebee. L'Angleterre avoit armé une forte escadre, embarqué des troupes commandées par le Chevalier Hill, frère de la Favorite, & cause principale de sa haine contre Marlborough. On se flattoit à Londres d'un succès heureux de cette entreprise, & déjà les Ministres d'Angleterre prétendoient si elle réussissoit, que Quebec fût cédé à cette Couronne, mais le succès ne répondit pas à leur attente. L'escadre fut dissipée, & la prétention s'évanouit.

De toutes celles que l'Angleterre formoit, aucune ne lui tenoit plus à cœur que la démolition des fortifications de Dunkerque.

Le Roi désiroit de son côté conserver les ouvrages qu'il avoit fait construire, soit pour la défense de cette Place, soit pour assurer l'entrée de son port ; mais la paix étoit nécessaire, & le succès de la négociation, pa-
rois-

roissoit dépendre de la complaisance que Sa Majesté auroit pour l'Angleterre.

S'il falloit lui sacrifier les fortifications & le Port de Dunkerque, on devoit au-moins essayer de tirer quelque'avantage du consentement que le Roi donneroit aux instances pressantes de la Reine d'Angleterre.

Les pouvoirs bornés de Prior ne permettoient pas de traiter avec lui des conditions que le Roi pouvoit prétendre, comme équivalent de la démolition des ouvrages construits, soit à la Ville, soit au Port de Dunkerque. On convint seulement que cet article seroit réservé pour le traiter en Angleterre le dernier de tous, & cependant Ménager fut instruit par avance & en détail, de tous les équivalens qu'il auroit à proposer lorsqu'il s'agiroit de traiter de cette démolition. Ils consistoient à demander la restitution des Places que le Roi avoit perdues en Flandres, principalement de Lille & de Tournay. Le Roi donnoit pouvoir à Ménager d'offrir d'autres Places en échange, si l'état de la négociation le demandoit. Il lui étoit prescrit d'user de ses pouvoirs avec prudence & par degrés. Il seroit inutile de spécifier ce qu'on verra dans la suite de la négociation terminée par les Traités de paix conclus à Utrecht.

L'instruction donnée à Ménager étoit pour lui seul; & l'Abbé Gaultier, encore moins Prior, ne devoient avoir connoissance d'aucun des articles qu'elle contenoit. Il étoit d'ail-

d'ailleurs nécessaire que Ménager suivit leur conseil, pour s'introduire auprès des Ministres de la Reine d'Angleterre, & entrer en conférence avec ceux qu'elle nommeroit pour traiter. Les discours de Prior donnoient lieu de croire qu'elle choisiroit le Comte d'Oxford, Grand-Trésorier, regardé pour lors comme premier Ministre, le Duc de Schiewbury, le Comte de Jersey, & le Secrétaire-d'Etat Saint Jean, qu'elle estimoit à cause de son esprit, de ses lumières, de son zèle, & de son attachement pour elle, aussi-bien que de ses intentions droites pour le bien de l'Etat, par conséquent pour la paix, & qu'elle préféroit par ces raisons au Vicomte d'Armouth, aussi Secrétaire-d'Etat, dont le département comprenoit les affaires de France.

Ménager & ses deux camarades de voyage arrivèrent heureusement à Londres le 18 Août 1711. Le lendemain Prior rendit compte à la Reine de l'arrivée du Négociateur que le Roi avoit jugé à propos d'envoyer en Angleterre. Cette Princesse en apprit la nouvelle avec plaisir, & le soir même Prior vint par son ordre en assurer Ménager. Il ajoûta qu'elle regretoit seulement d'être obligée de garder le secret d'un voyage qui lui étoit très-agréable, & par la nécessité de le cacher, de trouver un obstacle à le traiter comme elle désiroit, & conformément à la dignité de celui qui l'envoyoit en Angleterre. Les assurances que
Prior

Prior donna de la part de la Reine, sa Maîtresse, furent accompagnées de complimens, dont il étoit chargé par les Comtes d'Oxford, de Jersey, le Duc de Schiewbury, & les deux Secrétaires-d'Etat, tous nommés Commissaires pour entrer avec lui en conférence. Prior devoit être compris dans la même commission; son soin particulier avoit été d'ébaucher les matières principales, avant l'ouverture des conférences. Elle étoit fixée à la semaine suivante; mais avant que de conférer, la Reine demandoit une réponse par écrit au Mémoire que Prior avoit remis au Ministre du Roi à Fontainebleau.

La demande étoit embarrassante, & le danger paroïssoit égal à Ménager d'y satisfaire ou de la refuser. Il ne connoïssoit ni les intentions ni le caractère des Commissaires nommés pour conférer avec lui; ils pouvoient faire un mauvais usage de l'Écrit qu'ils demandoient; ils auroient été maîtres, quand ils l'auroient eu entre les mains, d'y faire des observations très-contraires au succès de la négociation: peut-être se feroient-ils prévalu contre ce que Ménager avoit à proposer; & de-plus lui-même n'auroit plus eu la liberté de faire les réserves qu'il jugeroit nécessaire, & de ne s'expliquer que par degrés.

Un refus de sa part n'étoit pas moins dangereux; il auroit donné de justes soupçons de sa bonne-foi, avant que la négociation

iût commencée, avant même que d'avoir vu les Ministres nommés pour les conférences. Les demandes de la Reine d'Angleterre avoient été exposées dans un Mémoire écrit & remis par Prior à l'un des Ministres du Roi: si Ménager n'en ufoit pas de même à l'égard de la réponse de Sa Majesté, il donnoit lieu de croire que ce procédé différent cachoit quelque artifice, dont le Conseil de la Reine devoit se défier.

Ces considérations de part & d'autre bien pesées, Ménager prit le sage parti de dresser le Mémoire qui lui étoit demandé; il le divisa en deux parties.

Il traitoit dans la première l'intérêt & les demandes particulières de l'Angleterre.

La seconde expliquoit ce que le Roi prétendoit pour son Royaume, ses sujets, pour le Roi son petit-fils, & les Alliés de la France & de l'Espagne.

A l'égard de l'Angleterre, le Roi convenoit de reconnoître la Reine Anne, en qualité de Reine de la Grande-Bretagne, de reconnoître aussi la succession à cette Couronne de la manière que les Actes du Parlement d'Angleterre l'avoient établie & réglée en faveur de la Ligne Protestante.

Sa Majesté approuvoit la résolution que le Roi d'Espagne avoit prise, de céder aux Anglois, en considération de la paix, Gibraltar & Port-Mahon, aussi-bien que de leur accorder le privilège dont les François jouissoient alors, de transporter les

Né-

Nègres de la Côte de Guinée en Amérique.

La Nation Angloise devoit jouir dans les pays de la domination d'Espagne, de tous les avantages accordés, ou qui le feroient à la Nation la plus favorisée.

Le Roi, de sa part, cédoit à l'Angleterre l'Île de Terre - Neuve. Les conditions en étoient spécifiées conformément à l'instruction de Sa Majesté, donnée à Ménager.

Elle promettoit & demandoit le secret, si nécessaire à garder au commencement de cette importante négociation.

La seconde partie du Mémoire contenoit les demandes que le Roi faisoit de son côté à la Reine de la Grande - Bretagne.

La première étoit que cette Princesse promît non seulement de reconnoître le Roi Philippe en qualité de légitime Roi d'Espagne, mais de plus de travailler sincèrement & de tout son pouvoir, à le faire reconnoître par ses Alliés en la même qualité de Monarque d'Espagne & des Indes.

Que l'Angleterre concourût au rétablissement du Traité de Ryswyck, en ce qui regarde la frontière entre la France & les Pays-Bas, aussi-bien que les limites avec l'Allemagne.

Le rétablissement des Electeurs de Bavière & de Cologne mis injustement au Banc de l'Empire, dans les Etats, Honneurs & Dignités dont ils avoient été privés, la restitution de leurs effets, la réparation des pertes que l'un & l'autre avoient souffertes,

enfin un dédommagement en faveur de l'Electeur de Bavière, dont la Souveraineté des Païs - Bas lui tiendroit lieu.

Les restitutions à faire aux Princes d'Italie, demandoient trop de discussions pour traiter cet article dans les conférences de Londres. Il étoit proposé par le Mémoire, de le remettre aux conférences de la paix générale. Alors on auroit examiné, & en même tems réglé les mesures à prendre pour assurer la liberté & la tranquillité de l'Italie ; toutefois sans déroger aux dispositions à faire en faveur du Duc de Savoye.

Il ne restoit à répondre qu'à l'article des Places que les Anglois demandoient au Roi d'Espagne, dans les Indes Occidentales, pour la facilité & la sûreté de leur commerce en Amérique ; prétention d'autant plus difficile à rejeter, qu'elle intéressoit personnellement le Grand-Trésorier, auteur du nouvel Etablissement de la Compagnie du Sud. Ménager n'oublia rien pour persuader à Prior, que les Commissaires ne devoient pas insister sur une condition qu'ils n'obtiendroient jamais du Roi d'Espagne.

Il joignit à ses réponses par écrit, un Mémoire contenant un plan de commerce, conforme à l'intérêt commun de toutes les Nations de l'Europe. Il laissoit entendre que ce plan étant suivi, le Roi pourroit encore obtenir du Roi d'Espagne quelque avantage particulier en faveur des marchandises du cru & des fabriques d'Angleterre.

Les

Les deux Mémoires plurent à la Reine d'Angleterre aussi-bien qu'à ses Ministres. Elle avoit déclaré le 25 Août à son Conseil, qu'une personne revêtue des pouvoirs du Roi, & chargée de propositions de paix, étoit actuellement à Londres; qu'elle avoit jugé à propos de savoir quelles étoient ces propositions, & nommé pour les entendre, les deux Secrétaires-d'Etat joints avec Prior; que l'ouvrage seroit consommé avec le Comte d'Oxford & le Duc de Schiewbury.

Elle donna ses ordres en même tems pour adoucir, autant qu'il seroit possible, l'en-nui que Ménager devoit souffrir vraisemblablement, de se tenir encore quelque tems enfermé & caché aux yeux du Public.

Elle voulut de-plus le défrayer pendant le séjour qu'il seroit à Londres, & l'Abbé Gaultier en eut la commission.

La première conférence s'ouvrit le 26 Août chez le Comte de Jersey. Il fut permis à l'Abbé Gaultier d'y assister; elle dura quatre heures, & rien n'y fut décidé. Ménager exposa & fit valoir les avantages que les Anglois, par l'interposition du Roi, obtiendroient pour le commerce de la Nation en Amérique. Il fut écouté avec plaisir, mais lorsqu'il voulut ensuite expliquer les conditions que Sa Majesté demandoit pour elle & ses Alliés, on lui répondit qu'il ne s'agissoit dans le moment présent que des intérêts de l'Angleterre, que ceux du Roi

& de ses Alliés seroient traités aux conférences de la paix générale. Ménager repliqua vainement, on lui dit plus séchement encore, qu'une telle discussion demandoit trop de tems, & qu'il falloit finir.

Le désir de finir promptement de la part des Ministres d'Angleterre, adoucissoit en quelque sorte la sécheresse de la réponse. Prior confirma le lendemain les bonnes dispositions du Conseil; il ajouta de plus que le Roi ne risquoit rien, & qu'il seroit content.

Le 28 Août, le Secrétaire-d'Etat, Saint Jean, se rendit le matin chez Ménager. Il venoit de la part de la Reine, & dit par ordre de cette Princesse, qu'elle étoit surprise que Ménager eût proposé d'entrer dans le détail des conditions qui regardoient l'intérêt du Roi, en commençant une négociation qui ne devoit rouler uniquement que sur l'intérêt particulier de l'Angleterre. Ce Ministre le pria de lui déclarer s'il étoit autorisé à convenir des avantages qui regardoient seulement la Nation Angloise. Ménager avoit déjà dit qu'il en avoit le pouvoir; il le redit encore à Saint Jean, & de plus qu'il étoit autorisé à traiter des conditions que Sa Majesté désiroit réciproquement pour elle-même & pour ses Alliés.

Craignant cependant d'être congédié s'il résistoit, il déclara qu'il étoit prêt à se conformer aux intentions de la Reine; que si cette Princesse vouloit, il présenteroit un
projet

projet de convention à faire uniquement entre la France & l'Angleterre, dont les conditions regarderoient seulement l'intérêt des fujets de l'un & l'autre Royaume, qu'il l'enverroit au Roi pour recevoir au-plutôt de nouveaux ordres de Sa Majesté.

Saint Jean revenu le soir du même jour, dit que l'expédient proposé ne convenoit pas; que le meilleur parti que Ménager eût à prendre étoit de retourner en France, pour exposer lui-même l'état des affaires, & recevoir les nouveaux ordres qu'il prétendoit demander par ses Lettres. Je partirois, répondit-il, s'il m'étoit permis de m'en retourner sans en avoir reçu du Roi un ordre positif. Je vous prie donc de me faire donner une Barque, pour le passage d'un Courier que je vais envoyer en France. La dépêche que je lui remettrai, informera le Roi des intentions de la Reine, conformément à ce que vous m'en dites de sa part. Saint Jean satisfait de la réponse, pria Ménager de différer l'expédition du Courier, & surtout de ne rien écrire par la Poste ordinaire qui partoît le même jour

Le lendemain 29, les deux Secrétaires-d'Etat allèrent chez Prior à dessein d'y parler à Ménager; ils le trouvèrent, & lui dirent que la Reine ne jugeoit pas à propos, & ne vouloit pas qu'il partît.

Qu'elle avoit donné ordre de préparer le Bâtiment qu'il demandoit pour faire passer le Courier qu'il enverroit en France.

L'expédition fut cependant retardée jusqu'au 3 de Septembre, & pendant cet intervalle on l'exhortoit à la patience, en l'assurant qu'on travailloit assidûment à lever les difficultés de la négociation.

Les Ministres le firent avertir le 3 de Septembre, de se trouver le soir à la conférence qui se tiendroit chez le Comte de Jersey. D'Oxford, Saint Jean & Prior s'y rendirent. Ménager y conduisit l'Abbé Gaultier. Lorsqu'ils furent assemblés, Saint Jean possédant mieux la Langue Françoisë, & plus éloquent que d'Armouth, son collègue, prit la parole. Il voulut prouver que dans le moment présent il ne s'agissoit que de convenir des avantages que la paix procuroit à l'Angleterre ; il assura que sitôt qu'on en feroit d'accord, la Reine sa Maîtresse donneroit toute son attention aux intérêts de la France ; que cette Princesse avoit commandé de préparer un Paquet-bot pour servir au passage du Courier que Ménager enverroit à Calais, mais qu'il falloit auparavant reprendre les points contestés, & sur chaque article donner des réponses précises. Ménager le promit.

Les Ministres Anglois demandèrent pour première condition, la démolition totale des ouvrages que le Roi avoit fait construire à Dunkerque, tant sur terre que sur mer. Envain Ménager essaya-t-il de les réduire à se contenter de la destruction du Rishban & des Forts de la Marine. Ils furent inflexibles.

bles. Les fortifications d'une telle Place causoient trop de jalousie à l'Angleterre, pour les laisser subsister. Il fallût donc se rendre; mais en cédant, Ménager suivant les ordres du Roi, demanda le prix de la complaisance que Sa Majesté auroit pour la Reine de la Grande-Bretagne. Il consistoit à procurer, lors de la paix, un équivalent pour la démolition de tous les ouvrages construits pour la défense de Dunkerque & la sûreté de son Port.

Ménager proposa pour équivalent la restitution des villes de Lille & de Tournay.

Les Ministres assurèrent que l'intention de la Reine, leur Maîtresse, étoit véritablement de faire donner un dédommagement au Roi. Quant à la qualité, ils dirent qu'il étoit alors impossible de la déterminer.

Après l'article de Dunkerque, on traita celui des sûretés réelles, que les Anglois demandoient pour le commerce de la Nation en Amérique. Les Ministres prétendoient que la seule que le Roi d'Espagne pourroit donner, étoit d'assigner & de livrer à l'Angleterre des Places aux Indes Occidentales, ainsi que Prior s'en étoit expliqué à Fontainebleau.

Ménager déclara qu'il ne falloit pas espérer que le Roi d'Espagne admît jamais une telle prétention. Quel sera donc, dirent-ils, l'avantage que nous obtiendrons pour notre commerce? Ce sera, répondit Ménager, l'exemption des droits de Cadix & des In-

dès, sur les marchandises du cru & fabrique d'Angleterre.

Ils demandèrent si cet avantage seroit accordé seulement à la Nation Angloise, ou si les autres Nations en jouiroient pareillement. Je fais, dit Ménager, que lorsque j'étois à Madrid, le Roi d'Espagne avoit intention de lever au-moins quinze pour cent de droits sur les marchandises, tant à Cadix que dans les Indes, & d'y assujettir également toutes les Nations.

Saint Jean demanda si les François ne jouiroient pas de la même exemption, que le Roi Catholique accorderoit aux Anglois.

Ménager répondit que ce Prince ne s'en étoit pas expliqué, mais il prouva par le détail de toutes les prérogatives dont jouissoient les Négociations d'Angleterre, ajoutant encore à cette exemption le transport des Nègres, que la Nation Angloise seroit plus favorisée dans son commerce que toute autre Nation de l'Europe.

Les preuves qu'il en donna, n'eurent pas le pouvoir de persuader les Ministres. Ils revinrent à demander quelles seroient les sûretés de la jouissance qu'il prétendoit tant faire valoir. Il proposa de faire jurer la convention dans l'Assemblée des Etats de Castille. Telles Assemblées, reprit le Comte d'Oxford, *sunt magni nominis umbræ*.

Voulez-vous, dit Ménager, que la garde de Cadix soit confiée aux Suisses? L'expédient, répondirent les Ministres, seroit excel-

excellent pour les Officiers & les Soldats de la Nation Helvétique, il ne convient pas à l'Angleterre.

Il offrit donc Port-Mahon pour sûreté ; à la bonne heure, dirent-ils, pour la sûreté du commerce de la Méditerranée, mais quel rapport Port-Mahon a-t-il avec l'Amérique ?

Saint Jean continua d'insister sur la nécessité d'accorder à l'Angleterre des Places aux Indes Occidentales pour la sûreté de son commerce. Il se réduisit cependant à demander, comme un dédommagement du refus que faisoit le Roi d'Espagne, qu'il consentît au-moins à donner aux Anglois la Traite des Nègres pendant 30 ans. Le terme étoit long, toutefois Ménager dit qu'il étoit persuadé que le Roi emploieroit ses puissans offices pour procurer aux Anglois ce nouvel avantage.

Saint Jean vouloit *quelque chose de plus*, comme il s'en expliqua, réservant cependant à le spécifier par un Mémoire qu'il dressoit au sujet des différentes questions agitées dans la conférence.

Envain Ménager essaya d'y faire entrer les intérêts des Electeurs de Cologne & de Bavière. La réponse déjà faite fut répétée, & cet article remis aux conférences générales de la paix.

Le Mémoire que Saint Jean avoit promis étant dressé, il l'apporta & le remit à Ménager, dans une nouvelle conférence tenue
chez

chez Prior le 9 Septembre. C'étoit une répétition de toutes les demandes faites par l'Angleterre.

La Reine de la Grande-Bretagne voyoit avec plaisir que le Roi consentît à plusieurs articles de ses prétentions, mais elle excluoit tous ceux qui regardoient la France, l'Espagne & leurs Alliés: le tems d'en traiter n'étoit pas encore venu, il falloit attendre l'ouverture des conférences à tenir pour la paix générale. Les Anglois ne remettoient pas à ce terme, peut-être éloigné, l'effet des promesses que Ménager leur avoit faites; ils vouloient jouir de la récompense avant que d'avoir rendu le service, surtout être exempts des droits de Cadix & des Indes, avantage que Ménager estimoit être de quinze pour cent de profit.

La négociation n'avançoit pas, & le succès en auroit paru douteux, si l'intérêt personnel des Ministres n'eût été d'abrégier les difficultés, & de conclure au-plutôt; mais un autre intérêt, au-moins aussi pressant, les retenoit.

La vue de l'avenir doit toujours être présente dans un Pays sujet aux révolutions. La Nation Angloise se persuade qu'elle ne doit point imputer à ses Rois, ce qu'elle regarde comme fautes essentielles dans le Gouvernement; mais qu'elles sont uniquement l'effet des mauvais conseils; que ceux qui les ont donnés, sont les seuls coupables, qu'ils

qu'ils doivent par conséquent porter la peine d'être à leur malversation.

L'état des affaires d'Angleterre pouvoit changer d'un jour à l'autre. La sûreté de ses Ministres, en traitant séparément des Alliés de cette Couronne, ne pouvoit être, s'il y en avoit quelqu'une pour eux, que d'obtenir par la paix des avantages tels que la considération du bien qu'ils auroient procuré à la Nation, les garantît, s'il étoit possible, des funestes effets d'une révolution, & les mit à couvert de la vengeance de leurs ennemis. Ces réflexions n'éteignirent pas en eux le désir de surmonter les obstacles qui s'opposoient à la paix.

On parla du lieu où s'assembleroient, pour la traiter, les Ministres de toutes les Puissances intéressées à la guerre présente. On convint que les conférences se tiendroient plus commodément à La Haye qu'en tout autre endroit. Déjà le Comte de Jersey étoit désigné pour y assister, comme premier Plénipotentiaire de la Reine de la Grande-Bretagne. Il y avoit lieu de croire que ses intentions pour la paix étant excellentes, il s'acquitteroit parfaitement de cette importante commission, mais la mort l'enleva subitement, lorsque la prolongation de sa vie paroissoit le plus nécessaire.

Après que le Mémoire dressé par Saint Jean eut été remis entre les mains de Ménager, on jugea qu'il étoit à propos de le confier à l'Abbé Gaultier, pour le porter à
Ver-

Verfailles, & rendre un compte exact de ce qui s'étoit paffé, dont il étoit parfaitement instruit, & dont il pouvoit parler comme témoin. La Reine voulut qu'il fût accompagné d'un Meflager d'Etat, précaution néceffaire pour le préférer de la perquifition des Commis des Douanes. Ménager en avoit éprouvé la néceffité en arrivant en Angleterre, & ce ne fut pas fans peine que Prior le délivra pour lors de leurs mains avides.

Gaultier arrivé à Verfailles, expofa fa commiffion. Elle n'étoit pas telle qu'on avoit lieu de fe le promettre ; car il paroiffoit jufté que puifque le Roi s'engageoit à procurer à l'Angleterre des avantages confidérables, l'engagement envers Sa Majefté fût réciproque de la part de la Reine de la Grande-Bretagne. On ne pouvoit cependant douter de la fincérité des Miniftres de cette Princeffe, intéreffés personnellement à la paix, s'ils vouloient conferver non feulement leur fortune, mais de-plus leurs têtes.

Le Roi voulut bien confidérer leur fituation périlleufe, entrer dans leurs peines, & pour les aider, fe relâcher de ce qu'il pouvoit prétendre & foutenir équitablement. Sa Majefté donna fes ordres pour drefler un Mémoire qui fervît de réponfe à chaque article de celui des Miniftres d'Angleterre, en même tems d'instruction à Ménager ; perfuadée que la Reine d'Angleterre & fes Miniftres recevroient avec autant de reconnoif-
fance

fance que de plaisir, ces nouvelles preuves d'un désir bien véritable de procurer à cette Princesse la gloire de contribuer à la pacification de l'Europe. Ce Mémoire signé du Roi, autorisoit Ménager à consentir qu'on remît aux conférences générales de la paix, l'équivalent que Sa Majesté demandoit pour la démolition des ouvrages de Dunkerque.

Elle approuvoit les conditions demandées par les Anglois, pour tenir lieu des Places que le Roi d'Espagne ne pouvoit accorder dans les Indes.

Le Roi avoit déjà consenti de céder à l'Angleterre, dans l'Amérique Septentrionale, Plaifance & l'île de Terre-Neuve; mais il renouvela les ordres donnés à Ménager, de persister à réserver aux François la liberté de pêcher & de secher les morues dans la partie du Petit-Nord.

Sa Majesté demandoit une renonciation formelle, de la part de l'Angleterre, à toute prétention sur les Iles du Cap-Breton, de Saint-Pierre, & de Sainte-Marie. Elle se réservoit la faculté de faire dans ces Iles les Etablissmens qu'elle jugeroit à propos.

Ménager devoit insister sur la restitution de Port-Royal & de toutes les dépendances de l'Acadie; & comme il étoit encore incertain si les Anglois avoient réussi dans leur entreprise de Québec, le Roi demandoit, en cas de succès de leur part, que cette

Vil-

Ville lui fût restituée, avec les dépendances du Canada.

Sa Majesté donna ordre à Ménager d'ajouter à la cession de Terre-Neuve, celle de la Baye & du Détroit d'Hudson; & pour faire voir à la Reine de la Grande-Bretagne & à ses Ministres, le désir qu'elle avoit de faciliter le succès de leurs bonnes intentions, elle permit à Ménager, par une clause particulière & séparée du Mémoire, de remettre à la négociation générale de la paix, toute discussion sur l'article de l'Amérique Septentrionale.

Le pouvoir donné à Ménager lorsqu'il partit pour l'Angleterre, l'autorisoit à *traiter & à négocier avec les Ministres de tous les Princes & Etats en guerre contre Sa Majesté.*

Les Commissaires de la Reine de la Grande-Bretagne avoient demandé que ce pouvoir fût restreint, puisqu'il ne s'agissoit à Londres que de traiter avec l'Angleterre seule. Le Roi consentit à leur demande, le pouvoir fut changé, & celui que le Roi envoya à Ménager, fut dressé conformément au désir des Anglois.

Ils avoient prévenu les intentions du Roi, en rejetant la proposition de confier à des Troupes Suisses la garde de Cadix. Sa Majesté avoit aussi des raisons particulières & secrètes, de ne pas approuver le plan proposé par Ménager pour le commerce des Indes: elle lui fit écrire de laisser absolument

ment tomber l'une & l'autre de ces propositions.

Le Secrétaire-d'Etat Saint Jean avoit demandé en général les conditions que le Roi offriroit pour la paix à faire avec tous les ennemis de la France. L'intention de la Reine de la Grande-Bretagne étoit de faire passer ce Mémoire en Hollande. Il fut joint aux nouvelles instructions données à Ménager, & remis à l'Abbé Gaultier. C'étoit le même que le Roi avoit fait remettre à Prior, lorsqu'il partit de Fontainebleau, à l'exception du préambule, & de l'offre générale d'une Barrière pour l'Empire, insérée au quatrième article, dans les mêmes termes que Saint Jean l'avoit demandé.

Ménager eût ordre de remettre aux Ministres de la Grande-Bretagne le Mémoire contenant ces propositions générales, & de le signer s'ils le désiroient.

Ils avoient pensé que La Haye seroit un lieu propre pour y traiter la paix; Ménager le pensoit comme eux: le Roi en jugea différemment, & remarqua l'inconvénient qu'il y auroit à traiter la paix en présence & sous les yeux du Pensionnaire, lié avec le Duc de Marlborough, intéressés l'un & l'autre, principalement le dernier, à prolonger la guerre, & toujours opposés à la paix; dont le Pensionnaire, auteur des préliminaires, éloigneroit la conclusion de tout son pouvoir; & que peut-être il y réussiroit, s'il

étoit nommé , comme il le feroit apparemment, un des Plénipotentiaires de la République.

L'exclusion de La Haye n'empêchoit pas qu'on ne choisît quelque'autre Ville des Provinces - Unies. Utrecht, Arnhem, Nimègue, toutes ces Villes pouvoient convenir, ou toute autre que la Reine de la Grande-Bretagne agréeroit, puisqu'elle rejettoit Aix-la-Chapelle & Liège; mais le choix à faire pour le lieu de l'assemblée n'étoit pas un point assez important pour la retarder d'un moment, & différer par conséquent la négociation sérieuse de la paix. Il suffisoit donc de représenter l'inconvénient qu'il y auroit de la traiter à La Haye; & si la Reine d'Angleterre n'en étoit pas touchée, Ménager avoit ordre de ne pas insister & de se conformer à ce qu'elle penseroit.

Comme il voyoit approcher la fin de sa commission, & que selon toute apparence elle se termineroit heureusement, il avoit demandé les ordres du Roi sur la conduite qu'il auroit à tenir avant son départ, à l'égard de la personne de la Reine. Il avoit traité avec les Ministres de cette Princesse en conséquence des pouvoirs dont ils étoient revêtus. Il les avoit donc reconnus comme Ministres de la Souveraine des Royaumes de la Grande-Bretagne, autorisés par elle à conférer avec lui sur l'affaire la plus importante qu'il y eût alors en Europe, puisqu'il s'agissoit de sa pacification générale.

La négociation de part & d'autre avoit été conduite avec une égale bonne-foi, & un désir égal de la terminer heureusement. Il étoit difficile dans ces circonstances qu'il partît de Londres sans se présenter à une Princesse dont les intentions n'étoient plus douteuses, mais qui par les effets se montroient telles que le Roi pouvoit le désirer. Ménager n'osa pas cependant demander une audience sans en avoir un ordre exprès de Sa Majesté, qui jusqu'alors n'avoit pas reconnu la Reine Anne en qualité de Reine d'Angleterre.

L'ordre lui fut envoyé, ou plutôt la permission, de prendre congé de la Reine, si ses Ministres témoignoit le désirer, ou s'il croyoit lui-même ne pouvoir s'en dispenser avec bienfiance.

L'Abbé Gaultier chargé du nouveau Mémoire & des Instructions du Roi pour Ménager, arriva le 23 Septembre à Londres. Prior en avertit le Comte d'Oxford. Les Ministres commis par la Reine, revinrent de Windsor; & cependant Ménager, accompagné de l'Abbé Gaultier, se rendit le même jour à huit heures du soir chez le Grand-Trésorier. La réception exprima mieux que les paroles, la joie que ce Ministre ressentoit des réponses du Roi, dont il n'avoit encore qu'une connoissance générale. Le Grand-Trésorier retint Ménager à souper avec lui familièrement. Après que les domestiques furent retirés, le Comte d'Oxford lui

dit qu'il en uſoit avec lui comme avec ſon ami, & qu'il regardoit le Roi comme le bon Allié de l'Angleterre; il but à la fanté de Sa Majeſté, à celle de Monſieur le Dauphin, enfin de ſes Miniſtres.

On parla du lieu où ſe tiendroient les conférences pour la paix. Ménager fit obſerver l'inconvénient de les tenir à La Haye. Le Roi, dit Oxford, ſera content ſur cet article & ſur le reſte. Il convint que les délais ſeroient pernicioſeux pour la négociation, & promit une conférence pour le lendemain.

Les Miniſtres que la Reine en avoit chargé, ſe rendirent en effet chez Prior le 30 Septembre, à neuf heures du ſoir. Ils s'enfermèrent dans un cabinet, & Ménager arrivant, attendit aſſez longtems avant que de pouvoir leur parler. Lorsqu'il fut introduit, il remarqua ſur leurs viſages beaucoup d'altération. Le Duc de Schrewbury particulièrement lui parut le plus agité. Toutefois la réception de leur part fut non ſeulement polie, mais remplie de marques de ſatiſfaction.

La conférence ouverte, Ménager dit que nonobſtant la peine que le Roi pouvoit juſtement reſſentir du refus que l'Angleterre faisoit de prendre le moindre engagement ſur aucun des points qui regardoient les intérêts de la France, Sa Majeſté s'étoit cependant déterminée à ſatiſfaire l'Angleterre ſur la plus grande partie des demandes de cette Couronne. Il fit voir le nouveau

pouvoir qu'il avoit reçu pour signer, comme préliminaires, les réponses du Roi à ses demandes.

Le Duc de Schrewbury lut le pouvoir, & le relut plusieurs fois. Ménager crut remarquer qu'il le lisoit avec l'attention d'un homme qui désiroit d'y trouver quelque difficulté & quelque sujet de contestation; mais s'il en avoit la pensée, il n'en eut pas la satisfaction; on ne trouva rien à redire au pouvoir. On passa donc à lire les réponses.

Les Ministres d'Angleterre paroissoient toujours également agités, surtout Schrewbury. Ménager ne pouvoit en deviner la cause, encore moins quelle en feroit la fin.

Cette cause étoit en partie la timidité naturelle du Duc de Schrewbury. Il connoissoit son pays, & le péril où sont exposés les Ministres du Souverain, soit que le règne change, soit que le crédit & l'autorité passent d'un parti à l'autre. Plus il étoit éclairé, plus la prévoyance craintive de l'avenir faisoit d'impression sur son esprit; elle l'entraîna même, malgré la douceur de son caractère, à parler durement à Ménager dans une des conférences. Schrewbury désiroit cependant la paix autant qu'aucun des autres Ministres. Tous étoient frappés de la crainte d'un tems qui peut-être ne feroit pas éloigné, & nonobstant leurs bonnes intentions, la réflexion les retenoit, à l'exception de Saint Jean. Il lut tout haut les pièces que Ménager venoit de re-

mettre; il donnoit à chaque article des marques d'approbation.

La lecture achevée, ce qu'il y eut de dispute roula seulement sur les articles concernant l'Amérique. Les Anglois contestèrent la faculté que le Roi, cédant l'Ile de Terre-Neuve, réservoir à ses Sujets de pêcher & de secher les morues sur la côte de cette Ile.

Les autres articles de cession réciproque dans cette partie du Monde, furent aussi débattus. Enfin les difficultés sur cet article se réduisirent à la seule prétention que les Anglois formèrent, d'un dédommagement de la dépense que l'expédition sur le Canada couteroit à l'Angleterre. Les dernières nouvelles qu'ils en avoient apprises par les Lettres du Chevalier Kill, Commandant de l'Escadre Angloise, portoient qu'il étoit entré dans le Fleuve de Saint-Laurent; mais le succès de l'entreprise étoit encore incertain.

On ne décida rien sur cet article, moins intéressant pour l'Angleterre que pour le frère de la Favorite; & cette considération plus que toute autre, excitoit l'attention des Ministres.

Ménager fixé par les instructions que le Roi lui avoit envoyées, représenta qu'il ne pouvoit s'avancer au-delà des ordres qu'il avoit reçus; qu'il prévoyoit cependant avec douleur le préjudice que la négociation souffriroit, s'il étoit contraint, avant de la finir, de retourner en France.

Les

Les Anglois proposèrent de remettre aux conférences de la paix générale les questions actuellement agitées. Ménager répondit qu'il falloit donc y remettre la condition de trente années de jouissance du transport des Nègres, & la cession de l'Île de Saint-Christophe.

Les Anglois répondirent qu'on y songeroit, & le prièrent de confier à Saint Jean les copies du nouveau pouvoir, du Mémoire du Roi, & de celui des propositions générales pour la paix, afin de faire voir ces différentes pièces à la Reine leur Maîtresse.

Le silence régna quelque tems. Saint Jean le rompit, & dit qu'il étoit prescrit par un Acte du Parlement, que qui que ce soit en Angleterre ne pourroit être autorisé à traiter avec un Prince qui recevoit le Prétendant dans ses Etats. Aucun point traité dans la conférence ne donnoit lieu à cette réflexion, aussi n'étoit-elle pas faite sur le champ ; elle étoit une des deux causes de la contestation que les Ministres avoient eue entr'eux dans le cabinet de Prior, & de l'agitation que Ménager remarqua sur leurs visages lorsqu'ils commencèrent à conférer. Un tel scrupule de leur part ne pouvoit être prévu, & Ménager n'étoit pas préparé pour y répondre. Il ne parut pas cependant embarrassé de ce nouvel incident. Il y a, dit-il, sept ou huit mois qu'on traite de bonne-foi des moyens de parvenir à la paix. Vous avez donné un Mémoire de vos prétentions.

Les réponses du Roi sont sincères, & j'ai reçu de Sa Majesté un nouveau pouvoir, tel & dans les termes que vous avez demandé; vous me faites présentement une difficulté toute nouvelle. Vous savez qu'il est impossible que je sois instruit pour y répondre, puisqu'elle ne fait que de naître, & qu'elle n'a été imaginée qu'en ce moment. Je dirai seulement qu'elle est prématurée; car il ne s'agit pas actuellement d'un Traité, mais simplement des préliminaires. Vous donnerez à vos Plénipotentiaires tels ordres qu'il vous plaira, quand il sera question de la paix; peut-être alors n'aurez-vous plus la même inquiétude que vous témoignez aujourd'hui. Le Chevalier de Saint George voyage présentement dans les différentes Provinces de France, qui peut dire où il se trouvera, s'il sera encore dans le Royaume, ou s'il aura passé dans quelqu'autre Etat, quand les conférences pour la paix seront ouvertes? L'observation parut bonne, les Ministres y applaudirent unanimement, & promirent que la Reine leur Maîtresse feroit expédier incessamment le pouvoir d'accepter les offres du Roi en faveur de la Grande-Bretagne.

La crainte de ces Ministres pouvoit paroître frivole à qui n'auroit pas connu la constitution de l'Angleterre, & le danger continuel où sont exposés ceux qui ont en main l'administration des principales affaires de l'Etat. Ces mêmes Ministres l'éprouvèrent, lors-

lorsque , peu d'années après , le Duc d'Hanovre monta sur le Trône de la Grande-Bretagne. Leurs ennemis en crédit auprès du nouveau Souverain , & ne respirant que la vengeance , persécutèrent ceux que la Reine Anne avoit employés à la pacification de l'Europe ; & quelques - uns d'entre eux n'eurent d'autre récompense du bien qu'ils procurèrent à leur Patrie , que d'en être bannis & traités comme criminels. On les accusa de transaction secrète en faveur du Prétendant , dont il n'avoit été parlé de leur part , que pour demander qu'il fût obligé de sortir de France , comme condition essentielle à la paix. Faute de preuve d'une accusation si grave à l'égard de l'Angleterre , les délateurs furent obligés de dire , que dans la recherche qu'ils avoient faite des Lettres & Papiers dont ils étoient demeurés les maîtres , les preuves des négociations secrètes en faveur du Prétendant manquoient ; & suivant les expressions du Comité Secret , „ ne se sont pas trouvées dans le grand nombre des volumes , livres & papiers qu'ils ont visités & examinés”.

Ménager invité de se rendre chez Prior le 4 Octobre , y trouva Saint Jean , accompagné d'un Commissaire des Plantations Angloises en Amérique , nommé Moore. Il s'agissoit d'applanir quelques difficultés sur les termes dont on useroit pour exprimer la permission d'introduire des Nègres dans les Ports de l'Amérique , aussi - bien que de sa-

voir en quoi consistoit l'exemption des droits de quinze pour cent, que Ménager promettoit pour les marchandises Angloises portées en Espagne, & qu'il faisoit valoir comme un avantage très-considerable pour la Nation.

Enfin la condition de démolir les fortifications de Dunkerque, & d'en combler le Port, n'étoit pas, à leur sens, suffisamment expliquée.

Saint Jean, dont les intentions pour la paix étoient admirables, concourut à surmonter ces difficultés. Il voyoit avec douleur qu'une négociation si importante couroit risque de se rompre par de legers soupçons, formés à l'occasion de quelques termes qui sembloient équivoques.

Ménager lui fit observer que les réponses du Roi étoient précises, & telles que les Ministres d'Angleterre les avoient demandées; qu'elles n'étoient ni douteuses ni équivoques, & qu'il suffisoit de les relire attentivement pour dissiper tout ombrage. Il réitéra les assurances qu'il avoit déjà données, que le Roi procureroit à la nouvelle Compagnie de l'*Asiento* les mêmes prérogatives dont la Compagnie Françoise avoit joui jusqu'alors.

La contestation s'échauffa sur la faculté que le Roi réservoit à ses Sujets, de pêcher & de secher les morues sur la côte de Terre-Neuve. Ménager soutint que le Roi ne pouvoit abandonner cette réserve, mais il promit que Sa Majesté consentiroit à porter aux conférences générales de la paix la discussion des autres difficultés. Le

Le séjour du Roi Jaques en France revint encore sur le tapis, & Saint Jean traita cet article comme formant un obstacle insurmontable à la paix. Il se plaignit même du refus que le Roi faisoit de consentir, en traitant à Londres, à la même condition qu'il avoit accordée en conséquence des préliminaires dressés à La Haye par le Pensionnaire de Hollande en 1709.

Ménager fit voir que la négociation présente étoit infiniment plus avantageuse à l'Angleterre, que ne l'avoit été le projet de 1709, les intérêts de la Nation Angloise ayant été pour lors abandonnés. Il renouvela la proposition qu'il avoit déjà faite, de remettre aux conférences de la paix l'article du lieu où le Roi Jaques établiroit son séjour. Au - reste il appuya fortement sur l'intérêt particulier qui devoit obliger les Ministres d'Angleterre à finir au - plutôt la négociation ; & pour cet effet il exhorta Saint Jean à s'en tenir aux réponses du Roi, suffisantes pour contenter la Reine d'Angleterre, comme elle en avoit effectivement paru satisfaite. S'il faut, dit - il, que je retourne en France, vous exposez la négociation non seulement à de fâcheux délais, mais encore à une fin malheureuse. Cela est d'autant plus à craindre, que depuis quelques jours la Reine a confié son secret au Duc de Buckingham, au Lord Pawlet, & à l'Evêque de Bristol ; chacun d'eux, pour faire valoir sa pénétration, a proposé des changemens & des
addi-

additions; c'en est assez pour causer de nouveaux embarras.

Ces agitations se calmèrent; & dès le lendemain de la seconde conférence, Saint Jean de retour de Windfor à Londres, fit avertir Ménager qu'il l'attendoit chez Prior. L'orage étoit dissipé, une sérénité parfaite succédoit à la tempête. La Reine, avec son Conseil, avoit résolu de ne pas s'arrêter aux observations faites sur quelques termes jugés ambigus dans la réponse du Roi. Le Secrétaire-d'Etat dit que l'amour de la paix l'avoit emporté, dans l'esprit de sa Maîtresse, sur toute autre considération; elle ne souhaitoit plus d'autre changement que celui du terme d'*Amérique Septentrionale*, & se réduisoit à demander que cette partie de l'Amérique fût désignée par l'expression d'*Amérique sur la Mer du Nord*.

La difficulté de laisser aux François le droit de pêcher & de secher sur les côtes de Terre-Neuve, étoit levée; la Reine y consentoit. Ménager étoit trop sage pour contester le changement de terme que cette Princesse désiroit, ainsi la satisfaction fut égale de sa part & de celle de Saint Jean.

Cette Princesse avoit donné ordre d'expédier un pouvoir à ses Commissaires pour les autoriser à traiter dans les formes. Le projet étoit d'expliquer clairement & précisément, par une convention particulière, les conditions réciproquement accordées. Ménager, depuis qu'il étoit à Londres, avoit éprou-

éprouvé les variations du Conseil d'Angleterre. Il favoit par fa propre expérience, que les réfolutions prises la veille, étoient fouvent détruites le lendemain. Il craignit donc les nouveaux embarras, que quelques expreffions inférées dans cette convention pourroient produire; & pour éviter tout fujet de conteftation, il fit observer à Saint Jean que la convention feroit peut-être une fource de nouvelles difputes; & de-plus, dit-il, elle eft absolument inutile. Le Roi feul s'engage, & la Reine accepte fimplement ce qu'il promet en faveur de la Grande-Bretagne. Il fuffit donc que je figne, en vertu du pouvoir que j'en ai reçu, les conditions accordées à la demande de cette Princeffe. Elle fignera de fa part qu'elle les accepte, & vous me donnerez ce contentement figné d'elle, fur un double du Mémoire que je vous ai délivré: obfervez auffi que mon pouvoir eft borné à figner l'engagement que le Roi veut bien prendre.

Saint Jean fatisfait de la réponfe de Ménager, ajoûta qu'il falloit encore guérir les fcrupules du Conseil, & calmer fon inquiétude au fujet des obfcuretés qu'il croyoit remarquer dans quelques articles des réponfes du Roi. Ménager promit de fpecifier bien clairement, que lorsqu'il feroit queftion de traiter de la paix générale, les conditions que le Roi accordoit à l'Angleterre, feroient rédigées dans la forme ordinaire des Traités; qu'elles feroient expliquées de la man-

nié-

nière la plus intelligible, à la fatisfaction commune des Couronnes de France & de la Grande - Bretagne.

Le Secrétaire-d'Etat, content de ces assurances, prit le Mémoire de Ménager. Il lui dit qu'il falloit aller tous deux ensemble à Windfor, qu'il l'y mèneroit & le présenteroit à la Reine sa Maîtresse; que ce seroit de la bouche de cette Princesse qu'il apprendroit ses sentimens, & qu'il jugeroit par ses expressions de la sincérité de ses desirs pour la paix; qu'ils étoient si vifs, & qu'elle les avoit fait connoître si clairement à son Conseil, que tous ceux qui le composent avoient cessé de faire, ou remontrances ou difficultés, capables d'en traverser l'exécution. Il ajouta que la Reine avoit témoigné une satisfaction singulière des termes obligeans pour elle, que le Roi avoit bien voulu employer dans les préambules de ses réponses.

Ces discours devoient bannir toute défiance, & dissiper toute inquiétude des variations du Conseil d'Angleterre. Toutefois Ménager avoit eu raison de les craindre. L'événement fit voir qu'il ne s'étoit pas trompé, & que la négociation se romproit peut-être lorsqu'elle paroïssoit le plus près d'une heureuse conclusion.

Prior vint chez lui, le matin du 6 Octobre, lui dire, de la part des Ministres, que l'article de Terre-Neuve ne pouvoit être accepté dans la forme dont ils étoient convenus la veille. Les représentations des
Mar-

Marchands de Londres avoient causé ce changement, disoit Prior. Ils y trouvoient, selon lui, des termes équivoques, & très-contraires à l'intérêt de leur commerce. Il proposa donc de remettre le tout aux Conférences de la paix. Envain Ménager offrit de supprimer les termes capables d'inspirer le moindre soupçon. L'expression la plus simple étoit de spécifier, que la liberté seroit réservée aux François de pêcher & de secher sur les côtes de l'Île de Terre-Neuve. La vraie difficulté de la part du Conseil d'Angleterre ne résidoit pas dans les expressions.

Un changement si subit & si peu attendu avoit une cause secrète. Prior ne l'approuvoit pas. Il avoua que l'incertitude du succès qu'auroit l'entreprise des Anglois sur le Canada, étoit le véritable motif de ces retardemens inopinés. Que si le projet de s'emparer de Québec réussissoit, la pêche de Terre-Neuve seroit absolument interdite aux François. A ces conditions, reprit Ménager, l'Angleterre déclare qu'elle ne veut point de paix; car elle doit compter que le Roi continuera la guerre, plutôt que de céder sur un point si capital. Il fit voir quelle en étoit l'importance, & le peu d'intérêt que les Anglois avoient de s'opposer à la décision de la Reine & de son Conseil, puisque l'Angleterre possédoit trois fois plus d'étendue de mer & de terrain qu'il n'en falloit pour pêcher & secher. Vous êtes,
dit-

dit-il, gens d'honneur, vous m'avez donné votre parole, j'en demande l'exécution. La fantaisie de quelques Marchands, suscités peut-être par les ennemis du Gouvernement, ne doit pas prévaloir sur la promesse de la Reine. Prior promit de faire un rapport fidèle de tout ce que Ménager lui avoit dit, il ne pouvoit rien faire de plus.

Il s'étoit passé peu d'heures depuis leur séparation, lorsque Prior vint annoncer à Ménager que les Ministres consentoient enfin à laisser aux François cette réserve si contestée de pêcher & de secher les morues à la côte de Terre-Neuve. Mais toute difficulté, sur le projet d'articles, n'étoit pas encore levée. Au-contraire on en formoit de nouvelles. Elles ne regardoient pas l'Angleterre, mais ses Alliés. La Reine souhaitoit les satisfaire autant qu'il seroit possible, & surtout éviter les reproches & les déclamations qu'elle prévoyoit de la part des Hollandois.

Le 7 Octobre, Prior apporta le projet des changemens que les Ministres souhaitoient que Ménager voulût faire aux articles qu'il avoit remis entre leurs mains.

Ils demandoient à l'égard du premier, que toute mention du Testament du feu Roi d'Espagne, Charles Second, fût supprimée.

D'ajouter au second article ces mots,
 „ sans excepter aucune des parties intéres-
 „ sées dans la guerre, & que le commerce
 „ sera rétabli à l'avantage de la Grande-
 „ Bre-

„ Bretagne, de la Hollande & des autres Nations”.

De supprimer les termes employés dans l'article quatrième, au sujet de la Barrière à laisser à l'Empire, & d'y substituer les expressions suivantes :

„ Le Roi consent qu'il soit formé à l'Empire & à la Maison d'Autriche, une Barrière sûre & convenable, &c”.

Les Ministres de la Reine demandoient encore, que les conditions que le Roi accorderoit au Duc de Savoye, seroient comprises dans un article à part, & séparé du Traité.

Que l'engagement de reconnoître la Reine de la Grande-Bretagne, la succession à cette Couronne établie dans la Ligne Protestante, enfin la démolition de Dunkerque seroient particulièrement spécifiés.

Ménager autorisé à signer les articles dont on étoit convenu réciproquement, répondit à Prior qu'il n'avoit pas le pouvoir d'y rien changer, & que la variation du Conseil étoit étonnante, au moment où il ne s'agissoit plus que de signer des articles discutés, & réciproquement accordés. Prior en donna de mauvaises raisons. On trouvera, dit-il, de la part de la Hollande, une répugnance extrême à l'ouverture des conférences. Il faut éviter toute expression capable d'exciter le moindre soupçon, & susceptible de la moindre glose. Dans cette vue on vous demande quelques changemens

légers, & qu'on ne peut dire contraires aux intentions du Roi. Si vous les refusez, vous apporterez un obstacle à la paix, également désirée de la France & de l'Angleterre.

Quand on vous propose de faire un article séparé en faveur du Duc de Savoye, le motif de cette proposition est d'éviter les plaintes des Alliés, que les Hollandois ne manqueroient pas d'envenimer; car il est aisé de juger que le Portugal, les Electeurs de Brandebourg & d'Hanovre, & plus encore la République de Hollande, ne se tauroient pas, si l'Angleterre gardoit le silence à leur égard, pendant qu'elle soutiendrait vivement les intérêts du Duc de Savoye. Nous devons pour le bien de la paix, éviter le reproche de partialité en faveur de nos Alliés, & de négligence envers les autres parties intéressées comme nous dans la même cause.

Prior soutint qu'il étoit essentiel d'expliquer bien clairement, que le Roi reconnoîtroit le titre de la Reine de la Grande-Bretagne; car autrement les ennemis du Gouvernement, dont le nombre est grand, répandroient que c'est faire injure à la Nation, que d'omettre une condition absolument nécessaire à la paix. Peut-être, diroient-ils encore, que cette omission prouve la conclusion secrète d'un Traité déjà fait, dont la première condition est vraisemblablement, que le Roi reconnoîtra cette Princesse, comme Reine des trois Royaumes.

Il poursuivit son discours, & pour justifier la demande expresse de la démolition de Dunkerque, qu'on vouloit insérer dans les articles préliminaires, il dit que c'étoit rendre service au Roi que de le demander, & qu'il étoit de l'intérêt de Sa Majesté de l'accorder; que c'étoit sur cet unique fondement qu'on pourroit exiger & arracher des Hollandois le dédommagement de cette démolition; qu'il étoit important de leur annoncer de bonne heure, qu'ils seroient chargés de fournir cet équivalent, & de les instruire de la cause.

Ménager, persuadé qu'il ne pouvoit franchir les bornes du pouvoir que le Roi lui avoit confié, offrit de passer en France, & d'en rapporter incessamment la réponse. L'offre fut rejetée, la conjoncture étoit pressante, & l'état des affaires ne permettoit pas de perdre un seul instant. Il est vrai qu'il n'y avoit pas lieu d'espérer plus de succès d'un simple projet de propositions non-signées, tel qu'on l'enverroit en Hollande. C'étoit l'exposer inutilement à la censure des Alliés révoltés contre toute proposition de paix, & de plus informés qu'elle se traitoit actuellement à Londres. Prior représenta que ce seroit donner aux Hollandois un vaste champ, de verbaliser & d'é luder l'ouverture des conférences générales.

Les Ministres d'Angleterre avoient laissé perdre le moment de faire leurs observations & leurs demandes nouvelles. S'ils s'en étoient

expliqués avant que l'Abbé Gaultier partît pour aller en France, il en eût rapporté la réponse, & Ménager ne se feroit pas trouvé dans l'embarras, ou de refuser ce qu'ils désiroient, ou d'agir sans ordre & de passer ses pouvoirs. C'est ce qu'il répondit, & Prior l'exhorta à se servir de celui qu'il avoit nouvellement reçu. Ménager le pria de faire attention, que ce nouveau pouvoir étoit moins étendu que le premier, qu'il étoit restraint en conséquence des instances même des Anglois; qu'ils avoient trouvé le premier trop général, & que selon leur demande, le Roi avoit bien voulu en envoyer un second, plus particulier, plus spécial, qui n'autorisoit qu'à signer les seuls articles qui regardoient l'Angleterre.

Il offrit encore de les signer, de partir immédiatement après, & promit que dans huit jours la Reine de la Grande-Bretagne seroit satisfaite. Prior continua de s'opposer, & plus fortement encore, au départ de Ménager; le péril des délais étoit pressant. Les Hollandois avoient nommé le Pensionnaire d'Amsterdam (Buys) pour passer en Angleterre. Il falloit nécessairement le prévenir. Prior le représentant à Ménager, lui dit que la Reine avoit donné ordre d'écrire à Buys de différer son voyage; qu'elle avoit fait dire au Comte de Stafford, son Ambassadeur en Hollande, alors à Londres, de retourner incessamment à La Haye; qu'il étoit chargé de propositions qui seroient

agré-

agréables aux Provinces - Unies , comme elles l'étoient auffi à cette Princeffe. Si vous perfiftez , dit - il , dans vos refus , nous ne fignerons rien : Dieu fait quand fe fera la paix. Ses instances furent inutiles , Ménager ne fe rendit pas.

L'Abbé Gaultier lui apprit le lendemain que Prior , qu'il venoit de voir accablé d'un chagrin mortel , lui avoit dit que la négociation étoit au point de fe rompre. Il en fentit les conféquences , & pour empêcher la rupture , il drefla promptement un nouveau projet conforme , quant à la fubftance , aux ordres qu'il avoit reçus , mais difposé quant aux expreffions , fuivant le génie des Anglois. Toutefois il fuivit fcrupuleufement celles que le Roi lui avoit prefrites , au fujet de la reconnoiffance de la Reine Anne , & de la démolition de Dunkerque.

Ce nouveau projet rétablit la bonne intelligence , on fe promit de part & d'autre de figner le lendemain. L'intention de la Reine étoit de faire expédier des Lettres , fcellées du grand Sceau d'Angleterre , pour autorifer les deux Secrétaires-d'Etat , conjointement avec Prior , à traiter comme fes Plénipotentiaires avec Ménager , revêtu des pouvoirs du Roi , & pour figner les Actes dont ils conviendroient. On fuppofoit que cette formalité étoit néceffaire , pour garantir les Négociateurs Anglois des recherches qu'ils avoient lieu de craindre à l'avenir , & d'être accusés un jour d'avoir traité avec

les ennemis de la Grande-Bretagne sans pouvoir légitime, sans même que l'ordre de la Reine, qu'ils feroient voir, eût été contre-signé. Ce raisonnement étoit mal fondé, un ordre verbal du Souverain suffit pour autoriser un Secrétaire-d'Etat, qui parle & traite au nom de son Maître ; mais les ennemis des Ministres ne pensoient qu'à susciter des difficultés capables de traverser la négociation, ou tout au moins d'en retarder le succès. Ils empêchèrent donc que cet Acte, scellé du grand Sceau, ne fût expédié. La mauvaise santé de la Reine leur faisoit espérer que le tems viendrait, & qu'il n'étoit pas encore bien éloigné, où non seulement ils renverseroient le Ministère présent, mais de plus ils se vengeroient de ceux qui le composoient. Les deux Secrétaires-d'Etat reçurent seulement un ordre par écrit, & signé de la Reine leur Maîtresse, adressé à l'un & à l'autre de signer les articles convenus. En vertu de cet ordre, ils signèrent le 8 Octobre, trois Actes avec Ménager.

Le premier, écrit sur deux colonnes, contenoit d'un côté les conditions que demandoient l'Angleterre, & de l'autre les réponses du Roi. Les deux Secrétaires-d'Etat déclarèrent au bas de l'Acte, que c'étoit en vertu d'un ordre exprès de la Reine, leur Maîtresse, qu'ils acceptoient lesdits articles comme articles préliminaires.

Le second Acte regardoit le Duc de Savoie, article demandé avec tant d'instance
par

par les Ministres de la Grande-Bretagne.

Les articles proposés par la France, pour parvenir à la paix générale, étoient compris dans le troisième Acte, ainsi de part & d'autre on convint du premier fondement d'une paix équitable, bien différente de ces préliminaires odieux, que le Démon de la discorde sembloit avoir enfantés.

Jusqu'alors il n'avoit pas été proposé à Ménager de le présenter à la Reine d'Angleterre. Après la signature, & lorsque les Ministres du Conseil se furent retirés, Prior l'avertit de la part du Secrétaire-d'Etat, Saint Jean, de se rendre le lendemain à Windfor. Il n'y manqua pas. Saint Jean le conduisit en secret à l'appartement de la Reine, à huit heures du soir. Ils y montèrent par un escalier dérobé, sans rencontrer personne que deux gardes, & dans l'antichambre une femme dans la confidence de cette Princesse.

La réception que la Reine fit à Ménager fut gracieuse. Elle le chargea de faire ses complimens au Roi, de l'assurer qu'elle n'oublieroit rien pour avancer la conclusion de la paix générale.

Elle dit ensuite: „ Je n'aime point la
 „ guerre, & je contribuerai en tout ce qui
 „ dépendra de moi pour la faire finir au-
 „ plutôt. Je souhaite de vivre bien avec un
 „ Roi, à qui je suis tant alliée par la pro-
 „ ximité du sang, & j'espère que les liens
 „ de notre union se fortifieront de plus en

„ plus entre nous & nos fujets, après la
 „ paix par une correspondance & une ami-
 „ tié parfaite”.

Le même fecret obfervé pour introduire Ménager à l'Audience de la Reine, le fut encore lorsqu'il en fortit. La même femme de chambre étoit au-dehors du cabinet. Il retrouva les deux mêmes gardes. Il foupâ chez Saint Jean, vit le lendemain le Château de Windfor, & partit pour Londres avec Prior, qui l'avertit de ne pas retourner, pendant qu'il étoit à la Cour chez le Secrétaire-d'Etat, parce que les efpiens, que les Wigs entretenoient autour de la Reine, étoient fans nombre. C'étoit avec raifon que les Miniftres, admis alors à la confiance de cette Princeffe, craignoient les tems à venir, & jugeoient de la néceffité d'ufer de beaucoup de prudence & de circonfpection. Ils en connurent l'importance en 1714, lorsque le Duc d'Hanovre monta fur le Trône d'Angleterre, en vertu de ce fameux Acte d'établiffement dans la Ligne Proteftante.

Ménager de retour à Londres, alla le foir du 13 Novembre avec Gaultier chez Prior. Il y trouva le Comte d'Oxford. Ce Miniftre lui dit, que la Reine étoit très-contente des conditions accordées de part & d'autre. Il affura qu'elle défiroit fincèrement la paix, & même ardemment; qu'elle étoit perfuadée que le Roi ne la fouhaitoit pas moins fincèrement, & fe fervant d'une ci-

tation Latine, il dit, *ex duabus igitur gentibus faciamus unam gentem amicissimam*. Il ajoûta que Buys étoit près d'arriver, nonobstant ce que la Reine avoit fait dire pour le retenir en Hollande. Je ne suis pas fâché, dit Oxford, qu'il apprenne de la bouche même de la Reine, à quel point elle désire la paix. Elle exprimera ses sentimens avec une fermeté qui ne permettra pas de douter de sa résolution. Je m'en rapporte à ce que Monsieur de Saint Jean, que vous allez voir ici, vous en dira. Il doit aussi vous instruire des mesures prises pour ouvrir les conférences. Enfin assurez le Roi que Sa Majesté sera contente de nous, & nous espérons qu'elle voudra bien aussi nous rendre satisfaits.

Le Grand-Trésorier étant parti, Saint Jean qui venoit d'entrer, dit à Ménager que le Comte de Stafford, Ambassadeur d'Angleterre en Hollande, avoit pris congé de la Reine pour retourner à son poste; qu'il feroit en mer en deux jours au plus tard, & qu'immédiatement après son arrivée à La Haye, il communiqueroit au Pensionnaire de Hollande les propositions générales de la France pour la paix; qu'il lui diroit que la Reine les trouvoit raisonnables; que la résolution étoit prise d'exclure toute Ville de la Province de Hollande, pour y tenir les conférences; qu'on proposoit donc Nîmègue, Utrecht, Liège, Aix-la-Chapelle, pour choisir entre ces Villes celle où l'on

établirait le lieu de l'Assemblée des Ministres Plénipotentiaires.

Saint Jean apprit à Ménager que la Reine avoit déjà désigné les siens. „ Le premier, „ dit-il, est Robinson, Evêque de Bristol, „ Garde du Sceau-Privé; c'est un bon An- „ glican, bon Négociateur, honnête hom- „ me, flegmatique; il a résidé pendant 32 „ ans dans les Cours du Nord, & pacifié les „ troubles entre la Suède & le Danne- „ marc.

„ Le second est le Comte de Stafford, „ actuellement Ambassadeur en Hollande. „ C'est un Seigneur propre à brusquer une „ entreprise comme un Colonel de Dra- „ gons. Il exécutera vivement les or- „ dres de la Reine.

„ Prior fera le troisième Plénipotentiaire. „ Je ne vous dis rien de son caractère & de „ ses intentions, vous le connoissez, & il „ est connu en France. J'aurai soin de dres- „ ser les ordres qui leur seront envoyés. Ces- „ sez un moment d'être Ministre de Fran- „ ce, soyez simplement témoin de notre „ bonne-foi, & du désir sincère que nous „ avons de la paix; faites-en le rapport fi- „ dèle à votre Cour lorsque vous y retour- „ nerez; mais observez que nous ne pou- „ vons nous départir des bienfaisances à „ l'égard de nos Alliés. Nous en remplis- „ sons une, en faisant partir en même tems „ que Stafford, le Comte de Rivers expres- „ sément pour assurer le Duc d'Hanovre, „ que

„ que nous voulons maintenir la succession
 „ dans la Ligne Protestante.

„ Nous ne pouvons aussi nous dispen-
 „ ser de faire en sorte que la Hollande &
 „ l'Empire obtiennent une barrière sûre &
 „ raisonnable, telle que le Roi a bien voulu
 „ la promettre.

„ Un troisième point que nous avons fort
 „ à cœur, est la possession & la jouissance
 „ des avantages stipulés pour l'Angleterre,
 „ par les articles que le Roi nous a accordés.

„ Plutôt que de céder sur ces trois points,
 „ il faudroit nous résoudre à voir ce pays
 „ misérablement désolé pour subvenir aux
 „ frais de la continuation de la guerre; mais
 „ nous espérons que ce qui a été promis fera
 „ ponctuellement exécuté. Il est donc né-
 „ cessaire que la France soit ferme & faci-
 „ le; ferme pour tenir tête aux Hollandois,
 „ s'ils contestent les avantages promis à l'An-
 „ gleterre; facile sur certains articles qu'il
 „ conviendra d'accorder pour le bien de
 „ la paix”.

Ménager se recria sur cette facilité, per-
 suadé que les Hollandois en abuseroient,
 comme ils avoient déjà fait tant de fois.

„ Ils sont avertis, répondit Saint Jean; nous
 „ leur avons déclaré, & souvent répété,
 „ qu'après les dépenses excessives que l'An-
 „ gleterre a faites, elle se croit en droit
 „ de former & de fixer leur barrière pré-
 „ tendue. Il n'est pas de notre intérêt qu'elle
 „ le soit ni si étendue ni si forte. Enfin,
 „ éloi-

„ éloignons & supprimons tout détour ordinairement attaché aux négociations, allons au but. Il est question de faire la paix & de la faire promptement, & d'éviter les frais d'une nouvelle campagne. Nous sommes assurés de notre Parlement, il agira de concert avec la Reine. Elle a commandé au Comte de Stafford de demander aux États - Généraux les passeports nécessaires pour les Plénipotentiaires que le Roi nommera, & de les envoyer en France par un Courier exprès”.

Les adieux faits, Saint Jean apprit à Ménager que cette Princesse avoit donné ordre de faire embarquer un Messager d'Etat dans le Bâtiment destiné à le porter à Calais; qu'elle avoit jugé cette précaution nécessaire pour éviter les contretens. Que ce même Messager attendroit à Calais les réponses du Roi, pour les apporter à Londres.

Après que Saint Jean fut sorti, Prior demeura seul avec Ménager, fit l'éloge du Grand-Trésorier. Il loua son zèle pour la paix, sa fermeté, la manière intrépide dont il avoit soutenu & combattu les contradictions du Conseil, & déterminé la résolution de la Reine, au point d'imposer silence à quiconque auroit osé contredire ses sentimens. Enfin, il assura que cette Princesse en désiroit si véritablement la conclusion, qu'elle proposeroit Douvres ou même Londres, pour y tenir les conférences, si les Hol-

Hollandois étoient assez mal conseillés pour former de mauvaises difficultés.

Le Grand-Trésorier & Saint Jean ne se contentèrent pas des assurances verbales qu'ils avoient données à Ménager, de la sincérité des intentions de la Reine; ils répétèrent encore les mêmes protestations dans les Lettres qu'ils écrivirent, à l'occasion de son retour en France, au Ministre du Roi chargé des Affaires étrangères. Ils entretenirent depuis secrètement ensemble une correspondance directe pendant le cours de la négociation de la paix à Utrecht. Le Grand-Trésorier prévoyoit que cette correspondance en tems de guerre, lui seroit peut-être un jour imputée comme un crime, enforte qu'il ne voulut pas que Ménager fût instruit de la Lettre qu'il avoit écrite. Il la remit à l'Abbé Gaultier, & le chargea très-expressément de demander de sa part, que le Roi seul en eût connoissance.

Ce Ministre, dont le crédit étoit alors au plus haut degré auprès de la Reine sa Maîtresse, obtint d'elle, comme un plaisir qu'elle feroit au Roi d'accorder au Maréchal de Tallard la permission d'aller en France, & d'y séjourner sur sa parole pendant quatre mois, pour donner ordre à ses Affaires Domestiques.

Il avoit été conduit prisonnier en Angleterre après la malheureuse bataille d'Hochstet. La ville de Nottingham lui fut donnée pour prison. Il y jouissoit de la seule liberté de

de se promener & de chasser aux environs de cette ville, obligé cependant d'y retourner coucher. Il étoit d'ailleurs observé de si près, qu'il sentoit toute l'étendue de sa captivité. Plusieurs Officiers pris à la même occasion, & transportés en Angleterre, avoient obtenu la permission de passer en France & d'y demeurer sur leur parole. Le Duc de Marlborough s'étoit presque engagé en 1709, lors des conférences de La Haye, de procurer la même grace au Maréchal de Tallard; mais après la rupture de ces conférences infructueuses, le Gouvernement d'Angleterre continua d'user à son égard de la même rigueur. On craignoit son esprit, sa pénétration, & que malgré les précautions prises pour lui ôter toute connoissance de l'état de l'Angleterre, il ne fût trop bien instruit de l'intérieur de ce Royaume. Plus on le croyoit capable d'entamer & de conduire une négociation secrète, plus on eut d'attention & de sévérité à lui retrancher les moyens d'y parvenir.

Il faut pardonner à ceux qui touchés du vraisemblable, ignorant le vrai, ont répandu dans leurs Mémoires imprimés, que le Maréchal de Tallard, pendant sa prison en Angleterre, avoit fait les premières ouvertures de la paix. Ce n'est pas la seule fausseté donnée pour vérité. L'Abbé Gaultier eut l'honneur de porter les premières paroles de la paix, & l'on doit à sa mémoire la justice de louer sa sagesse, sa discrétion, les bons avis qu'il

qu'il donna pendant le cours de la négociation, sans abuser de la confiance des Ministres d'Angleterre.

A peine Ménager étoit-il parti de Londres, qu'on y reçut la nouvelle du désastre de l'Escadre Angloise envoyée à la conquête du Canada. Le succès de cette expédition paroisoit si sûr à ceux du Conseil de la Reine qui furent employés aux conférences, qu'ils ne se désistèrent jamais de la prétention de conserver Québec, persuadés que les Anglois en étoient alors en possession. Leur attente fut trompée; le Chevalier Kill perdit sept vaisseaux de charge, avec vingt-cinq compagnies des meilleures troupes de celles qu'il avoit sous son commandement. Ainsi finit cette difficulté sur la possession de Québec.

Le Comte de Stafford qui partit pour la Hollande à-peu-près en même tems que Ménager retournoit en France, eut ordre de communiquer au Pensionnaire l'état de la négociation commencée à Londres, de l'informer de ce qui s'étoit passé entre les Ministres de la Reine & Ménager; d'expliquer les raisons qui jusqu'alors avoient empêché cette Princesse d'en faire part aux Etats-Généraux; enfin il devoit dire, que si elle s'étoit contentée de stipuler des conditions générales pour ses Alliés, c'étoit uniquement par la seule considération de ne pas s'ingérer à décider de leurs intérêts & de leurs prétentions, & dans la vue de leur laisser l'entière liberté d'en traiter eux-mêmes aux con-

conférences de la paix. Que son intention étoit d'agir de concert avec ces mêmes Alliés, sans ombre de séparation; & que pour éviter tout soupçon de leur part, elle avoit refusé de traiter la paix générale en Angleterre.

Stafford devoit assurer le Pensionnaire, que la Reine sa Maîtresse n'avoit stipulé en faveur de ses Sujets aucun avantage au préjudice des Hollandois; que nulle offre de la part de la France ne l'engageroit à faire la paix, si elle n'obtenoit par le Traité que la République de Hollande fût satisfaite sur les articles de la barrière, du commerce, & sur ses autres prétentions.

Que tant d'égards joints à tout ce que l'Angleterre avoit fait pendant le cours de la guerre, justifieroient suffisamment la Reine de la Grande-Bretagne, quand même elle croiroit de sa prudence de régler l'intérêt de ses Sujets, comme le premier point avant tous les autres articles de la négociation; que toutefois elle voulut bien représenter seulement, qu'elle pourroit justement se plaindre d'un procédé très-inégal de la part des Hollandois, s'ils continuoient à témoigner une injuste inquiétude de sa bonne-foi & de sa conduite; que s'ils s'en rapportoient à son avis, elle leur conseilleroit de modérer leurs prétentions sur l'article de la barrière, & de composer pour en obtenir une partie raisonnable & suffisante pour la sûreté de l'Etat, plutôt que d'insister opiniâtement sur le tout.

Qu'el-

Qu'elle donneroit le même conseil aux Impériaux, soit à tels autres des Alliés qui rappelleroient incessamment les préliminaires dressés en 1709, & rejetteroient toute proposition différente de ces articles. Que si les Hollandois fortement attachés à les soutenir, aimoient mieux continuer la guerre que de les abandonner, elle déclaroit que l'Angleterre n'étoit plus en état de soutenir un fardeau dont le poids inégalement porté par les Alliés, l'accabloit pendant que de tous côtés ils se relâchoient de leurs engagements. Qu'elle leur donnoit à choisir, ou de fournir régulièrement leur contingent, soit en troupes soit en vaisseaux, ou de faire la paix.

Entre les Villes que le Roi proposoit pour la traiter, la Reine d'Angleterre avoit choisi Utrecht. Le Comte de Stafford devoit en informer le Pensionnaire, le presser de déterminer ses Maîtres à consentir au même choix, & à lui remettre les passeports pour les Plénipotentiaires que le Roi nommeroit, enforte que les conférences s'ouvrirent le 12 Janvier de l'année suivante 1712.

La Reine d'Angleterre avoit donné ordre à son Ambassadeur d'envoyer ces passeports à Versailles, sitôt qu'ils auroient été remis entre ses mains; car alors la confiance si nécessaire à l'accomplissement d'un ouvrage aussi important que celui de la paix, étoit réciproquement établie entre les Ministres de France & ceux d'Angleterre.

Elle déplaîsoit infiniment aux ennemis de toute union, particulièrement à ceux qui avoient en Hollande le plus de part à l'administration de la République. Ils étoient peu disposés à faciliter l'envoi des passeports aussi diligemment que la Reine de la Grande-Bretagne s'en étoit flattée ; mais ce retardement suspendoit seulement l'ouverture des conférences, & ne rompoit pas la négociation. On voulut en Hollande profiter, s'il étoit possible de l'intervalle qu'il laissoit pour essayer de jeter la défiance entre la France & l'Angleterre, & rompre entr'elles tout intelligence. On répandit & l'on fit passer le bruit à Londres, qu'il étoit question de renouer une négociation secrète entre la France & la Hollande, le Roi connoissant parfaitement que cette voie étoit la seule qui devoit conduire à la paix.

Les Ministres Anglois en eurent quelque inquiétude, mais elle fut dissipée par les ordres envoyés à l'Abbé Gaultier. Il étoit demeuré à Londres seul chargé de la négociation depuis le départ de Ménager. Sa Majesté lui fit écrire d'affurer de sa part Oxford & Saint-Jean, que tant d'artifices mis en usage de la part des ennemis communs, étoient incapables d'ébranler sa fermeté ; qu'elle persistoit dans ses sentimens, seuls convenables au bien général de l'Europe ; qu'elle s'assuroit par cette raison d'une égale fermeté de la part de la Reine, & de la Grande-Bretagne. Gaultier rappela
lant

lant la conduite que les Etats-Généraux avoient tenue dans les négociations précédentes, n'eut pas de peine à faire voir qu'ils ne méritoient pas que le Roi eût pour eux la moindre complaisance, & que ce seroit beaucoup faire que de leur accorder les avantages que le bien de la paix ne permettoit pas de refuser aux instances que la Reine de la Grande-Bretagne seroit en leur faveur.

Il fit convenir ces Ministres que c'étoit de la part des Alliés que le Roi devoit recevoir un équivalent de la démolition de Dunkerque, proportionné au préjudice que la France souffriroit de cette importante démolition, uniquement accordée aux instances de cette Princesse, & comme la preuve la plus essentielle de l'amitié du Roi pour elle. Cet équivalent déjà traité, devoit être composé des Places spécifiées en Flandre, dont les ennemis s'étoient rendus maîtres pendant la guerre.

Comme il ne restoit plus dans les articles que Ménager avoit signés à Londres, que quelques difficultés légères au sujet des termes d'*Amérique sur la Mer du Nord*, Gaultier suivant l'ordre qu'il en avoit, promit aux deux Ministres Anglois que ces termes seroient expliqués à leur satisfaction. Il les assura l'un & l'autre de la confiance que le Roi prenoit en la droiture de leurs intentions, & confirma ces assurances par les Lettres qu'il avoit reçues pour eux du Secrétaire-d'Etat, écrites par ordre de Sa Ma-

jesté. Ainsi les articles signés à Londres par Ménager, furent tous approuvés, & sa négociation recevant sa dernière perfection, servit de plan aux instructions que le Roi donna peu de tems après à ses Plénipotentiaires pour la paix générale.

L'ouverture des conférences indiquées à Utrecht paroïsoit prochaine, car elle étoit fixée au 12 de Janvier, & l'on étoit alors à la fin du mois de Novembre 1711. Mais la République de Hollande, ou, pour mieux dire, ceux de ce Gouvernement qui désiroient la continuation de la guerre, avoient peine à changer de sentiment. C'étoit abandonner l'état où ils se croyoient élevés depuis quelques années, d'arbitres de l'Europe, de maîtres de disposer des Royaumes, & d'imposer des loix aux plus grands Monarques: l'intérêt & la passion soutenoient ces idées flatteuses. Les préliminaires de 1709, ouvrage du Pensionnaire Heinsius, étoient regardés comme une règle dont les Etats-Généraux ne pouvoient s'écarter sans risquer la ruine de leur Pays, & l'assujettissement de toute l'Europe à la puissance de la Maison de France. Les discours ordinaires à La Haye, rouloient communément sur la nécessité de faire de nouveaux efforts & de continuer la guerre plus vivement que jamais. On s'élevoit contre la conduite du nouveau Ministère d'Angleterre, traitée hautement de perfidie. On vouloit prévoir, & tout au moins faire croire aux Peuples, que

que la plus saine partie de la Nation Angloise forceroit les traîtres à renoncer à toute négociation la paix. Buys, Envoyé en Angleterre, étoit regardé comme une ressource; on espéroit tout de ses pratiques secrètes, de ses manéges souterrains, encore plus que de ses discours.

La principale commission de ce Député, étoit de souffler le feu à Londres; & par quelque voie que ce fût, de faire enforte que le nouveau Ministère fût changé. Il étoit si persuadé qu'il y réussiroit, que croyant facilement ce qu'il désiroit avec ardeur, il avoit dit avant son départ, que sitôt qu'il auroit entretenu la Reine d'Angleterre en particulier dans son cabinet, elle ne laisseroit en place aucun de ses nouveaux Ministres.

Le Roi bien informé de ce qui se disoit à La Haye, leur fit communiquer les avis qu'il en recevoit, & demander quelle résolution prendroit la Reine leur Maîtresse, si les Etats-Généraux persistoient à refuser ou à prolonger l'expédition demandée par l'Ambassadeur d'Angleterre.

L'expédient pour les punir en cas de leur opiniâtreté à retarder les conférences, étoit de les ouvrir seulement entre les Plénipotentiaires du Roi & ceux de la Reine d'Angleterre, d'y régler de concert tous les articles de la paix générale, & de priver les Hollandois de l'autorité qu'ils prétendoient s'attribuer de régler le destin de l'Europe.

Le Roi offroit de faire passer ses Plénipotentiaires en Angleterre, si la Reine de la Grande-Bretagne le désiroit. Sa Majesté offroit de plus, que lorsque toutes les conditions de la paix auroient été réglées dans ces conférences particulières, les Anglois jouïroient dès le même instant de toutes les prérogatives stipulées en faveur de la Nation Angloise, suivant la convention que Ménager en avoit signée.

Vers le même tems le Comte de Peterborough passant à Francfort, dit que l'Angleterre ne penseroit pas à la paix, si l'Empereur vouloit envoyer sur les bords du Rhin, ou dans les Païs-Bas, une partie des troupes qu'il avoit en Hongrie. On connoissoit le caractère de Peterborough, & la fertilité de son imagination, que la vérité ne contraignoit jamais. Il vouloit paroître instruit des secrets qu'on prenoit soin de lui cacher, & faire croire que la Reine d'Angleterre & ses Ministres ne se déterminoient que de concert avec lui; & suivant son avis. Son discours ne causoit ni inquiétude ni soupçon de la bonne-foi des Ministres de cette Princesse. Le Roi en fit seulement avertir le Comte d'Oxford. La correspondance des Lettres établie entre les Ministres de part & d'autre, s'entretenoit avec plus de liberté & moins de ménagement depuis la signature des articles convenus. Ménager avoit rapporté de Londres des passeports pour la sûreté des Bâtimens qui portoient
les

les Couriers de Calais à Douvres, & revenoient ensuite de Douvres à Calais.

Comme il pouvoit cependant arriver que le Comte d'Oxford & Saint Jean, plutôt que de s'expliquer par de longues dépêches, aimeroient quelquefois mieux instruire l'Abbé Gaultier de leurs intentions, & l'envoyer en France rendre compte de ce qu'ils lui avoient dit, le Roi lui avoit commandé de se conformer à ce qu'ils jugeroient à propos de lui prescrire, & de partir sitôt qu'ils le désireroient.

Ils ne différèrent pas à le prier de faire un nouveau voyage à Versailles, de se charger d'un Mémoire qu'ils lui confièrent, & d'en rapporter la réponse.

Ce Mémoire contenoit les éclaircissemens que le Roi avoit demandés à la Reine d'Angleterre, soit au sujet des démarches qu'elle avoit faites en Hollande, & de ce qu'elle pensoit des sentimens des États-Généraux; soit à l'égard des intentions de cette Princesse, & de ce qu'elle jugeoit à propos de faire pour fléchir l'indocilité de la République de Hollande, & ramener les esprits à des sentimens plus pacifiques. Il étoit spécifié que le Comte de Stafford, arrivant à La Haye, avoit proposé d'ouvrir incessamment les conférences; que la réponse de l'Etat avoit été, que les propositions de la France, communiquées par la Reine de la Grande-Bretagne, *n'étoient pas suffisantes*; que l'Etat ne pouvoit s'avancer, avant que

de favoir l'effet que produiroient les *remontrances* que Buys avoit ordre de faire à cette Princeſſe.

Ces prétendues remontrances étoient faites. L'objet en étoit d'expoſer à la Reine, que la République, prête à concourir à la paix générale, eſtimoit cependant que c'étoit trop risquer que d'ouvrir les conférences, avant que les articles propoſés par la France, fuſſent expliqués plus particulièrement, & rendus plus ſpécifiques.

Le Mémoire ajoûtoit que la Reine, malgré ces représentations, perſiſtoit conſtamment dans la réſolution priſe de faire ouvrir inceſſamment les conférences ſur le fondement des articles ſignés à Londres. Elle avoit donc répondu décidivement à Buys, que ces articles contenoient généralement toutes les prétentions que les Alliés pouvoient raiſonnablement former, & que jugeant qu'ils étoient ſpécifiques & ſuffiſans, elle réitéroit les ordres qu'elle avoit donnés au Comte de Stafford, de preſſer l'ouverture des conférences, auſſi bien que le choix de la Ville où l'on ſ'aſſembleroit, & l'expédition des paſſeports pour les Plénipotentiaires de France.

Elle demandoit au reſte, comme un moyen qu'elle croyoit néceſſaire pour avancer le ſuccés de ſes bonnes intentions, que le Roi voulût bien l'aider, en lui confiant ſon ſecret ſur les intérêts particuliers de chacun des Alliés; ſon but étoit d'uſer de cette

con.

connoissance, pour les faire entrer plus facilement dans la négociation générale. Elle espéroit s'en servir utilement, & réussir à l'avantage du bien public.

Elle souhaitoit donc que le Roi lui permît d'assurer les Hollandois, sans crainte d'en être défavouée, que Sa Majesté, en considération de la paix, rétabliroit en leur faveur le Tarif de 1664, & qu'ils auroient une barrière telle que le Roi voudroit bien en confier le projet à la Reine.

Cette Princesse demandoit le pouvoir de promettre aussi au nom du Roi, une barrière au Duc de Savoye du côté de la France, sans préjudice des avantages que Leurs Majestés lui procureroient de concert du côté de l'Italie.

Ce Prince étoit l'Allié chéri de l'Angleterre, & celui que le Ministère avoit le plus à cœur de favoriser. On étoit persuadé que si la République de Hollande & le Duc de Savoye agissoient de concert avec la Reine pour faciliter la paix, il seroit aisé d'en applanir bientôt les plus grandes difficultés, & de surmonter tout obstacle à sa conclusion.

Le Mémoire ajoûtoit à la nécessité de satisfaire ces principaux Alliés, celle de contenter aussi l'Electeur de Brandebourg & le Duc d'Hanovre, de reconnoître les qualités que l'un avoit prise de Roi de Prusse, l'autre d'Electeur qu'il s'étoit fait accorder par l'Empereur.

L'unique intention de la Reine d'Angleterre, en demandant au Roi de telles marques de confiance, étoit d'employer les moyens qu'elle favoit être les plus sûrs pour abrégér toute longueur de négociation : comme elle étoit persuadée que ses intentions en ce point s'accordoient parfaitement avec celles du Roi, elle l'étoit aussi qu'il ne seroit pas en peine de sa discrétion, dont elle renouvelloit les protestations, & promettoit de réserver pour elle seule les confidences que le Roi voudroit bien lui faire, assurant qu'elle n'en useroit que pour le bien de la paix, si justement désirée de part & d'autre.

Ce Mémoire remis à l'Abbé Gaultier, fut accompagné des Lettres que les deux Ministres lui confièrent.

Le Comte d'Oxford, dans la sienne, se rapportoit au Mémoire, principalement à ce que diroit celui qui s'en étoit chargé. Il assuroit que la Reine, sa Maîtresse, persisteroit constamment dans la résolution qu'elle avoit prise de faire tout ce qui dépendroit d'elle pour avoir une paix bonne & solide, enforte que ni les artifices des étrangers, ni la passion domestique ne seroient capables de la faire changer de sentiment. „ Elle „ s'en est, ajoûtoit-il, expliquée à Buys, „ se remettant à la réponse finale que le „ Comte de Stafford devoit rendre de sa „ part en Hollande. J'ose ajoûter, (*termes „ du Grand-Trésorier*) que quelques diffi- „ cultés qu'y trouvent les serviteurs, vous
les

„ les verrez d'une fermeté & constance à
„ faire accomplir les résolutions & la piété
„ de leur Reine”.

Oxford assuroit que la Reine, sa Maîtresse, avoit été très-sensible à l'offre que le Roi lui avoit faite, d'envoyer ses Plénipotentiaires en Angleterre pour y traiter la paix. Il jugeoit cependant que les propositions contenues dans le Mémoire dont l'Abbé Gaultier étoit porteur, produiroient plus certainement l'effet que Sa Majesté désiroit, & que les conférences s'ouvriroient sans délai.

„ A son égard il feroit très-mal sa cour
„ à la Reine, s'il ne faisoit tout ce qui dépendroit de son pouvoir, pour cultiver
„ l'amitié & la bonne correspondance, dont
„ dépendoient la liberté & le repos de
„ l'Europe”.

Les termes de la Lettre que Saint Jean écrivit à l'occasion du départ de Gaultier, n'étoient ni moins forts ni moins expressifs que ceux du Comte d'Oxford. Il se rapportoit, comme lui, au Mémoire dont Gaultier étoit chargé, aussi-bien qu'à la relation qu'il feroit de l'état où se trouvoit l'affaire importante de la paix. Il assuroit de la sincérité de la Reine sa Maîtresse, & n'oublioit rien pour mettre en tout leur jour les preuves qu'elle en avoit données jusqu'alors. Saint Jean convenoit qu'en Angleterre, comme ailleurs, les mal-intentionnés travailloient de tout leur pouvoir à semer & entretenir la défiance. Toutefois, selon lui, on
ne

ne devoit pas être en peine de leurs efforts , puisqu'il ne dépendoit que du Roi de les rendre inutiles. Il disoit que ce seroit le fruit des éclaircissemens demandés à Sa Majesté , & qu'elle avoit bien voulu promettre ; qu'ils dissiperoient les nuages ; & que les Ministres de la Reine useroient de ses lumières avec tant de retenue, que si le Roi vouloit , comme autrefois , offrir un plan de préliminaires spécifique , la Reine ne voudroit jamais le communiquer à ses Alliés : ainsi les éclaircissemens que Gaultier devoit apporter à Londres , étoient d'autant plus désirés , que lorsqu'ils seroient arrivés Saint Jean répondoit que le Parlement , prêt à s'assembler , se porteroit à la paix autant qu'il s'étoit jamais porté à la guerre.

La sincérité de ce Ministre déjà connue , ne laissoit pas lieu de douter qu'il n'écrivît ce qu'il pensoit en effet des dispositions de la Nation Angloise ; mais quoique la paix fût désirée en Angleterre , le crédit de ceux qui la traversoient , n'étoit pas encore anéanti , leur intérêt particulier les animoit autant que leur passion contre le nouveau Ministère , qu'ils espéroient renverser , s'ils parvenoient à prolonger la guerre.

Buys & les autres Ministres des Alliés , fondoient leurs espérances sur cette animosité des Wigs contre les nouveaux Ministres.

Le premier , avant que de partir de La Haye , s'étoit vanté que la Reine ne résisteroit pas un moment à ses éloquents repré-
sen-

sentations. L'événement avoit trompé ses espérances, & c'étoit de la bouche même de cette Princesse, qu'il avoit entendu qu'elle vouloit la paix, & voir au - plutôt cesser les oppositions que les Hollandois formoient encore à l'ouverture des conférences.

Il n'avoit pas été plus content des réponses du Grand-Trésorier, principal Ministre, conformes à la déclaration de la Reine sa Maîtresse. Buys étoit encore mal satisfait que le Grand-Trésorier lui eût reproché, que depuis cinq ans la République de Hollande manquoit à ses engagements, & ne satisfaisoit point à la part qu'elle étoit obligée de fournir, suivant le Traité de la grande Alliance. A ce reproche, Oxford avoit ajoûté une question embarrassante & fâcheuse.

„ Vos Maîtres, dit-il à Buys, font-ils en
 „ état de réparer le passé, & de satisfaire
 „ désormais à leurs engagements? ”

La vanité du Ministre Hollandois avoit succombé à cette question. Forcé par la vérité, il avoit avoué qu'il étoit impossible à sa République de remplir désormais ses obligations; ainsi désespérant de persuader, par la raison qui n'est bonne qu'autant qu'elle est soutenue par la vérité, il eut recours à d'autres moyens, & se confirma dans la pensée, qu'il ne réussiroit qu'en se livrant absolument aux Wigs, & se liant étroitement avec les Ministres Etrangers, mécontents du Gouvernement.

Un des principaux étoit alors le Comte
 de

de Gallas, Ministre de l'Empereur, mais admis & reconnu à la Cour d'Angleterre sous le titre d'Ambassadeur de l'Archiduc, comme Roi d'Espagne. Il passoit pour homme sage, & pour un des plus éclairés de ceux que la Cour de Vienne employoit dans les Pays étrangers. Le séjour qu'il avoit fait à Londres, suffisoit pour connoître l'esprit du Gouvernement, le crédit & le caractère de ceux qui avoient le plus de part à l'administration des principales Affaires, & le génie de la Nation. Toutefois il se trompa; mais il est nécessaire, pour connoître ses erreurs, de remonter à l'année 1710, & d'exposer de quelle manière se conduisit ce Ministre, dont on vantoit la prudence & les lumières.

Gallas accoutumé à voir toute l'autorité entre les mains des Wigs, crut toujours que leur crédit étoit inébranlable, enforte que lorsqu'on l'avertit cette même année de la destitution prochaine de Sunderland & de celle de Godolphin, dont elle seroit suivie, il n'ajôta foi à ces avis, qu'après que l'événement les eut vérifiés. Il traita de-même de fausse prédiction, l'avertissement qu'on lui donna de la dissolution prochaine du Parlement, & de la convocation d'un nouveau, dont les Membres dépendroient de la Cour & du nouveau Ministère.

Enfin, prévenu que l'Angleterre armée à la continuation de la guerre plus que nul autre des-Alliés, ne se désisteroit jamais de
ses

ses engagements, il ne put se persuader qu'elle changeât de maximes, quand même les Torys, directement opposés à celles des Wigs, se maintiendroient possesseurs paisibles du Ministère.

Il ne pouvoit croire aussi, que la faveur de la Reine fût suffisante pour les y placer & les y conserver. Il voyoit le parti contraire encore maître des grandes Charges & de l'argent du Royaume. Il jugeoit que c'étoient de fortes entraves, dont il seroit bien difficile à cette Princesse de se dégager, nonobstant son inclination pour les Torys, & les leçons qu'elle recevoit d'Harley dans les conférences secrètes qu'il avoit avec elle. Gallas dédaigna les manéges d'un homme, qu'il appelloit indigne & de basse fortune.

Plusieurs Wigs, ainsi que Gallas, regardoient, comme sans fondement, les bruits d'un changement total & prochain. Ils étoient cependant trop importans pour les négliger absolument. Il fut donc résolu entr'eux que pour dissiper l'orage qui grossissoit, les Ministres des Alliés, résidens à la Cour d'Angleterre, demanderoient tous à leurs Maîtres des ordres précis de représenter vivement à la Reine, qu'elle ne pouvoit changer ses Ministres sans faire un tort considérable à la cause commune.

Le Comte Maffei étoit alors à Londres, en qualité d'Envoyé du Duc de Savoye. Ministre d'un Prince habile, il n'étoit pas moins fin, moins adroit que son Maître. Il avoit

avoit été longtems employé en la même qualité d'Envoyé auprès du feu Roi Guillaume. Son expérience, & la connoissance particulière qu'il avoit du génie des Anglois, fuffisoient pour lui faire comprendre qu'il n'étoit & ne devoit être du goût d'aucun Prince, ni de son service, ni du bien de son Etat, que le choix ou l'exclusion de ses Ministres dépendît de l'affection ou de la haine, bien ou mal fondée, d'une Puissance étrangère. Mafféi suivant ses lumières, refusa donc d'entrer dans l'association proposée.

Les changemens se firent, ainsi qu'il a été précédemment rapporté. Alors Gallas, persuadé que la Reine ne résisteroit pas à ses représentations, obtint une audience de cette Princesse, & lui parla avec tant de vivacité, que les nouveaux Ministres, qu'il attaquoit personnellement, auroient dès-lors demandé à l'Empereur de defavouer son indiscretion, & de le rappeler, s'ils eussent cru être assez affermis pour hazarder une pareille démarche.

Gallas jugea qu'ils ne lui pardonneroient pas celle qu'il avoit faite; & quoiqu'il pût interpréter favorablement la réponse gracieuse qu'il reçut de cette Princesse, il supplia l'Archiduc de lui accorder, & son congé & le Gouvernement de Limbourg, comme un prétexte honorable de cacher la cause véritable de son rappel. Il obtint l'un & l'autre, & le Comte de Kinski fut nommé
pour

pour lui succéder en Angleterre. Un tel changement ne convenoit pas aux Wigs, ils avoient plus d'un dessein. Les représentations faites ne suffisoient pas. Ils croyoient le séjour de Gallas à Londres nécessaire à l'accomplissement parfait de leurs projets. Ils s'adressèrent donc au Prince Eugène, & lui représentèrent les suites fatales du rappel de cet Ambassadeur dans une conjoncture si critique. Ils déclarèrent que, comme ils avoient une confiance entière en Gallas, il étoit de l'intérêt de l'Empereur de le laisser en Angleterre. Ils obtinrent donc qu'il demeureroit à Londres jusqu'à nouvel ordre.

L'Empereur Joseph vivoit encore. Le Roi d'Espagne avoit perdu la bataille de Saragoſſe, & l'on croyoit que l'Archiduc ne trouveroit plus d'obſtacle capable d'arrêter ſes progrès. Gallas perſuadé que ce Prince recueilleroit inceſſamment le fruit de ſa victoire, voulut ſonder ſi cet événement, ſi décisif en apparence, n'inspireroit pas à Harley des ſentimens plus favorables à la Maïſon d'Autriche. Il fut content des paroles du Miniſtre Anglois, mais ſi mal ſatisfait de la réalité, qu'il écrivit à Vienne, que Harley étoit un fourbe, ennemi dans le fond de la Cour Impériale. Il crut cependant qu'il étoit à propos de le ménager, auſſi bien que les nouveaux Miniſtres, puisqu'il ne pouvoit parvenir à les détruire. Comme il n'en perdoit pas encore l'eſpérance, ces

ménagemens furent portés si loin qu'ils alarmèrent les Wigs au point que Marlborough & Godolphin vinrent ensemble trouver Gallas, & lui demander raison d'un tel changement de conduite & de ses égards,, pour
 ,, des gens d'un jour, qui ne feroient jamais
 ,, ses amis, gens uniquement occupés de
 ,, leurs intérêts fordides, prêts à sacrifier la
 ,, cause commune à la France, lorsqu'ils se
 ,, croiroient assez affermis pour lever le
 ,, masque, & cesser de feindre un reste d'attachement aux Puissances confédérées;
 ,, car il n'y avoit pas lieu de douter, selon
 ,, eux, que les nouveaux Ministres n'eussent déjà lié une correspondance secrète
 ,, avec la France, mais ils n'en étoient pas
 ,, encore au but qu'ils se propofoient. Avant
 ,, qu'ils y parvinssent, on pourroit mettre
 ,, de terribles obstacles au succès de leurs
 ,, desseins”.

Les promesses de deux hommes illustres, tels que Marlborough & Godolphin, ranimèrent Gallas, & l'excitèrent à faire,, tout
 ,, ce que son devoir, la justice, & la saine
 ,, politique, dirent-ils, demandoient de lui,
 ,, pour appuyer tout ce que les amis de son
 ,, Maître entreprendroient pour le bien
 ,, commun de la grande alliance”. Il s'engagea plus étroitement que jamais avec les
 Wigs, entra dans leurs projets, & promit
 tout avec d'autant plus de facilité, qu'il
 avoit reconnu beaucoup de froideur pour
 lui de la part des nouveaux Ministres, bien

instruits de ses liaisons particulières avec le parti contraire à la Cour.

Il fut donc question de dresser des projets pour la continuation de la guerre. Gallas promit de présenter, au nom de l'Empereur, ceux que Marborough & Godolphin lui remettroient. Ils devoient être si plausibles, la facilité des succès si clairement démontrée, que les nouveaux Ministres n'oseroient les contredire; & s'ils avoient le front de s'y opposer, une telle résistance à des moyens certains & évidens de réduire la France, feroit tomber la haine générale de la Nation Angloise sur les mauvais Conseillers de la Reine.

Leurs ennemis, pour les rendre odieux, supposoient une négociation qui n'étoit pas encore entamée; car elle ne le fut, & les paroles très-générales ne furent portées par l'Abbé Gaultier, qu'au mois de Janvier 1711. On étoit alors vers la fin de l'année 1710. Aussi les Ministres Anglois désiroient la paix, instruits que quelques-uns des Alliés ne la désiroient, & n'en avoient pas moins de besoin que l'Angleterre, craignoient que quelqu'un d'eux ne prévînt la Reine leur Maîtresse, & n'obtînt par un empressement intéressé, la récompense que le Roi ne refuseroit pas à celui qui se détacheroit le premier de l'alliance commune.

Le Duc de Savoye, le mieux traité de tous, étoit le plus suspect à la Cour de Vienne. Plus elle lui avoit accordé d'avantages,

pressée par l'Angleterre & par la Hollande, plus elle soupçonnoit sa bonne-foi & les démarches secrètes qu'il feroit, peut-être pour obtenir, par des Traités contraires, que les conditions qu'il avoit arrachées de l'Empereur, fussent confirmées. Gallas avoit un ordre particulier d'observer très-exactement les pas de Mafféi, & les propositions qu'il pourroit faire à la Cour d'Angleterre.

Tous les Alliés devenoient suspects à la Cour de Vienne, persuadée que leur vue principale étoit d'obtenir des traitemens favorables, à proportion de leur empressement à se détacher de la grande alliance.

La défiance n'étoit pas moindre à l'égard du Roi de Portugal que du Duc Savoye, & Gallas ne cessoit d'écrire à Vienne qu'il y avoit une négociation secrète entre la France & l'Angleterre. Il n'en étoit cependant pas question, & l'Abbé Gaultier n'avoit pas encore été envoyé en France. Malgré ces défiances il ne découvrit, ni les premiers voyages de Gaultier, ni celui que Prior fit à Fontainebleau au mois de Juillet 1711.

L'agitation du Ministre Allemand venoit aux Wigs; ils n'oublioient rien pour l'entretenir. Le Comte de Stafford eut permission en 1710, de passer de Hollande en Angleterre, pour ses affaires particulières. Ce fut pour Gallas un nouveau sujet d'inquiétude; il ne douta pas que Stafford, sous prétexte de ses affaires particulières, ne fût venu

venu à Londres pour y recevoir les instructions secrètes & verbales, que les nouveaux Ministres lui donneroient pour un Traité de paix à faire séparément avec la France.

Enfin il assura positivement les Ministres de l'Empereur à Vienne & en Hollande, que c'étoit de concert avec la France que les Anglois formoient une entreprise sur le Canada, qu'il supposoit cédé à l'Angleterre par un article du Traité de paix.

Ces avis si mal fondés, étoient ordinairement accompagnés de déclamations outrées contre la perfidie de l'Angleterre. Ceux qu'il accabloit des noms les plus odieux, étoient le Comte d'Oxford & Saint Jean, & selon lui ce qu'on pouvoit penser de plus favorable pour eux, se réduisoit à croire, que s'ils ne trahissoient pas leur patrie, ils étoient au moins très-inférieurs à leurs prédécesseurs, puisqu'ils se sentoient accablés du poids d'une guerre, que les autres avoient soutenue avec gloire pendant le cours de leur Ministère.

Les Libelles composés à Londres, étoient ramassés avec soin, & envoyés en Hollande & en Allemagne, où ils étoient imprimés.

Les premières propositions de paix étoient faites, & la négociation réellement entamée, lorsque l'Empereur Joseph mourut au mois d'Avril 1711. Cet événement imprévu déconcerta les projets de guerre, mais sans changer l'animosité de ses partisans. Gallas se préparoit à faire sur le papier

une longue énumération des forces de son nouveau Maître, mais son projet ne fut pas approuvé du Comte de Sinzendorff, qu'il avoit consulté avant que de présenter à la Reine d'Angleterre l'état prétendu des Troupes de l'Archiduc, montant selon lui à quatre-vingt mille hommes.

Il crut devoir changer de conduite à l'égard du Conseil d'Angleterre, principalement dans une conjoncture, où l'Archiduc avoit besoin de l'assistance de la Reine de la Grande-Bretagne & de ses Alliés, pour obtenir la Dignité Impériale.

Ce Prince étoit alors dans l'embarras du parti qu'il prendroit, ou de passer en Allemagne, ou de continuer encore son séjour à Barcelone. Le premier parti convenoit à l'intérêt pressant qu'il avoit de se faire élire Empereur. L'Impératrice sa Mère, Régente des Pays héréditaires de la Maison d'Autriche, & le Conseil de Vienne le sollicitoient de se rendre au-plutôt dans ses Etats, & de laisser l'Archiduchesse sa femme à Barcelone. Tous craignoient le succès des négociations que la France ne manqueroit pas de faire, pour l'exclure d'une Dignité devenue comme héréditaire dans sa Maison.

L'Archiduc persuadé que c'étoit renoncer à l'Espagne, que d'en sortir lorsque l'état des affaires de son Compétiteur étoit infiniment supérieur aux siennes, ne pouvoit se résoudre à lui laisser le prix de la guerre & celui de la victoire, en lui abandonnant l'Es-
pagne

pagne pour obtenir la Couronne Impériale. Il remit cependant à la décision de la Reine d'Angleterre le parti qu'il auroit à prendre, & son Ambassadeur chercha pour lors à se réconcilier avec les Ministres. C'étoit à peu près dans le tems que Prior, Envoyé en France, en revenoit conduisant avec lui Ménager & l'Abbé Gaultier.

Le Grand-Trésorier jugea qu'en ce moment il ne convenoit pas d'irriter Gallas. L'affabilité toute nouvelle du Ministre Anglois trompa l'Ambassadeur, & le séduisit au point, qu'il assura son Maître que l'esprit du Ministre étoit entièrement changé; qu'il n'étoit plus question de paix avec la France, que le Trésorier commençoit à parler de faire une campagne. Enfin Gallas désavouant tout ce qu'il avoit précédemment écrit, & toujours mal informé, s'excusoit de l'avis qu'il avoit donné d'un Traité secret avec la France, & se justifioit sur ce que son devoir l'obligeoit de rendre compte de ce qu'il entendoit dire. Il se vit bientôt dans la nécessité de faire une apologie différente. Les conférences de Ménager avec les Ministres d'Angleterre, les conditions proposées & convenues, ne demeurèrent pas longtems secrètes; il fallut alors prendre un autre ton. Gallas protesta que son Maître mourroit l'épée à la main, plutôt que d'abandonner ses prétentions sur l'Espagne, & de se contenter de la partie de l'Italie dont il étoit actuellement en possession. Gallas ne trouvoit

d'autre parti à prendre pour l'Archiduc, que de protester, & contre la paix, & contre toute Assemblée à former, & pour la traiter & pour la conclure. Ainsi les protestations étant son unique ressource, il vouloit que le Duc d'Hanovre en fît une; que les autres Princes de l'Empire suivissent son exemple; & si ces démarches étoient sans effet, il pensoit que le tems qu'il falloit gagner, pourroit au-moins produire des incidens capables de changer la face des Affaires en Angleterre.

Un des incidens qui devoit arriver comme imprévu, étoit depuis quelque tems médité par les ennemis du Gouvernement. L'événement en étoit fixé au mois de Novembre, & le Ministre de l'Archiduc l'attendoit comme un de ces cas merveilleux, produits par les ressorts d'une politique raffinée. L'exécution concertée dès le mois de Mai précédent, s'étoit trouvée alors impossible. Elle devoit se faire le jour qu'on observeroit à Londres la ridicule cérémonie de promener en pompe dans les rues de la ville, & de brûler ensuite l'effigie du Pape; espèce de fête qui rassemble des gens de toute espèce, toujours prêts à exciter le désordre, le pillage & la sédition. A cette occasion les mécontents se propoisoient de soulever le peuple, & d'attribuer à sa fureur les moyens qu'elle leur prêteroit de se venger cruellement de leurs ennemis, & de renverser le Gouvernement.

Pendant que Gallas se flattoit de ces espérances, il reçut du Bureau de la Secrétairerie-d'Etat les articles signés entre Ménager & les deux Secrétaires-d'Etat d'Angleterre. Si ces articles l'irritèrent, il ne fut pas moins irrité de la manière dont les Ministres Anglois les lui communiquèrent, enveloppés d'une simple feuille de papier, sans lui marquer verbalement, ni par écrit, de quelle part ils lui étoient envoyés. Il les fit imprimer, & crut se venger. L'Imprimeur menacé de la prison, déclara qu'il les avoit reçus de Gallas avec ordre de les imprimer. Alors les Ministres se crurent dispensés de toutes mesures à son égard, & représentèrent à la Reine leur Maîtresse, qu'il étoit de son service de faire sortir au-plutôt de son Royaume un homme qui abusoit de son caractère pour y tramer des pratiques criminelles.

La Reine eut peine à se rendre à leurs instances. Elle considéroit Gallas, & l'estimoit homme d'honneur. D'ailleurs elle croyoit que ce seroit une espèce d'affront fait à l'Archiduc, & comme une rupture, de faire ainsi sortir d'Angleterre le Ministre de ce Prince. Peut-être, dit-elle, est-il fausement accusé de plusieurs faits graves, dont il n'est pas coupable.

Saint Jean l'éclaircit, & prouva que les accusations étoient fondées sur la vérité. La Reine ordonna donc d'interdire sa Cour à Gallas, de lui déclarer que ses Ministres n'au-

roient désormais avec lui aucune communication, & d'en avertir l'Archiduc.

En exécution de l'ordre de la Reine, le Maître des cérémonies faisant en Angleterre la fonction d'Introducteur des Ambassadeurs, lui déclara que la Reine, offensée de sa mauvaise conduite, vouloit qu'il s'abstînt de paroître à la Cour, & de faire aucune fonction de Ministre public, puisqu'elle ne le regardoit plus comme en ayant le caractère.

Il demanda s'il pouvoit savoir les motifs de cette sévérité, & ce qu'il avoit fait pour la mériter. L'Introducteur répondit qu'on auroit soin d'en informer son Maître.

Ces faits précédèrent l'arrivée de Gaultier à Versailles. Il rendit compte, & des circonstances dont il étoit instruit, & de ce qu'il savoit de l'état présent de l'Angleterre.

Buys traité à cette Cour plus favorablement que Gallas, n'y faisoit pas de plus grands progrès. La Reine d'Angleterre lui avoit déclaré qu'elle vouloit la paix, & qu'on ouvrît incessamment les conférences pour y travailler sérieusement. Ce n'étoit ni l'objet du voyage de Buys, ni le succès qu'il s'en étoit promis. Il s'étoit flatté de rompre absolument toute négociation, ou s'il ne pouvoit y parvenir, d'employer tant de voies pour détruire le nouveau Ministère, qu'en le renversant il parviendroit au-moins à prolonger la guerre. On ne parloit à La Haye que de la continuer plus vivement que jamais.

mais. Les déclamations contre les Ministres de la Reine Anne étoient sans bornes. On les décrivit comme traîtres à la Patrie aussi bien qu'à ses Alliés, comme gens corrompus par l'argent de la France, & Buys à Londres n'en parloit, ni plus discrètement, ni avec plus de vérité. Tous les mécontents, soit Wigs, soit étrangers, étoient bien reçus chez lui; il prenoit soin de les y attirer, & remplissoit parfaitement la mission principale qu'il avoit reçu de souffler le feu, & de tout entreprendre, soit pour ruiner les nouveaux Ministres, soit pour rétablir leurs adversaires en possession du Gouvernement. Sa liaison intime & principale étoit Bothmar, Envoyé du Duc d'Hanovre.

Ce Prince alors héritier présomptif de la Couronne d'Angleterre, regardoit le parti des Wigs comme l'appui principal de la succession, établie dans la Ligne Protestante, dont le premier fruit devoit être en sa faveur & celle de sa Maison.

Les Wigs de leur part attendoient impatiemment son règne, comme le moment où devenus supérieurs à leurs ennemis, ils prendroient sans contradiction toute l'autorité que les Torys leur avoient enlevée. Mais l'union, les démarches & les instances des Ministres étrangers ne suffisoient pas pour procurer ce changement, avant que le Duc d'Hanovre parvint à la Couronne d'Angleterre. Cet instant désiré dépendoit de la vie de la Reine, & par conséquent il étoit in-

cer-

certain. Il falloit donc pendant qu'elle ré-
gnoit encore, donner plus de poids aux re-
présentations faites jusqu'alors inutilement.
Le parti contraire au Gouvernement imagi-
na pour les appuyer, d'appeller à Londres
un Général fameux par les services signa-
lés qu'il avoit rendus aux Alliés pendant le
cours de la guerre. Ils invitèrent donc le
Prince Eugène, & le pressèrent de venir à
leur secours. Le Duc de Marlborough lui
persuada de passer incessamment à Londres.
Bothmar crut lui préparer les voyes, en pré-
sésentant, au nom du Duc d'Hanovre, un Mé-
moire à la Reine de la Grande-Bretagne,
pour la détourner de toute négociation avec
la France, séparément de ses Alliés, sur
d'autres fondemens que celui des prélimi-
naires proposés en 1709.

Dieu, Maître de la durée comme des évé-
nemens de la guerre, ainsi que du retour de
la paix, avoit fixé le terme de l'un & de l'au-
tre. Il approchoit, & les hommes envain se
feroient opposés à l'ordre souverain de la Pro-
vidence. Tant de manéges pour empêcher le
rétablissement de la tranquillité publique, ne
servirent qu'à desunir les Alliés; à mesure
que la défiance s'introduisoit entr'eux, la
confiance au contraire s'établissoit & se for-
tifioit entre les Ministres de France & d'An-
gleterre. Oxford, Grand-Trésorier, & Saint
Jean, Secrétaire-d'Etat, étoient particu-
lièrement chargés du détail & de la condui-
te de la négociation.

L'Ab-

L'Abbé Gaultier, porteur des paroles réciproques, ne fut pas retenu longtems à Versailles. Le Roi lui fit remettre un Mémoire servant de réponse aux questions faites par les Ministres Anglois, & contenant les éclaircissemens demandés au nom de la Reine leur Maîtresse. Il pouvoit servir de canevas aux instructions que le Roi se proposoit de donner à ses Plénipotentiaires pour la paix. C'étoit par conséquent une preuve incontestable de la confiance singulière, que Sa Majesté prenoit en la sincérité de la Reine de la Grande-Bretagne, & véritablement cette Princesse n'étoit plus regardée comme ennemie, mais comme une amie discrète, prudente, sûre, à qui l'on pouvoit s'ouvrir sans crainte, & comme incapable de trahir le secret, dont elle savoit cependant faire usage par degrés, & suivant que les conjonctures le demandoient.

Les principaux articles du Mémoire portoit, que le Roi consentiroit en premier lieu, à donner aux Hollandois une barrière suffisante pour assurer la tranquillité de leur Pays, aussi-bien qu'à rétablir le commerce à leur avantage, si de leur part ils concouroient de bonne-foi au rétablissement de la paix.

En second lieu il étoit dit, qu'avant que de régler cette barrière, il étoit nécessaire de s'accorder sur la destination des Pays-Bas, & de régler à quel Prince ils appartien droient.

Le

Le Roi d'Espagne avoit cédé ces Provinces à l'Electeur de Bavière. Le Roi demandoit l'exécution d'un Traité, que lui-même avoit signé. Sa Majesté consentoit cependant, pour calmer toute inquiétude de la part des Hollandois, qu'ils eussent le droit de mettre & de tenir dans les Places fortes des Pays-Bas, des garnisons qui seroient payées & entretenues aux dépens du pays; ils auroient ainsi une double barrière, suffisante pour calmer raisonnablement toute crainte de la France.

Dans cette vue, le Roi consentoit à laisser aux Etats-Généraux Menin & sa Verge, d'y ajoûter encore Ypres & sa Chatellenie, Furnes & le Furnembach.

Troisièmement, le Roi demandoit pour l'équivalent de ces Places, que les villes d'Aire, de Béthune, de Saint Venant, de Bouchain, de Douay, & leurs dépendances lui fussent rendues.

Quatrièmement, Sa Majesté confirmoit, à l'égard de l'Angleterre, la promesse de faire démolir tous les ouvrages des fortifications de Dunkerque, tant sur terre que sur mer. Elle spécifioit pour équivalent la restitution qu'elle demandoit des villes de Lille & de Tournay avec leurs dépendances.

Le Roi confia cependant à la Reine de la Grande-Bretagne, qu'il se contenteroit de la restitution de la ville & de la citadelle de Lille avec ses dépendances, & se dési-

ste-

steroit de celle de Tournay, plutôt que de retarder la paix en insistant opiniâtrement sur cette restitution.

Cinquièmement, une condition que le Roi avoit fort à cœur, étoit celle du rétablissement de l'Electeur de Bavière dans tous ses Etats, Rang & Dignités, avec la restitution parfaite de ce qui lui avoit été enlevé d'artillerie, meubles, pierreries, & généralement de tous ses effets.

Le Roi jugeoit que s'il étoit impossible d'obtenir en faveur de ce Prince une restitution si juste, peut-être pourroit-on le porter à céder ses Etats & sa Dignité d'Electeur au Prince son fils, lui donnant en même tems en mariage l'Archiduchesse, fille aînée du défunt Empereur Joseph, à condition toutefois que l'Electeur auroit pour lui-même la Souveraineté des Pays-Bas, & s'en contenteroit en échange de la Bavière, laissant aux Hollandois la garde des Places fortes, & le Pays chargé de l'entretien des garnisons.

D'autres équivalens proposés en faveur de l'Electeur de Bavière, n'ont servi qu'à faire voir l'extrême attention que le Roi donnoit aux intérêts d'un Allié fidèle, dépouillé de ses Etats injustement, & contre les constitutions de l'Empire, en haine de son attachement à la juste cause de Sa Majesté, & du Roi d'Espagne son petit-fils.

Comme il y avoit lieu de croire que si les Hollandois agissoient de bonne-foi, &

de

de concert avec l'Angleterre, ils auroient beaucoup de crédit sur le reste de leurs Alliés, pour le règlement des conditions de la paix, Sa Majesté voulut encore engager la République de Hollande, par l'appas de son commerce, à seconder les demandes de l'Electeur de Bavière. Le Roi promit pour cet effet d'accorder aux Hollandois le Tarif de 1664, & l'exemption si désirée du paiement de cinquante sols par tonneau, s'ils contribuoient à procurer à ce Prince une des conditions proposées en sa faveur.

Au défaut de ces offices & du succès, le Roi se bornoit à leur accorder le Tarif de 1669.

L'engagement que Ménager avoit pris & signé en faveur du Duc de Savoye étoit confirmé. Le Roi déclaroit de plus, que loin de s'opposer à l'agrandissement de ce Prince en Italie, il croiroit du bien de cette partie de l'Europe, qu'il unît encore le reste du Milanez à ce qu'il possédoit déjà de ce Duché.

Sa Majesté voulut bien confier à la Reine de la Grande-Bretagne & à ses Ministres, qu'en ce cas elle consentiroit sans peine à le reconnoître en qualité de Roi de Lombardie.

Elle insistoit sur la restitution d'Exilles & de Fenestrelle. Comme elle s'expliquoit sur les prétentions de tous ses ennemis, elle déclara par le même Mémoire, qu'elle ne feroit aucune difficulté de reconnoître en la personne de l'Electeur de Brandebourg, la
qua-

qualité qu'il s'étoit attribuée de Roi de Prusse. Qu'elle en useroit de-même en qualité du neuvième Electorat, créé par l'Empereur en faveur du Duc d'Hanovre, elle remettoit seulement l'un & l'autre traitement à la signature de la paix.

L'Archiduc revenu d'Espagne, & passé par l'Italie dans ses Etats héréditaires, avoit été élu Empereur. Il fut couronné à Francfort le 22 Décembre; ainsi la cérémonie du Couronnement n'étoit pas encore faite lorsque le Mémoire fut remis à l'Abbé Gaultier. Le Roi voulut bien cependant s'engager à reconnoître, lors de la paix, ce Prince en qualité d'Empereur.

Les autres conditions à son égard, furent de lui rendre, & à l'Empire, le Fort de Kell, de raser ceux de Strasbourg construits sur le Rhin, de démolir les fortifications vis-à-vis d'Huningue, & généralement toutes celles qui étoient bâties ou élevées au-delà de ce fleuve.

La restitution de Brisac à l'Empereur étoit promise; le Fort-du-Mortier conservé à la France, si ce Prince s'engageoit réciproquement à rendre au Roi Landau, ainsi qu'à rétablir dans leurs Etats & Dignités les Electeurs de Cologne & de Bavière.

Ces différens articles répondoient à chacune des questions faites au nom de la Reine de la Grande-Bretagne. Ses Ministres avoient demandé de sa part d'être instruits des intentions du Roi, sur les conditions de

la paix générale. Ils avoient envoyé l'Abbé Gaultier pour obtenir & rapporter en Angleterre ces éclairciffemens nécessaires pour la règle de leur conduite, & Sa Majesté ne doutoit pas qu'ils ne fissent un bon usage de ce qu'elle voudroit bien leur communiquer de ses secrets. Elle ne leur en fit aucun de ses desseins, & le Mémoire remis à Gaultier les informoit distinctement des points principaux qui composeroient l'instruction qu'elle se proposoit de donner aux Plénipotentiaires qu'elle enverroit aux conférences d'Utrecht.

Il n'étoit pas nécessaire de faire observer à l'Abbé Gaultier, fort au fait de cette négociation, à quel point la Reine & ses Ministres devoient être touchés de la confiance, dont le Roi leur donnoit des preuves si certaines : comme elle seroit bien remarquée de leur part, il eut ordre de leur dire que le Roi ne doutoit, ni d'une confiance réciproque de la part de cette Princesse, ni de leur discrétion à faire un usage prudent, & par degrés, de la connoissance qui leur étoit donnée. Comme il n'avoit à rendre compte de son voyage & des ordres qu'il avoit rapportés, qu'au Grand-Trésorier & à Saint Jean, ils étoient aussi les seuls qu'il dût assurer, & de l'estime du Roi, & de sa confiance dans une affaire si importante. Prior, dont le zèle pour la paix & le bien de sa patrie s'étoit distingué, ne devoit pas être oublié. Il étoit particulièrement néces-
 fai-

faire de leur faire entendre , que s'ils trouvoient quelqu'obscurité, soit dans les réponses dont il étoit porteur, soit dans celles qui leur seroient faites dans le cours de la négociation , ils seroient promptement éclaircis, & les difficultés applanies en se communiquant réciproquement & de bonne-foi les doutes qu'on pourroit avoir de part & d'autre : doutes aisés à naître quand les Négociateurs ne peuvent ni se voir ni se parler, & qu'à peine se trouve-t-il un Agent pour porter les paroles.

On avoit entamé, par ordre du Roi, quelques négociations en Allemagne, avant que de pouvoir juger du progrès & des suites qu'auroit la négociation d'Angleterre. Le Roi, ferme dans sa résolution d'agir d'un parfait accord avec la Reine de la Grande-Bretagne, voulut que l'Abbé Gaultier dît aux Ministres de cette Princesse, que ces négociations seroient suspendues, si elle ne jugeoit utile au bien de la paix de les continuer, & même de convenir à les conclure.

Enfin Sa Majesté voulut entrer dans toutes les vues de la Reine de la Grande-Bretagne, en instruisant directement le Duc de Savoye de l'article que Ménager avoit signé à Londres en faveur de ce Prince, & qu'elle avoit approuvé. Elle fit donc adresser au Marquis de Saint-Thomas, alors principal Ministre du Duc de Savoye, la copie de cet article.

Outre le payement des fraix du voyage de Gaultier, le Roi récompensa ses peines par une gratification de 6000 livres.

Peu de jours après son départ pour l'Angleterre, le Comte de Stafford écrivit que les passeports des Etats - Généraux pour les Plénipotentiaires de France, étoient enfin expédiés. On avoit compté en Angleterre qu'ils seroient remis à l'Ambassadeur de cette Couronne, pour être envoyés au Roi; mais l'Etat voulut apparemment s'en faire un mérite auprès de la Reine de la Grande-Bretagne, & Buys fut chargé de les présenter à cette Princesse. Il eut ordre en même tems de savoir d'elle-même ses intentions sur l'ouverture des conférences, & de remettre à sa décision le choix de la ville où elles se tiendroient.

Stafford souhaitoit La Haye préférablement à tout autre lieu; le Roi avoit exclu La Haye, & la Reine d'Angleterre étoit entrée dans les justes raisons de cette exclusion, fondées principalement sur ce que le Pensionnaire Heinsius seroit vraisemblablement nommé pour un des Plénipotentiaires de la République, si la paix se traitoit à La Haye. Son crédit étoit connu aussi-bien que ses sentimens, & son attachement aux articles préliminaires dont il étoit l'Auteur. Les conférences se tenant ailleurs qu'à La Haye, où le Pensionnaire est retenu par ses fonctions, il ne pouvoit remplir celle de Pléni-

Plénipotentiaire, & s'absenter du lieu où réside le Conseil de l'Etat.

Le Roi se souvenoit encore, que lors de la paix de Ryswyck, ses Ambassadeurs relégués à Delft, ignoroient souvent ce qui se passoit à La Haye entre les Ministres des Alliés. L'intention du Gouvernement de Hollande auroit été de priver encore les Plénipotentiaires de toute connoissance utile au bien de la négociation.

Le Comte de Stafford fut desapprouvé en Angleterre, d'avoir insisté sur le choix de La Haye; mais il agissoit si vivement pour avancer la paix, & suivoit si exactement les intentions de la Reine sa Maîtresse, qu'il étoit juste en quelque sorte d'excuser ses instances, fondées apparemment sur l'intérêt personnel qu'il trouvoit à demeurer dans un lieu où sa maison étoit établie, & d'éviter la peine & la dépense de se transporter dans une ville; considérations légères en comparaison des affaires publiques, mais souvent plus puissantes sur les hommes, que le bien des États & le succès des affaires importantes dont ils sont chargés.

L'Abbé Gaultier de retour à Londres le 26 Novembre, informa les deux Ministres des intentions du Roi, contenues dans le Mémoire que Sa Majesté lui avoit fait remettre. Ils témoignèrent l'un & l'autre une égale satisfaction des réponses précises données à toutes les questions faites au nom de la Reine leur Maîtresse. Cette Princesse

n'en fut pas moins contente, lorsqu'ils lui en rendirent compte. Oxford & Saint Jean l'écrivirent tous deux en France au Ministre du Roi. Oxford l'assura,, qu'ils faisoient
 ,, tout ce qui étoit en leur pouvoir pour
 ,, achever l'affaire tant désirée de part &
 ,, d'autre; que la Reine avoit vu avec beau-
 ,, coup de plaisir, par le dernier Mémoire,
 ,, la grande confiance que le Roi avoit en
 ,, elle; qu'elle en feroit un bon usage pour
 ,, engager plusieurs Princes de l'alliance à
 ,, régler leurs intérêts avant l'ouverture des
 ,, conférences, particulièrement les Hol-
 ,, landois; que la Reine vouloit absolument
 ,, finir l'ouvrage de la paix, nonobstant
 ,, beaucoup de difficultés qu'elle trouvoit,
 ,, tant de la part d'une partie de ses Sujets,
 ,, que de quelques-uns de ses Alliés; qu'elle
 ,, étoit ferme & constante dans sa réso-
 ,, lution; qu'elle se promettoit que le Roi
 ,, feroit en sorte que les difficultés ordina-
 ,, res de traiter seroient abrégées, comme
 ,, elle donneroit aussi des ordres précis à
 ,, ses Ministres, de terminer sans perdre
 ,, de tems les points les plus essentiels,
 ,, en sorte que la paix fût arrêtée avant l'ou-
 ,, verture des conférences, & qu'il n'y eût
 ,, désormais ni obstacles à craindre à sa con-
 ,, clusion, ni dépenses nouvelles à faire pour
 ,, la continuation de la guerre”.

Ce ne fut donc pas sans raison que les Anglois dirent depuis, pendant l'Assemblée des Plénipotentiaires, que la paix ne se feroit pas

pas à Utrecht, mais qu'elle étoit faite à Londres & à Versailles.

Buys avoit remis entre les mains de la Reine d'Angleterre les passeports pour les Plénipotentiaires de France. Le Grand-Trésorier en donnoit avis par la même Lettre. Il ajoûtoit, que les Hollandois convenoient que l'ouverture des conférences se feroit à Utrecht le 12 Janvier de l'année suivante 1712. Il renouvelloit enfin les louanges dûes à la bonne-foi de la France, dont il avoit vu des preuves évidentes depuis le commencement de la négociation. Il exhortoit à continuer d'en user avec la même candeur, comme un moyen sûr & unique de rendre inutiles la malice & les artifices des mal-intentionnés, dont les armes principales étoient de répandre des soupçons de la sincérité de la France, & de publier qu'il falloit bien se garder d'ajoûter foi aux feintes assurances qu'elle donnoit pour engager l'Angleterre à traiter avec elle. Il falloit donc faire connoître la malignité des ennemis de la paix, & dissiper l'erreur pour avancer la négociation.

La bonne-foi n'étoit pas moindre de la part du Secrétaire-d'Etat Saint Jean, que de celle du Grand-Trésorier. Il regardoit la paix comme nécessaire à sa patrie, & comme un bien solide, qu'il étoit de son zèle & de la fidélité d'un bon citoyen de lui procurer. Il persista dans les mêmes sentimens pendant tout le cours de la négociation, &

suivit ponctuellement les intentions de la Reine sa Maîtresse. Ce fut par son ordre qu'il écrivit en même tems, que le Comte d'Oxford écrivoit au Ministre du Roi, pour l'avertir du jour que les conférences devoient s'ouvrir à Utrecht, suivant la convention faite entre la Reine d'Angleterre & les Etats-Généraux.

Suivant cette convention, les Ministres employés à traiter la paix, seroient revêtus du simple titre de Plénipotentiaires, & ne prendroient le caractère d'Ambassadeurs que le jour même qu'elle seroit signée.

Les intérêts de l'Espagne, & ceux de la Maison de Bavière, seroient réglés avant que les Ministres de ces Puissances fussent admis aux conférences.

Les instances importunes & pressantes de Buys, avoient arraché le consentement de la Reine d'Angleterre, à cette exclusion des Ministres d'Espagne & de Bavière; elle n'étoit demandée que pour un tems, & le prétexte pour l'obtenir étoit, qu'il seroit impossible d'envoyer des passeports pour les Ministres de ces Puissances, avant que les qualités de leurs Maîtres fussent reconnues; & que ce seroit retarder par-là le commencement d'une négociation, dont il étoit de la dernière importance de presser l'ouverture & d'avancer le progrès. D'ailleurs il étoit peu nécessaire pour régler les intérêts de l'Espagne & de la Maison de Bavière, que
lors-

lorsqu'ils feroient discutés, leurs Ministres y fussent présens.

Buys opiniâtre dans ses demandes, & bien aise de retarder l'ouverture des conférences, faisoit dépendre la délivrance des passeports, de la réponse que le Roi feroit à l'article de l'admission des Ministres d'Espagne & de Bavière. La difficulté étoit mauvaise, & paroïsoit telle aux deux Ministres de la Reine, mais ils désiroient écarter toutes celles qui pourroient empêcher ou retarder l'ouverture des conférences. Leurs bonnes intentions étoient si parfaitement connues, le Roi si persuadé qu'il étoit important de les aider à conduire l'ouvrage de la paix à une heureuse fin, qu'il n'y avoit presque pas lieu de douter, que Sa Majesté ne voulût bien encore faciliter l'envoi des passeports, en consentant, par considération pour la Reine d'Angleterre, à commencer les conférences avant que les Ministres d'Espagne & de la Maison de Bavière y fussent admis.

Pendant qu'on attendoit à Londres la réponse du Roi sur cet article, l'Abbé Gaultier écrivit le 4 Décembre, que la Reine d'Angleterre ne vouloit pas absolument faire les fraix d'une nouvelle campagne, qu'elle ne permettroit pas au Duc de Marlborough de repasser en Hollande, & qu'on lui préparoit à Londres, pendant la tenue du Parlement prochain, des affaires sérieuses qu'il auroit peine à démêler.

Quant à la paix, les Hollandois, le Duc

de Savoye, & l'Electeur de Brandebourg, fournis aux sentimens de la Reine de la Grande-Bretagne, avoient remis leurs intérêts entre ses mains.

Ses Ministres ne témoignoient aucune inquiétude de la résistance de l'Empereur. Ils n'étoient pas si tranquilles sur ce que pensoit le Duc d'Hanovre, considéré & craint comme héritier présomptif de la Couronne d'Angleterre. Bothmar, son Envoyé à Londres, & Buys étroitement liés ensemble, ne cessoient de fomenter sous main le feu de la révolte & de la sédition. La seule différence de leur conduite consistoit en ce que les Hollandois s'étant conformés aux volontés de la Reine d'Angleterre, Buys cachoit ses démarches qu'il croyoit secrètes, & affectoit dans ses discours un désir sincère pour la paix; mais il avoit secrètement travaillé à la composition de ce Mémoire sans mesure, que Bothmar avoit remis de la part de son Maître à l'un des Secrétaires-d'Etat d'Angleterre.

On ne déclamoit pas moins en Hollande contre la conduite de cette Couronne. Les principaux de la République, comme le peuple, se reprochoient la complaisance de l'Etat pour le Ministère d'Angleterre. On se disoit, que trop de facilité & trop de condescendance avoient inspiré à l'Angleterre du mépris pour l'Etat; qu'il n'auroit pas dû chercher à soutenir sa considération par de lâches soumissions, mais par son courage.

Que

Que la France tant de fois vaincue pendant le cours de la guerre, devenoit enfin victorieuse, par la négociation, par des Traités honteux pour les Alliés, & par son bonheur d'avoir fait tomber le Ministère Anglois dans le piège qu'elle lui avoit tendu.

Mais les ennemis les plus dangereux de ce Ministère, supprimoient les plaintes vaines & s'abstenoient de discours inutiles; ils cherchoient d'autres moyens de traverser le Gouvernement. On prétend que le Pensionnaire de Hollande, avant l'envoi des passeports, avoit promis à l'Empereur de mettre tout en œuvre pour en empêcher l'expédition, qu'en cette occasion son crédit n'avoit pas répondu à sa mauvaise volonté.

Les ennemis domestiques persistoient dans le dessein d'exciter à Londres un soulèvement; & si le projet formé depuis longtems ne réussissoit pas, ils y substituoient l'espérance de réussir plus heureusement dans les mesures secrètes prises avec la Cour de Vienne & les Etats-Généraux, pour se saisir de toutes les troupes Angloises, alors en garnison dans les Places des Pays-Bas.

Le Roi informé de ces différens complots, voulut que Gaultier fît part aux deux Ministres d'Angleterre, des avis que Sa Majesté en avoit reçus. Ils ne leur furent pas absolument nouveaux, & la vérité en étoit confirmée par la conduite que le Comte de Gallas tenoit depuis la déclaration qu'il avoit reçue de la part de la Reine d'Angleterre,
&

& depuis son interdiction de toute relation avec les Ministres de cette Princesse. Il avoit témoigné dans ce moment toute l'impatience qu'il devoit naturellement avoir, de quitter une Cour où il recevoit un affront public ; mais au-lieu de presser son départ, il le différoit, & demeuroit à Londres sous le prétexte frivole d'attendre l'arrivée d'une flotte de Rotterdam, pour passer en Hollande. Le motif véritable de ce retardement, étoit le désir & l'espérance de voir le succès de cette procession, dont les Wigs outrés comptoient profiter, pour exciter dans Londres une rébellion, dont les suites ne se borneroient peut-être pas à la simple destruction du Ministère.

L'événement d'un tel projet étant très-incertain, Gallas pressa le voyage du Prince Eugène à Londres, comme une dernière ressource pour empêcher la paix que les Ministres désiroient si ardemment.

„ Nos amis, écrivoit-il à Sinzendorff,
 „ alors à La Haye, pressent fort qu'on en-
 „ voye quelque personne de distinction pour
 „ prendre ma place. Ils font tous, & par-
 „ ticulièrement Milord Sunderland, d'avis
 „ que personne n'y feroit si propre que le
 „ Prince, qui est d'une si grande réputation,
 „ & d'un caractère si populaire, que le Mi-
 „ nistère n'osera ni le mépriser, ni lui faire
 „ aucun affront”.

Déjà les mesures étoient prises avec les principaux du parti opposé à la Cour, pour mar-

marcher avec un nombreux cortège au devant du Prince Eugène, lorsqu'il arriveroit, & lui former une entrée éclatante dans Londres. Plus de mille hommes à cheval prêts à se trouver à son débarquement devoient le suivre, & entrer avec lui dans la ville; & le jour de cette entrée militaire étoit concerté de manière qu'il se trouveroit le même que celui de la ridicule cérémonie de brûler l'effigie du Pape, enforte que les deux troupes s'unissant, exécuteroient le complot qu'on prétendoit être approuvé par un grand nombre des Seigneurs, alors assemblés en Parlement.

L'intérêt du Duc d'Hanovre étoit regardé comme inséparable de ceux des Wigs & de l'Empereur; ainsi la Princesse de Bothmar étoit particulièrement désirée de ceux du même parti. Les Ministres de la Reine de la Grande-Bretagne avertis à tems de ces complots, en dissipèrent les préparatifs. Le Comte de Stafford eut ordre de détourner le Prince Eugène, actuellement en Hollande, de passer en Angleterre. Les représentations de Stafford ne rompèrent pas un voyage prémédité & concerté depuis longtems, mais elles en retardèrent assez l'exécution pour donner lieu à des changemens, & affoiblir le parti des ennemis.

Plus ce nom de paix se rendoit agréable à la Nation fatiguée du poids d'une longue guerre, infructueuse à l'Angleterre, utile seulement à la Maison d'Autriche, plus le
par-

parti opposé à la Cour s'étudioit à donner de fausses couleurs aux intentions des Ministres. Les Wigs, entr'autres Sunderland & Halifax regardés comme à la tête du parti, s'efforçoient de persuader au Peuple, que la vue principale du Ministère étoit de rétablir sur le Trône de la Grande-Bretagne le Prince qu'ils désignoient sous le nom de Prétendant. La Reine selon eux étoit séduite, & le Peuple le feroit incessamment, si ces pratiques pernicieuses n'étoient au-plutôt arrêtées. Le moyen de les faire tomber étoit de révéler le secret, & de le publier incessamment en Hollande & en Angleterre; mais de-plus il falloit encore sans perdre de tems, faire passer à Londres le Duc d'Hanovre ou son fils. L'établissement de la succession dans la Ligne Protestanté seroit autrement en péril, & cette succession d'autant plus menacée, que la santé de la Reine devenoit chaque jour plus incertaine; & son tempéramment ruiné elle ne soutenoit sa vie que par les cordiaux, & les remèdes violens que lui donnoient ses Médecins. On ajoûtoit que l'arrivée du Prince héritier présomptif de la Couronne, & son séjour à Londres dissiperoient les trames secrètes en faveur du Prétendant, & maintiendroient l'ordre de la succession; que ce seroit alors le tems de travailler à la paix, & de ménager de concert avec tous les Alliés un Traité juste & raisonnable.

La Reine d'Angleterre instruite ainsi que
ses

ses Ministres, du secret des Wigs, de leurs complots, de l'appui qu'ils trouvoient de la part de l'Empereur & de ses Alliés, en défiroit encore avec plus d'empressement de terminer heureusement la négociation commencée avec la France.

Le Roi n'omettoit rien de sa part pour en faciliter la conclusion, ainsi Sa Majesté consentit à toutes les demandes que cette Princesse lui avoit faites en dernier lieu.

La seule qui pouvoit souffrir quelque difficulté, parce que Buys y attachoit la délivrance des passeports, étoit d'ouvrir les conférences sans attendre l'arrivée des Ministres d'Espagne, de Cologne & de Bavière, & de traiter avant qu'ils y fussent admis; mais au fond cette condition demandée instamment par la Reine d'Angleterre, ne portoit aucun préjudice à ces Princes; leurs intérêts entre les mains du Roi devoient être mieux soutenus que par leurs Ministres. D'ailleurs ceux d'Espagne encore à Madrid, n'auroient pu se rendre en Hollande au jour marqué, pour commencer à conférer.

Le Roi consentit que ce fût le 12 Janvier de l'année suivante 1712, ainsi que la Reine de la Grande - Bretagne l'avoit proposé.

Qu'il ne parût d'autres titres que ceux de Plénipotentiaires, & que ces Ministres ne prissent celui d'Ambassadeur que le jour & dans le moment de la signature des Traités.

Les dispositions réciproques des Souverains paroissoient dans les Lettres que les
Minis-

Ministres s'écrivoient de part & d'autre ; la cordialité y régnoit. On avoit autrefois laissé entrevoir au Duc de Marlborough, s'il contribuoit à la paix, une récompense de la nature de celle dont il étoit ordinairement le plus touché ; mais dans la négociation actuelle, il ne fut jamais question d'autre récompense que de procurer la paix de l'Europe, ni d'autre intérêt que celui de l'Etat. Si de la part de la France on prit soin d'employer toujours les termes les plus capables de plaire à la Reine, non seulement ils étoient dûs à son sexe ; mais son zèle pour la paix, la sincérité de ses Ministres méritoient les louanges, qu'il est juste d'accorder à la bonne-foi, qui ne régne pas toujours entre les Négociateurs. Plusieurs au-contraire se persuadent faussement, que l'artifice & le mensonge, sont de grands traits de politique.

L'Abbé Gaultier, simple Prêtre, sans faste, sans le moindre embarras de cérémonial, étoit tellement du goût du Grand-Trésorier, que lorsque le Roi eut quelque dessein, & fit proposer d'envoyer en Angleterre un Agent d'un caractère plus relevé, ce Ministre demanda instamment que Sa Majesté voulût bien laisser à Gaultier le soin d'exécuter ses ordres. En effet il s'acquittoit exactement de ceux qu'il recevoit, les expliquoit nettement, & n'étoit pas moins exact dans le compte qu'il rendoit des réponses des Ministres d'Angleterre, des commissions qu'ils lui donnoient, des connoissances qu'il pou-
voit

voit avoir de l'Etat de ce Royaume, & des dispositions de la Nation. S'il falloit passer la mer, & venir rendre un compte verbal de quelque commission importante, l'expliquer plus en détail que les lettres ne le comportoient, il ne plaignoit pas sa peine; tout lui étoit aisé lorsqu'il s'agissoit du service.

Le Parlement d'Angleterre étant assemblé, la Reine s'y rendit le 18 Décembre 1711. Elle y déclara qu'elle avoit jugé à propos de mettre fin à une guerre qui couvoit à la Nation tant de sang & de trésors, & de la terminer par une paix honorable & avantageuse. Une telle déclaration fut diversément reçue. Les Wigs dans la Chambre des Seigneurs, s'élevèrent avec fureur contre tout Traité de paix, dont la condition principale ne porteroit pas la restitution totale de la Monarchie d'Espagne & des Indes en faveur de l'Empereur ou de sa Maison.

La question de la paix fut agitée longtems dans la Chambre des Communes, & le parti pacifique, après de long débats, demeura supérieur de 126 voix.

La supériorité ne lui manqua que d'une seule voix dans la Chambre Haute, malgré tout l'emportement des Wigs.

Marlborough & ses adhérens avoient gagné par argent jusqu'aux domestiques de la Reine, & huit d'entr'eux furent du nombre de ceux qui votèrent contre les intentions de cette Princesse.

Cette corruption bien vérifiée, auroit été suivant les Loix d'Angleterre un crime de

Haute-trahison, & les partisans de la Cour ne parloient alors que de la justice qu'il y auroit de faire trancher la tête au corrupteur.

On attribuoit encore aux pratiques secrètes de Buys, l'opposition que la Reine d'Angleterre avoit trouvée dans son Parlement, dont ces Ministres se croyoient assurés. Buys donnoit au-moins lieu de croire qu'il attendoit & regardoit même comme prochain, quelque événement capable de renverser toutes les mesures prises pour la paix. Les passeports des Etats-Généraux qu'il avoit reçus depuis longtems, étoient encore entre ses mains, quoiqu'il eût ordre de les remettre à la Reine. Il n'avoit plus de prétexte de les retenir depuis que le Roi avoit levé toute difficulté sur l'admission des Ministres d'Espagne & de Bavière. Enfin, tant de détours étant inutiles, & le mouvement excité dans la Chambre Haute ne produisant pas l'effet que le Ministre Hollandois en avoit espéré, il comprit qu'il n'avoit d'autre parti à prendre, que celui de délivrer au Secrétaire-d'Etat Saint Jean ces passeports qu'il avoit si précieusement gardés comme un moyen de retarder l'ouverture des conférences, qui devoient conduire à la paix générale.

Le Secrétaire-d'Etat ne perdit pas de tems à envoyer ces passeports en France. Il y joignit des assurances nouvelles, que les artifices des ennemis de la paix seroient inutiles, & que les difficultés qu'ils avoient suscitées, seroient bientôt applanies par les soins

soins & la fermeté de la Reine sa Maîtresse, constante & inébranlable dans la résolution qu'elle avoit prise de ne rien oublier pour achever l'ouvrage important de la pacification générale.

Cette Princesse marquoit en toute occasion, à quel point elle étoit satisfaite de connoître que les sentimens du Roi & les siens étoient uniformes. Oxford & Saint Jean tenoient les mêmes discours. Le Grand-Trésorier promettoit que les effets vériferoient ses promesses, & assuroit que le tems n'en étoit pas encore éloigné.

Toutefois le Parlement ne se conformoit pas encore aux volontés de la Reine. La Chambre des Seigneurs étoit divisée. La prudence & les ménagemens étoient nécessaires pour profiter de cette division. Le Roi connoissant l'importance de ne rien précipiter dans ces conjonctures, auroit plutôt retenu qu'excité l'empressement des Ministres d'Angleterre, soit pour la paix, soit pour frapper les coups qu'ils avoient dessein de porter à ceux qui s'opposoient le plus hautement aux volontés de la Reine. Les plus menacés alors, étoient les Ducs de Marlborough & de Sommerfet.

Ces vengeances particulières & domestiques plus ou moins tardives, étoient assez indifférentes à la consommation de l'important ouvrage de la paix. On pouvoit s'en rapporter aux Ministres d'Angleterre, de la qualité & du tems de la punition des ennemis de la Reine leur Maîtresse. On se con-

tenta donc d'écrire simplement à Saint Jean, que les passeports qu'il avoit envoyés étoient arrivés; que le Maréchal d'Huxelles, l'Abbé de Polignac & Ménager, nommés par le Roi ses Plénipotentiaires, partiroient incessamment bien instruits de ce qui s'étoit passé dans les négociations précédentes. D'ailleurs la prudence des Ministres d'Angleterre, & la connoissance qu'ils avoient de leurs propres intérêts n'étant pas douteuses, il eût été inutile, peut-être même dangereux de leur insinuer ce qu'ils auroient à faire, soit pour prévenir les desseins de leurs ennemis, soit pour s'en garantir. Les Plénipotentiaires avoient déjà reçu les instructions du Roi, dressées sur le plan des articles précédemment communiqués à la Reine d'Angleterre; car il n'étoit plus question depuis longtems de ces odieux préliminaires inventés & demandés par les ennemis de la paix, pour opposer un obstacle invincible à sa conclusion. Il ne s'agissoit plus, comme aux conférences de Geertruydenberg, de découvrir quelque expédient aussi injuste qu'impossible, pour forcer dans l'espace de deux mois le Roi Catholique à renoncer à la Monarchie d'Espagne & des Indes. Toute réserve follement prétendue de demandes ultérieures, & tenues secrètes étoit abolie. La négociation devoit être conduite dans l'ordre ordinaire des Traités, & le Roi rentroit dans la possession que les Hollandois s'étoient attribuée de régler les conditions de la paix, & de décider du destin de l'Europe.

Ainsi

Ainsi l'état des affaires étant changé, le Roi voulut que les principales Places qu'il avoit perdues en Flandres pendant le cours de la guerre, lui fussent restituées, comme il s'en étoit expliqué à la Reine d'Angleterre.

On a vu dans les articles confiés à cette Princesse, l'attention que le Roi donnoit aux intérêts des Electeurs de Cologne & de Bavière. L'ordre exprès de travailler au rétablissement de l'un & de l'autre dans leurs Etats, & d'obtenir en leur faveur la réparation des dommages qu'ils avoient soufferts, fut encore renouvelé aux Plénipotentiaires; & comme Sa Majesté comptoit qu'agissant de concert avec ceux d'Angleterre, une telle union contribueroit infiniment à l'avancement de la paix, elle leur commanda d'établir & de fortifier autant qu'il dépendroit d'eux cette bonne intelligence, de faire même en sorte, s'il étoit possible, que dans le cours de la négociation les Anglois devinssent insensiblement Médiateurs, & qu'ils en fissent les fonctions sans en avoir le titre. Enfin il étoit à propos que les Hollandois connussent qu'ils seroient en partie redevables à l'intercession de la Reine d'Angleterre, des avantages qu'ils obtiendroient par le Traité; la conduite qu'ils avoient tenue ne méritant de la part du Roi aucune grace, mais au contraire un long souvenir de l'orgueil & de l'injustice d'une République, que la prospérité avoit éblouie au point de se méconnoître.

Fin de la Troisième Partie.



S O M M A I R E.

LEs Plénipotentiaires de France, d'Angleterre & de Hollande arrivent à Utrecht, mais les affaires se traitent toujours entre la France & l'Angleterre. Etat de ce dernier Royaume. Le Prince Eugène passe à Londres pour détruire le nouveau Ministère & s'opposer à la paix. Le Duc de Marlborough est déposé de ses Charges & accusé de péculat. Le Prince Eugène tâche d'arrêter la négociation. Projets violens des ennemis du Ministère. Le Prince Eugène quitte l'Angleterre. Etat de la négociation d'Utrecht. Mort de Monsieur le Dauphin, de Monsieur le Duc de Bourgogne devenu Dauphin, de Madame la Dauphine son épouse, & du Duc de Bretagne. Ces malheurs retardent le succès de la négociation. Obstacles levés. Suspension d'armes entre la France & l'Angleterre. Convention entre les deux Couronnes. Monsieur de Bollimbrock vient en France. On arrête une suspension d'armes par terre & par mer. Etat des conférences d'Utrecht. Le Roi demande aux Hollandois & entretient satisfaction d'une insulte faite à un de ses Ministres. Après bien des obstacles & des difficultés, les Ministres respectifs d'Angleterre, de France & de Hollande, signent le Traité de paix. Cette paix devient enfin générale entre toutes les Puissances belligérantes. Réflexion de l'Auteur de ces Mémoires, & comparaison de ce Traité avec les Préliminaires donnés par Heinsius



MÉMOIRES

P O U R

SERVIR A L'HISTOIRE

DES NÉGOCIATIONS

Depuis le Traité de Ryswyck jusqu'à
la Paix d'UTRECHT.



QUATRIÈME PARTIE.



Négociations pour la Paix d'Utrecht 1712.

LE retardement que Buys avoit apporté à l'envoi des passeports, retarda nécessairement le départ des Plénipotentiaires, par conséquent leur arrivée à Utrecht, où ils se rendirent enfin le 19 Janvier 1712. Buys de retour d'Angleterre, & nommé par la Province de Hollande pour assister aux conférences de la paix, les avoit précédés de quelques jours. Ses intentions n'étoient pas

encore changées ni favorables à la paix. Il n'avoit été chargé jusqu'alors, que d'en traverser la négociation, & de susciter à son progrès tous les obstacles qu'il pourroit y former. Il l'avoit tenté sans succès en Angleterre, & s'étoit conduit avec si peu de ménagement, que lorsqu'à la veille de son départ il prit congé de tout le Conseil assemblé, le Grand-Trésorier répondant à son compliment, lui reprocha qu'il étoit venu à Londres, & s'y étoit comporté pendant son séjour, non comme Ministre d'une Puissance amie, mais comme un incendiaire envoyé pour mettre tout en feu; que ses manéges qu'il croyoit secrets, étoient parfaitement connus; que la Reine étoit instruite exactement de ses liaisons avec ceux dont les intentions étoient justement suspectes à Sa Majesté Britannique, bien informée de leur opposition à son Gouvernement; qu'elle avoit su jusqu'aux moindres discours que ses amis & lui avoient tenus. „ Vous étiez „ encore hier au soir, ajoûta le Trésorier, „ dans une telle maison; il la nomma aussi-bien que ceux qui s'y étoient assemblés. Il raconta ce que chacun avoit dit, & le récit fut si véritable, que Buys n'osa contredire la vérité ni répondre. Après cette conviction, le Grand-Trésorier lui dit: „ Tenez, „ voilà une bourse de mille pistoles, dont „ la Reine vous fait présent”.

Ainsi se firent les adieux. Après l'arrivée de Buys en Hollande, le bruit se répandit que

que les Etats-Généraux vouloient employer des moyens plus sûrs que les représentations inutiles qu'ils avoient faites à la Reine d'Angleterre, & qu'actuellement ils armoient une flotte destinée à porter dans ce Royaume le Duc d'Hanovre, suivi d'un corps considérable de ses propres troupes. On annonçoit déjà en Hollande, qu'on verroit dans peu renouveler une scène pareille à celle de 1688, & vraisemblablement plus sanglante.

Les gens censés concluoient de ces discours, qu'il y avoit lieu d'admirer la modération des Ministres d'Angleterre, autant que de s'étonner de leur patience à l'égard des ennemis déclarés de la Reine & de son Gouvernement.

On avoit publié que ces Ministres seroient incessamment dépouillés de leurs charges. Aucun d'eux cependant n'en étoit encore privé; ils ne ménageoient rien, & ceux qu'ils attaquoient, usoient de ménagement à leur égard. Pourquoi, disoit-on, offenser à demi, & quand on a la puissance en main, laisser à ceux qu'on offense les moyens de nuire & de se venger.

Le Roi voulut que l'Abbé Gaultier fût instruit de ces raisonnemens, sans lui prescrire cependant d'exciter des Ministres sages & prudents, tels que ceux de la Reine de la Grande-Bretagne, à prendre d'autre parti que celui qu'ils jugeroient convenir à leur sûreté, à leur conservation, & au bon état des Affaires présentes.

Rien n'y convenoit mieux, que de mettre une prompte fin à la guerre, appui principal du crédit de leurs adversaires. C'étoit aussi à dessein de travailler sérieusement à la paix, & d'en avancer la conclusion, que le Comte d'Oxford & Saint Jean avoient toujours eu intention de joindre Prior à l'Evêque de Bristol & au Comte de Stafford, & de le faire nommer troisième Plénipotentiaire de la Reine de la Grande-Bretagne.

Ils y trouvèrent apparemment des obstacles qu'ils n'osèrent franchir, & la place demeura vacante.

Les Plénipotentiaires du Roi comptoient s'ouvrir principalement à Prior. A son défaut ils demandèrent à Sa Majesté, auquel des deux Ministres Anglois ils pourroient plus sûrement s'expliquer. Elle leur indiqua l'Evêque de Bristol, quoique contente de la conduite qu'avoit tenue Stafford, particulièrement au sujet de l'expédition des passeports des Etats-Généraux si longtems différée.

Après qu'ils eurent été délivrés, il parut que les Hollandois vouloient faire oublier tant de délais apportés de leur part à l'ouverture des conférences, & réparer en quelque façon leurs mauvais procédés, par les honneurs qu'ils firent rendre aux Plénipotentiaires du Roi dans les Villes de leur passage où la République tenoit des garnisons. Il n'en fut pas usé de-même à Bruxelles, non plus qu'à Anvers. Les Commandans
pour

pour l'Empereur, dans l'une & l'autre de ces Villes, s'excusèrent de faire tirer le canon, sous prétexte que leur Maître ne vouloit avoir aucune part à la négociation de la paix; que les Officiers par conséquent ne pouvoient reconnoître par une démonstration publique, les Ministres François destinés à la traiter.

Le Prince Eugène résolu de tenter l'impossible pour la traverser, étoit déjà parti pour l'Angleterre, autorisé à faire les dépenses qu'il jugeroit à propos, & muni de Lettres de crédit pour y satisfaire. Les sommes qu'il devoit répandre, auroient été bien employées s'il renversoit le nouveau Ministère, & ses projets. Il espéroit y réussir lorsqu'il arriva à Londres le 16 Janvier 1712. La Reine d'Angleterre avoit auparavant mis en délibération dans son Conseil, de quelle manière il conviendrait de le recevoir. On avoit décidé de remplir à son égard tout ce qu'exigeoit la considération due au Souverain qui l'envoyoit, & de plus celle que méritoit particulièrement la naissance, les services, & la réputation du Prince Eugène; mais en même tems qu'on satisferoit à tous ces points, il fut résolu de faire observer ses démarches de si près & si exactement, qu'il n'eût pas la moindre liberté de former ou de fomenter des cabales dans la Ville de Londres; car enfin la Reine ni son Conseil n'ignoroient pas les grandes espérances que les Wigs fondoient sur la
pré-

présence du Prince Eugène, & sur le séjour qu'il feroit à Londres ; ils se flattoient que libéral & populaire, il useroit selon leurs vœux & leur direction, des moyens & des talens qu'il avoit, pour mettre en mouvement une populace naturellement inquiète. Ils comptoient de-plus, que les propositions qu'il feroit à la Reine, aussi-bien qu'au Parlement, seroient si avantageuses à la Nation, que les nouveaux Ministres n'auroient pas le front de les rejeter.

Elles devoient consister à laisser les Anglois maîtres absolus du commerce de l'Espagne & de l'Amérique, & encore à faire entrer dans la grande Alliance le Roi de Danemarck & le Czar de Moscovie. Ces propositions étant admises malgré le nouveau Ministère, le Duc d'Hanovre soutenu par les Alliés devoit passer en Angleterre. Le Grand-Trésorier cessant de ménager les ennemis de la Reine & les siens, prévint l'arrivée du Prince Eugène. Il n'étoit pas encore à Londres, que le Duc de Marlborough fut enfin déposé de toutes ses Charges, & accusé du crime de *pécumat*, dans le même lieu où depuis dix ans il recevoit, au nom de la Nation, des remercimens & des éloges au retour de chaque campagne. On lui reprocha les sommes immenses qu'il avoit prises & retenues à son profit sur la solde des troupes étrangères ; les présens qu'il avoit reçus ou plutôt exigés des Munitonnaires de l'armée. Un seul article de ces

accusations de concussion, montoit à 420000 livres sterling. Il répondit envain que le feu Roi Guillaume avoit attribué au Commandant-Général de l'Armée, le droit de retenir sur les troupes étrangères les sommes que ce Prince avoit lui-même réglées & destinées à entretenir les correspondances secrètes. Marlborough soutint qu'il n'avoit rien exigé au-delà de ce règlement, confirmé par un ordre de la Reine donné au mois de Juillet 1702. Nonobstant ses défenses, la Reine déclara qu'elle avoit jugé à propos de priver le Duc de Marlborough de tous les emplois dont il étoit revêtu, afin de laisser à l'examen d'une affaire si importante un cours exempt de toute partialité & totalement libre.

La Chambre des Communes, d'où partoient les années précédentes les plus grands applaudissemens donnés à la conduite de ce Général, décida qu'en acceptant des présens annuels des Munitionnaires de l'armée de Flandre, il avoit fait chose *illégitime & insoutenable*, qu'il devoit en rendre compte, aussi-bien que des sommes retenues sur la paye des troupes étrangères.

Le Grand-Trésorier avoit eu dessein de porter plus loin sa vengeance; mais en Angleterre les retours sont à craindre, lorsque la fortune vient à changer. Cette réflexion sauva la vie à son ennemi. On soupçonna cependant Oxford d'avoir usé de ménagement à l'égard de Marlborough, dans le
des.

dessein seulement de le gagner, & de le faire entrer dans le projet de la paix.

Le Duc d'Ormond fut nommé Commandant-Général des Forces de terre de la Grande-Bretagne, & la Reine créa douze nouveaux Pairs pour être assurée de la supériorité des suffrages dans la Chambre des Seigneurs.

Le Prince Eugène étant arrivé à Londres après tant de changemens, Marlborough eut raison de lui reprocher d'avoir trop différé son voyage, qui peut-être auroit été utile six semaines ou un mois plutôt. „ Ce retardement, dit Marlborough, „ est un malheureux effet de la gravité Autrichienne, si souvent fatale aux intérêts „ de l'auguste Maison. Nos amis, il y a „ un mois, avoient la supériorité dans la „ Chambre des Seigneurs. Ils auroient sans „ peine fait mettre à la Tour trois ou quatre des principaux du parti contraire. Les „ places vacantes eussent été remplies à „ leur gré, & la guerre continuée sur l'ancien pied; la création des nouveaux Pairs „ & l'arrivée de ceux d'Ecosse ont changé „ la face des Affaires. Il faut présentement „ recourir à des moyens plus violens. On „ peut cependant espérer encore; car au „ fond il ne s'agit que de déplacer trois ou „ quatre personnes, & le Trésorier, qui „ possédant la confiance d'une femme simple, la gouverne comme il veut. Ces „ changemens faits, tout reprendra son „ pre-

„ premier ordre ; la flotte , l'armée , la mai-
„ son de la Reine font composées d'honnê-
„ tes gens pour nous. Le grand Ministre a
„ fait son possible pour nous diffamer ; il a
„ si bien réussi , que nous ne pouvons sui-
„ vre notre dessein avec le même air de
„ popularité qu'auparavant”.

La conclusion du discours fut de conseil-
ler au Prince Eugène „ de se comporter
„ avec beaucoup de modération , de ne rien
„ demander que de raisonnable , de gagner
„ par tous les moyens possibles la bonne
„ opinion du Ministère , & de faire en sorte
„ de l'engager , aussi-bien que la Chambre
„ des Communes , à donner de puissans se-
„ cours pour la campagne prochaine , par-
„ ticulièrement pour la guerre d'Espagne”.

Déjà le Prince Eugène avoit eu de la Rei-
ne une courte audience le soir du 17 Jan-
vier , le lendemain de son arrivée à Lon-
dres. L'accueil avoit été très-froid de la
part de cette Princesse , peu de discours &
nulle affaire traitée. Le Prince Eugène ren-
dit ensuite visite au Grand-Trésorier. Ce
Ministre sans lui parler d'affaires , affecta
seulement de lui marquer son respect , dans
la vue principalement d'ôter au parti oppo-
sé la satisfaction de lui reprocher d'avoir
manqué à ce qui étoit dû à l'Empereur &
au Prince chargé de ses ordres.

Le Prince Eugène les exposa par écrit en
différens Mémoires qu'il remit aux Minis-
tres

tres de la Reine d'Angleterre, dont il reçut de-même les réponses par écrit.

Ils contenoient premièrement les assurances du déplaisir que l'Empereur avoit eu d'apprendre que la Reine eût été mécontente de la conduite du Comte de Gallas. Secondement, le Prince Eugène se déclaroit autorisé à convenir avec les Ministres d'Angleterre de quelque expédient propre à faire intervenir ceux de l'Empereur aux conférences de la paix, Sa Majesté Impériale ne pouvant regarder comme fondement de Traités les Préliminaires proposés par la France.

Troisièmement, le Prince Eugène donna la copie d'un état qu'il avoit déjà remis au Comte de Stafford des forces que l'Empereur feroit agir la campagne prochaine. Il observoit & faisoit valoir l'omission faite dans cet état des Espagnols, Italiens, & Grifons servans en Catalogne & ailleurs, dont l'Empereur offroit d'augmenter le nombre.

Le Prince Eugène demanda que ce qui regardoit la guerre d'Espagne, fût discuté à Londres entre les Ministres d'Angleterre & lui, ayant expressément amené pour cet effet le Comte de la Corfana.

La Reine d'Angleterre répondant à ces différens Mémoires, observa qu'il étoit contraire à l'intérêt commun des Alliés de faire paroître entr'eux ou jalousie ou division,
lors-

lorsqu'il s'agissoit de la paix; qu'une affaire si importante ne demandoit pas une union moindre que celle qu'ils avoient heureusement entretenue pendant le cours de la guerre. Cette Princesse déclaroit qu'elle avoit regardé les articles proposés par la France, comme des offres générales, faites pour engager tous les Confédérés à traiter, puisqu'ils contenoient tout ce qu'ils pouvoient demander.

Après une courte récapitulation de tout ce que l'Angleterre avoit contribué pour le soutien de la guerre, particulièrement de celle d'Espagne, la Reine se plaignoit du peu que l'Empereur avoit fait pour soi-même, pour ses intérêts personnels, & pour ceux de sa maison. S'il faisoit valoir le nombre de ses troupes employées dans les garnisons de Lombardie, & des Royaumes de Naples & de Sicile, la Reine prétendoit avoir le même droit de compter dans la liste des siennes, celles qu'elle employoit dans les Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, & dans les Colonies Angloises de l'Amérique.

Le nombre de troupes dont le Prince Eugène avoit fait l'énumération, coutoit peu à l'Empereur. Non seulement il recueilloit seul tout le fruit de la guerre; mais de plus le Secrétaire-d'Etat Saint Jean démontra que pendant que les Alliés de ce Prince soutenoient toutes les dépenses d'une guerre infructueuse pour eux, l'Empereur n'aug-

mentoit réellement que d'un seul Régiment de Cavalerie, les troupes qu'il étoit obligé d'entretenir ordinairement pour la défense de ses Etats.

Le Prince Eugène voulut envain contredire cette supputation; mais le dénombrement fait en détail des troupes Impériales, prouva qu'elle étoit juste & fondée sur la vérité.

Il n'étoit pas nécessaire d'être aussi clairvoyant que l'étoit le Prince Eugène, d'avoir autant d'expérience des grandes affaires pour appercevoir que son séjour à Londres ennuyoit beaucoup la Reine d'Angleterre, & déplaîsoit encore davantage à ses Ministres. Il en avoit des preuves indubitables dans toutes les réponses faites aux Mémoires qu'il avoit présentés. Les reproches faits aux Alliés de l'Angleterre, ne laissoient pas douter que la Reine ne préférât le repos de son Royaume, & l'avantage de ses sujets, à la continuation d'une alliance infructueuse & très-onéreuse à la Grande-Bretagne. Il ne pouvoit douter que le Gouvernement ne fût instruit des pratiques secrètes & des cabales qu'il entretenoit. Les mortifications particulières qu'il avoit reçues en différentes occasions en faisoient foi. Il suffit de rapporter celle que la Cour lui donna au sujet du repas que le Maire & les Officiers de la Ville de Londres lui préparoient. Pour le rendre plus magnifique ils s'étoient joints à la Compagnie des Négocians en Silésie, qui devoit aussi

aussi contribuer aux fraix du festin. Tout étant disposé pour la fête, un Officier de la Ville, ou de lui-même, ou suscité, représenta qu'il croyoit nécessaire avant l'invitation, de savoir si elle seroit agréable à la Reine. La représentation parut juste. La Ville députa deux de ses Conseillers au Vicomte Darmouth, Secrétaire - d'Etat, pour savoir de lui ce qu'il en pensoit. Il écrivit le lendemain au Maire de Londres, „ que les „ Seigneurs du Conseil s'étoient informés „ si les Députés de la Ville avoient leur „ message par écrit, qu'on avoit répondu „ qu'ils n'avoient ni ordre ni résolution par „ écrit; qu'ils venoient sur une minute prise „ à la Cour des Aldermans dont ils n'avoient „ point de copie. Sur ce rapport, la Reine „ avoit commandé aux Seigneurs de son „ Conseil, de faire savoir aux Députés „ de la Ville qu'elle ne vouloit pas répon- „ dre à un message, qui ne lui étoit pas „ porté avec le même respect que cette „ Ville avoit toujours rendu aux Rois ses „ prédécesseurs”.

Le Prince Eugène voyoit donc en toutes occasions importantes, ou moins considérables, qu'il n'auroit de son voyage d'autre satisfaction, que celle d'avoir été témoin de l'acharnement du parti opposé à la Cour comme à la paix; mais en même tems il avoit vu les efforts inutiles de ce parti inférieur à celui du nouveau Ministère, & trop foible pour garantir le Duc de Marlborough

des accusations portées contre lui dans le Parlement, de la privation de ses Charges, & pour préserver de la prison Robert Walpole, un des Wigs les plus emportés dans la Chambre des Communes, envoyé à la Tour pour crime de péculat.

Malgré tant d'obstacles au dessein du Prince Eugène, & les avertissemens qu'il reçut plusieurs fois, que le Yacht préparé par ordre de la Reine, pour le reporter en Hollande, étoit prêt à faire voile quand il lui plaîroit de s'embarquer, il ne pouvoit encore se résoudre à partir après avoir passé près de deux mois à Londres aussi désagréablement qu'inutilement. Il vouloit avant que d'abandonner totalement le projet de détruire le nouveau Ministère, tenter toute sorte de voies d'y réussir, bien résolu de ne pas épargner la force & la violence pour emporter ce qu'il ne pouvoit obtenir par de simples représentations.

Il consulta principalement le Duc de Marlborough & Bothmar, & voulut savoir de l'un & de l'autre ce qu'ils jugeoient le plus à propos de faire pour l'intérêt commun des Alliés. Marlborough comparant l'état présent de l'Angleterre à celui où se trouvoit ce Royaume en 1688, dit qu'il falloit aux maux présens les mêmes remèdes que le Prince d'Orange & la Nation avoient employés pour lors. Bothmar soutint au-contraire qu'ils étoient impraticables, & fonda son raisonnement sur ce que le Corps de la Nation

tion n'étoit nullement disposé à favoriser une révolution : „ ainsi le mauvais succès „ d'une pareille entreprise chargera , disoit-il „ de la haine publique les auteurs d'un „ projet malheureux”.

Marlborough affuroit au-contraire „ que „ la Nation se foucieroit très-peu de trois „ têtes, reste du parti de Cromwel , & que „ les Torys particulièrement seroient en- „ core plus indifférens à leur perte ; mais „ pour concilier les deux opinions , Marl- „ borough proposâ d'employer une bande „ de gens sans aveu , de les encourager à „ courir de nuit dans les rues , & sous pré- „ texte de bouffonerie d'insulter les pas- „ sans ; enfin d'augmenter peu à peu la li- „ cence , & de commettre d'un jour à l'autre „ de plus grands désordres. Il prétendoit „ que lorsque le Peuple & les habitans de „ Londres seroient accoutumés aux insultes de ces coureurs de nuit , il ne seroit „ pas difficile de faire assassiner telles per- „ sonnes dont on jugeroit à propos de se „ défaire , & d'en rejeter le crime sur cette bande licencieuse”.

On a fait honneur au Prince Eugène d'avoir rejeté un projet si odieux , mais la proposition plus hardie qu'on lui attribue , étoit encore plus à détester. Elle consistoit , si l'on en croyoit des gens peut-être mal informés , à mettre le feu en différens quartiers de la Ville de Londres , choisissant pour cet effet le tems où la Garde de la Reine seroit

commandée par un Officier affidé. Marlborough à la tête d'un nombre de gens armés devoit survenir dans le moment que l'incendie causeroit le plus de désordre & se saisir de la Tour, enfin de la personne de la Reine, qu'on auroit obligée alors de casser le Parlement, d'en convoquer un nouveau pour examiner librement les correspondances & négociations liées avec la France, & punir à la dernière rigueur ceux qui les auroient entretenues.

Quoi qu'il en soit de ces différentes propositions, il est certain que les idées du Prince Eugène, de Marlborough & de Bothmar furent soumises à l'avis de Sommers, de Cowper & d'Halifax, principaux Wigs; mais ils refusèrent de s'expliquer, encore plus d'approuver aucun de ces projets. Ils dirent qu'ils s'étoient rendus peu agréables aux Peuples en poursuivant Sacheverel, quoique par une voie juridique; que c'en étoit assez pour les instruire de ce qu'ils avoient à craindre de la haine & de la vengeance publique, s'ils se rendoient complices d'entreprises sanglantes & de haute trahison; que le parti le plus sage, le seul selon les Loix, étoit d'accuser les mauvais Conseillers, & de procéder contr'eux par les formes ordinaires. Bothmar, selon leur avis, devoit présenter un second Mémoire plus clair, plus précis que le premier, & contenant des plaintes amères contre le Gouvernement, dont les maximes & la conduite tendoient
à met-

à mettre la Nation en esclavage. Bothmar avoit consenti jusqu'alors à toute proposition qui intéressoit seulement les Anglois; il refusa d'acquiescer à celle que lui seul se trouveroit chargé d'exécuter. Il dit qu'il y iroit de sa tête, de présenter un tel Mémoire, sans en avoir reçu l'ordre de son Maître; que sa complaisance ne pouvoit aller qu'à composer un Ecrit anonyme, où il inséreroit tout ce qu'il auroit fait entrer dans le Mémoire, le feroit imprimer en Hollande & publier en Angleterre.

Cette offre rejetée, fut depuis desapprouvée par le Pensionnaire de Hollande, persuadé que ces sortes de libertés ne servoient qu'à agrandir la brèche.

Le Comte de Sinzendorff conseilla même au Prince Eugène de prendre si bien ses mesures, que si quelqu'un de ces projets étoit admis, il en prévint l'exécution en sortant auparavant du Royaume d'Angleterre, & seulement de ménager sa retraite de manière à ne pas mécontenter les Wigs.

La dernière ressource du Prince Eugène se réduisoit à persuader à l'Empereur, de donner au Duc d'Hanovre le Gouvernement des Pays-Bas, avec le commandement général de l'armée, & de faire en même tems passer le Prince son fils en Angleterre.

Marlborough & Godolphin ne furent pas plus favorables à cette nouvelle proposition, qu'à tant d'autres précédemment rejetées. „ Les Torys, dirent-ils, sans en excepter

„ aucun, font ennemis de cette famille; si
 „ le Prince d'Hanovre arrivoit à Londres
 „ pendant qu'ils font en possession du Gou-
 „ vernement, les mouvemens de sa présen-
 „ ce ne finiroient que par l'abrogation de
 „ l'Acte de succession, peut-être même par
 „ une guerre aussi fatale à l'Angleterre,
 „ que celle des deux Maisons d'Yorck & de
 „ Lancastré”.

Un motif plus pressant engageoit le Duc de Marlborough à s'opposer à ce nouveau projet. Le crédit de ses ennemis en Angleterre augmentoit. Le sien étoit tombé, en sorte qu'il avoit encore à craindre de plus grands revers. Il vouloit pour les éviter, se soustraire à la dépendance du Gouvernement, & se mettre à couvert de ses variations. L'Empereur lui avoit donné des dépouilles de l'Électeur de Bavière, une Terre dans l'Empire. Il y avoit ajouté le rang de Prince; mais un tel établissement lui assuroit seulement une retraite tranquille, & ne contenoit pas son ambition. Il se flatta de la satisfaire s'il pouvoit obtenir le commandement des Troupes Impériales dans les Pays-Bas Catholiques, avec le titre de Vicaire-Général de l'Empereur dans ces Provinces. Il étoit donc très-éloigné d'approuver un projet qui donneroit l'un & l'autre au Duc d'Hanovre. Cependant le Prince Eugène piqué de tant de difficultés, sans aucun expédient, ne put s'empêcher de dire qu'il voyoit que les Wigs n'étoient pas plus
amis

amis que les Torys de la Maison d'Hanovre, mais qu'ils étoient ennemis de tout Gouvernement Royal, & ne désiroient qu'une République. Il les avertit qu'il favoit de bonne part, qu'à l'ouverture de la campagne il y auroit une suspension d'armes entre les armées de France & d'Angleterre; que pour gage de cette cessation d'hostilités, la France remettrait quelque Ville considérable entre les mains des Anglois. On résolut dès-lors unanimement de travailler de manière, que les Troupes étrangères, à la solde de l'Angleterre, desobéissent aux ordres de la Reine, enforte que cette desobéissance déconcerta les mesures prises avec la France.

Les Ministres d'Angleterre reçurent cependant plusieurs avis de complots, ou vrais ou supposés, & surtout de prendre garde au jour de la naissance de la Reine. Ces avis, peut-être mal fondés, firent assez d'impression pour faire annoncer dans la Gazette de Londres, que celui qui les avoit donnés, s'il se découvroit, seroit récompensé de son zèle & de sa fidélité.

On prit d'ailleurs de plus grandes précautions pour la sûreté de la Reine, & pour prévenir tout danger. Sa garde fut redoublée; on ferma plusieurs portes du Palais St. James, & dans les environs on posta différentes gardes à cheval. On en donna même une au Prince Eugène, pour l'accompagner pendant toute cette journée, sous

prétexte de le garantir des insultes du Peuple. Enfin son départ pour la Hollande calma tant d'agitations.

Les Ministres supérieurs alors à leurs adversaires, continuoient d'affurer que les cabales formées ou entretenues pour le Prince Eugène, pendant le séjour qu'il avoit fait à Londres, ses instances, ses représentations, n'empêcheroient pas l'accomplissement de l'ouvrage de la paix. Toutefois, dans le même tems, le Roi apprit que Buys, dont la conduite avoit paru si odieuse au Gouvernement d'Angleterre, avoit signé avant que de partir de Londres un Traité d'alliance entre cette Couronne & sa République. L'inquiétude que ce renouvellement d'amitié pouvoit causer, fut dissipée par les assurances données au Roi, qu'il n'étoit question, ni de conditions nouvelles, ni d'engagemens secrets; que la Reine par un nouveau témoignage d'affection envers les Hollandois, avoit eu simplement intention de les désabuser de l'opinion dont ils étoient faussement prévenus, qu'elle eût signé un Traité secret avec la France. Elle espéroit qu'une telle complaisance de sa part les rendroit plus dociles, & les disposeroit à suivre ses sentimens au sujet de la paix générale. La Reine désiroit la conclure avant le tems d'assembler les armées, & que la signature des Traités prévînt l'ouverture de la campagne. L'Evêque de Bristol & le Comte de Stafford avoient ordre d'y travailler de tout leur pouvoir,

voir, mais le moyen nécessaire pour réussir à ce grand ouvrage leur manquoit totalement; ils ignoroient les intentions de la Reine leur Maîtresse sur l'article d'Espagne, la première des conditions fondamentales du Traité de paix. Le secret en étoit réservé au seul Prior, qu'on attendoit alors en Hollande en qualité de troisième Plénipotentiaire d'Angleterre. Gaultier devoit passer avec lui, & dans l'attente d'un troisième collègue, les deux Plénipotentiaires Anglois, loin de s'ouvrir à ceux de France, parloient encore comme ennemis. Ils suivoient à la lettre les ordres qu'ils avoient reçus, leurs instructions étoient les garants de leur conduite. Il est dangereux d'en tenir une différente dans un Pays de variations, où suivant la supériorité des partis on est jugé digne, ou de récompense ou de punition: incertitude malheureuse, que les Plénipotentiaires de France n'avoient point à craindre, obéissant au Roi seul, n'ayant à plaître qu'à lui, & sûrs d'y réussir en exécutant ponctuellement les ordres clairs & précis que Sa Majesté leur donnoit sans réserve de secret.

Comme ils souffroient avec quelque impatience le froid des Anglois, le Roi voulut bien plus d'une fois entrer dans leurs peines, & les exhorter pour le bien de la négociation dont ils étoient chargés, à ramener à eux les Plénipotentiaires d'Angleterre, en opposant à leur froideur beaucoup de cordialité & de désir d'agir de concert, ainsi que

que la Reine d'Angleterre & ses Ministres l'avoient souvent demandé.

Les conférences pour la paix générale s'étoient enfin ouvertes à Utrecht le 29 Janvier 1712. Il n'y avoit alors aucun sujet pour la France de s'inquiéter des prétentions chimeriques des Hollandois ni de leurs Alliés. On devoit plutôt croire qu'avant qu'il fût peu, cette grande alliance se soumettroit totalement aux conditions de paix que la Reine de la Grande - Bretagne jugeoit équitables. Mais malgré les apparences flatteuses d'une tranquillité prochaine, la guerre ni les peines personnelles du Roi n'étoient pas encore à leur fin. Il en avoit éprouvé de toute espèce. Celles de l'état d'un Monarque, auparavant victorieux, accoutumé à donner la loi, réduit par les mauvais succès de la guerre à se rapprocher des conditions injustes que des ennemis orgueilleux exigeoient, avoient été augmentées par les afflictions domestiques dont aucune élévation ne peut garantir, & que les plus grands Rois éprouvent comme le moindre de leurs sujets. La mort avoit enlevé au mois d'Avril de l'année précédente 1711. Louis Dauphin de France, fils unique du Roi, & père du Roi d'Espagne, père tendre & fils obéissant. Il avoit vu sans jalousie son fils monter sur un des premiers Trônes de l'Europe, & craignoit le jour où selon le cours de la nature lui-même occuperoit celui de France. Attaché tendrement au Roi son père, occupé

pé de lui plaîre, il étoit content à l'âge de cinquante ans de lui obéir comme le premier de ses Sujets. Sa bonté lui attiroit l'amour de tous les François, & sa valeur connue lui en avoit acquis l'estime. Le Roi vivement touché d'une telle perte, avoit délibéré s'il feroit prendre le titre de Dauphin au Duc de Bourgogne. Le nom & les honneurs n'en font dûs qu'au fils aîné du Monarque régnant. Un des Ministres consultés représenta que le Duc de Bourgogne étoit devenu l'héritier nécessaire; qu'aucun autre ne surviendrait qui lui fît perdre son droit; qu'on ne pouvoit donc lui refuser un titre & des traitemens que personne ne lui disputeroit. Les autres Ministres furent de même avis, & les Peuples applaudirent aux honneurs déférés justement au Duc de Bourgogne, Prince dont les vertus méritoient leurs respects & leur admiration.

Un Auteur célèbre remarque l'infortune qui sembloit attachée à la personne des Princes que les Romains chérissoient; une mort prématurée les enlevoit souvent à l'affection du Peuple. Le Duc de Bourgogne, alors Dauphin, eut le même sort; il mourut le dernier Février de l'année 1712, après avoir survécu de six jours seulement à la Dauphine Marie-Adélaïde de Savoye son épouse, qu'une mort également précipitée venoit d'arracher le 12 du même mois à toute la tendresse du Roi, méritée par l'attention sans contrainte que cette Princesse avoit eue

eue à lui plaître , depuis qu'elle étoit arrivée en France à la fin de l'année 1696 , âgée pour lors de près de onze ans. Elevée sous ses yeux elle en étoit aimée , ainsi que les personnes d'un âge avancé aiment ordinairement les enfans dont l'éducation leur a été confiée , ou qui a été faite sous leurs yeux. Elle fut donc regretée sensiblement du Roi , & la Cour dont elle faisoit l'ornement , partagea sincèrement la juste douleur de Sa Majesté.

Ces événemens funestes furent suivis de près de la mort du Duc de Bretagne , fils aîné du dernier Dauphin , à qui le titre en avoit été donné depuis la mort de son père. Il n'avoit que cinq ans , lorsqu'une maladie mortelle , inconnue aux Médecins , le mit au tombeau le 8 Mars 1712 , & le même convoi porta les trois corps à Saint Denis.

De trois Princes que le Duc de Bourgogne avoit eus de son mariage , le Duc d'Anjou restoit seul , plus malade en apparence que celui qui venoit de mourir. Dieu réservoir cette lampe prête à s'éteindre , & vouloit la conserver pour continuer dans la ligne directe de la Famille Royale , la succession que peu de tems auparavant on regardoit comme solidement établie.

Les malheurs de la France relevèrent le courage des ennemis de la paix , & refroidirent les intentions des Plénipotentiaires d'Angleterre à Utrecht. Jusqu'alors les Hollandois s'étoient comportés comme forcés à

consentir aux conférences, & persuadés qu'ils ne devoient concourir à la paix qu'aux conditions spécifiées par les préliminaires de 1709, ils faisoient voir en toute occasion leur animosité, & s'opposoient vivement à tout ce qu'ils croyoient convenir aux intérêts du Roi. L'esprit de guerre, plutôt que celui de conciliation, régnoit dans les sept Provinces, & vraisemblablement ne devoit changer que lorsque l'Angleterre s'expliqueroit avec plus de fermeté, & que ses Plénipotentiaires parleroient plus clairement & plus haut qu'ils ne s'étoient encore expliqués.

Ceux de France désiroient ardemment l'arrivée de Prior, persuadés que les ordres dont il seroit chargé de la part de la Reine d'Angleterre, pourroient seuls ranimer l'inaction de ses Ministres. Le Maréchal d'Huxelles soupçonneux, prévenu en faveur des Hollandois, malgré leur conduite, craignoit, disoit-il, l'esprit Anglois; & portant, à l'égard de l'Angleterre, la défiance au-delà de ses justes bornes, il vouloit cependant que pour détacher cette Couronne de ses Alliés, le Roi consentît généralement à toutes les conditions qu'elle demanderoit, à l'exception seulement de celles qui lui donneroient quelque entrée dans le Royaume.

Mais ce n'étoit pas sur les seuls intérêts de l'Angleterre que ses Plénipotentiaires insistoient. Leurs sollicitations n'étoient pas
moins

moins vives en faveur du Duc de Savoye , du Roi de Portugal , & de l'Electeur de Brandebourg. Enfin sous prétexte des ordres qu'ils avoient reçus en faveur de ces Princes , il y avoit lieu de croire que leur intention étoit d'embrouiller la négociation plutôt que de presser son heureuse conclusion.

Gaultier étoit attendu à Utrecht , comme l'Ange de la paix. Il y devoit accompagner Prior , instruit du secret de la Reine de la Grande-Bretagne , qu'elle n'avoit confié , ni à l'Evêque de Bristol , ni au Comte de Stafford. Un tel secours manqua aux Plénipotentiaires de France , dans le tems qu'ils le croyoient le plus nécessaire , & l'attendoient avec le plus d'impatience. Les protecteurs de Prior n'osèrent le faire nommer troisième Plénipotentiaire , ou peut-être ne le voulurent pas lorsqu'ils virent le changement que la mort fatale des Princes de France apporteroit à la négociation. La Reine d'Angleterre en désiroit toujours la conclusion ; il étoit de l'intérêt de ses Ministres de mettre fin à la guerre ; mais l'Angleterre & ses Alliés concouroient à vouloir de nouvelles précautions pour assurer solidement la paix , & pour empêcher à jamais l'union des Couronnes de France & d'Espagne sur la tête d'un même Prince. Tous craignoient ou feignoient de craindre qu'elle ne devînt inévitable , si dans la conjoncture de la paix on ne prenoit de sages précautions pour prévenir un événement capable d'opprimer la liberté de l'Europe. Har-

Harley, cousin du Grand-Trésorier, fut envoyé à Utrecht, chargé des ordres secrets de la Reine d'Angleterre. Les Ministres de cette Princesse assurèrent l'Abbé Gaultier, que sa commission étoit de proposer différentes alternatives, dont il seroit aisé de former de concert un plan capable de contenter les Alliés de la Grande-Bretagne, & de les porter à se désister de tant de prétentions injustes. On ajoûta même que Harley avoit pouvoir de traiter avec les Plénipotentiaires de France, indépendamment de ceux d'Angleterre. Le Roi ne crut pas cette dernière circonstance; car il n'étoit pas vraisemblable qu'un Particulier sans caractère osât traiter secrètement, sans la participation des Plénipotentiaires, dans le même lieu où ils étoient assemblés pour la paix, principalement dans un tems où l'animosité régnoit en Angleterre entre deux partis puissans, & que le Gouvernement étoit assez incertain pour donner lieu d'un jour à l'autre à quelque grand changement. Enfin rien n'avançoit, & les conférences avec les Ministres Anglois à Utrecht, se terminoient en disputes sur les intérêts des Alliés.

On étoit cependant sur le point d'en convenir de part & d'autre, lorsque dans une conférence où les Anglois s'étoient rapprochés, & donnoient lieu d'espérer un accord parfait, ils s'arrêtèrent; & après avoir parlé secrètement l'un avec l'autre, ils déclarèrent aux Plénipotentiaires de France, que

Harley arrivé de Londres le 2 Avril, leur avoit apporté des ordres capables de tout rompre, si le Roi rejettoit une demande qui intéressoit toutes les Puissances de l'Europe; que cette demande avoit été déjà faite à Sa Majesté par un Mémoire dont l'Abbé Gaultier étoit porteur.

Les Ministres d'Angleterre l'avoient en effet dépêché en France le 23 Mars, & lui avoient remis ce Mémoire, dont le rapport du Comité Secret suppose que Prior étoit chargé. Il contenoit les raisons que toute l'Europe auroit lieu de craindre pour la liberté, si le même Prince, actuellement Roi d'Espagne, réunissoit encore un jour sur sa tête la Couronne de France; que le péril n'étoit plus imaginaire depuis la mort des deux derniers Dauphins, le Roi Philippe se trouvant héritier si prochain de la Couronne; que l'unique moyen de calmer cette allarme commune, étoit donc que ce Prince consentît à renoncer purement & simplement aux droits de sa naissance & à les céder au Duc de Berry, son frère; & que sans cet expédient la paix devenoit impossible, & les Anglois & leurs Alliés ne consentiroient jamais à la conclure.

Les Plénipotentiaires d'Angleterre surpris que ceux de France n'eussent pas encore reçu les ordres du Roi sur un article si important, soupçonnèrent quelque artifice de leur part à dessein de différer de répondre; mais Gaultier arrivé à Utrecht le 4 Avril, savoit
avant

avant son départ de Versailles, que le Roi avoit fait écrire à Saint Jean que la demande de la renonciation étoit contre les Loix du Royaume, & qu'en même tems il avoit lui-même écrit au Roi son petit-fils, pour favoir ses intentions sur le nouvel obstacle qu'on opposoit à la paix.

Gaultier instruisit donc les Plénipotentiaires de France & ceux d'Angleterre, de la raison qui retardoit l'arrivée des ordres de Sa Majesté. La matière étoit assez importante pour se donner le tems de délibérer sur la décision.

Le Roi Maître de son Etat, ne l'est pas d'en changer les Loix fondamentales. Le déclarer étoit renoncer à tout Traité de paix. Le déguiser, étoit une ruse inutile, & directement contraire à la bonne-foi dont on avoit usé dans tout le cours de la négociation.

L'avis de suivre la même méthode conforme à la droiture des sentimens du Roi, prévalut. Sa Majesté avoit donc commandé au Secrétaire-d'Etat qui correspondoit avec Saint Jean, de lui écrire que tout engagement contraire à ses Loix ne seroit jamais solide, & de lui faire connoître quelle étoit la règle inviolable de la succession à la Couronne.

Les termes employés autrefois par un fameux Magistrat (Jérôme Bignon, Avocat-Général) servirent à répondre au Secrétaire-d'Etat d'Angleterre. La Lettre portoit que

la renonciation demandée feroit nulle & invalide fuivant les Loix fondamentales du Royaume, felon lesquelles,, le Prince qui est le
 ,, plus proche de la Couronne en est héritier
 ,, de toute néceffité; que c'est un héritage
 ,, qu'il ne reçoit, ni du Roi fon prédéceffeur
 ,, ni du peuple, mais en vertu de la Loi, de
 ,, forte que lorsqu'un Roi vient à mourir,
 ,, l'autre lui fuccède immédiatement fans
 ,, demander le consentement de perfonne;
 ,, qu'il fuccède non comme héritier, mais
 ,, comme le Maître du Royaume dont la
 ,, Seigneurie lui appartient, non par choix,
 ,, mais feulement par le droit de la naiffance.
 ,, Qu'il n'est obligé de fa Couronne ni à
 ,, la volonté de fon prédéceffeur, ni à au-
 ,, cun Edit, ni à aucun Decret, ni à la li-
 ,, beralité de qui que ce foit; qu'il ne l'est
 ,, qu'à la Loi. Cette Loi est estimée l'ou-
 ,, vrage de celui qui a établi les Monar-
 ,, chies, & qu'on tient en France qu'il n'y
 ,, a que Dieu qui puiffe l'abolir, par con-
 ,, féquent qu'il n'y a aucune renonciation
 ,, qui puiffe la détruire"; & que fi le Roi
 d'Espagne renonçoit à fon droit pour l'a-
 mour de la paix & pour obéir au Roi fon
 grand-père, ce feroit fe tromper & bâtir fur
 le fable, que de recevoir une telle renon-
 ciation, comme un expédient fuffifant pour
 prévenir le mal qu'on fe propofoit d'éviter.

Le Roi prévint lorsque le dernier Dauphin mourut, les nouveaux obstacles que la perte des Princes apporteroit à la paix, & Sa Ma-
 jesté

jesté jugea que les événemens funestes arrivés si subitement dans la Famille Royale serviroient à ses ennemis de prétexte spécieux pour exiger des conditions capables d'éloigner toute conciliation. Il le fit sentir au Roi d'Espagne par la Lettre qu'il lui écrivit le 11 Mars, pour lui donner part de la mort du dernier Dauphin ; & lorsque les Ministres d'Angleterre demandèrent la renonciation du Roi d'Espagne au droit de sa naissance comme condition absolument nécessaire à la paix, le Roi écrivit encore à ce Prince le 9 Avril, que cette demande qui touchoit personnellement SaMajesté Catholique, étoit de ces délibérations où l'on devoit prendre conseil de soi-même & décider ; qu'elle devoit donc examiner, & bien peser ce que Bonnac alors son Envoyé extraordinaire auprès d'elle lui feroit considérer. Le Roi l'exhortoit à réfléchir sur l'état & la situation des affaires d'Espagne, à se consulter elle-même, à résoudre, & à faire savoir au-plutôt sa résolution, tous les momens étant précieux dans la conjoncture présente.

La paix demuroit suspendue en attendant cette décision. L'arrivée de Harley à Utrecht en avoit comme fixé la négociation, loin de lui donner le mouvement qu'on avoit toujours espéré des ordres qu'il devoit apporter. Depuis son arrivée les Plénipotentiaires d'Angleterre, plus réservés que jamais à l'égard de ceux de France, soutenoient encore avec plus de vivacité les intérêts & les

prétentions de leurs Alliés. Intérieurement l'Evêque de Bristol & le Comte de Stafford désiroient la paix, ils le témoignèrent par leurs discours. Ils savoient que la Reine d'Angleterre & ses Ministres avoient de fortes raisons de souhaiter qu'elle fût promptement conclue; mais les derniers ordres qu'ils avoient reçus par Harley, leur lièrent les mains. Non seulement ils n'osoient passer ces ordres, mais à peine osoient-ils user de leurs pouvoirs très-bornés. La crainte des changemens si fréquens en Angleterre, celle des recherches de la conduite des Ministres, soit au dehors, soit au dedans du Royaume, les frappoit. A chaque pas ils avoient devant les yeux que leurs têtes répondroient de leurs démarches; que le secret des négociations devenoit public; qu'on voyoit tous les jours imprimer en Hollande des Mémoires où les Négociateurs qui s'étoient entendus avec la France, étoient nommés.

En cas de changement de Gouvernement, ils pensoient que les ordres de la Reine & de ses Ministres, ne seroient plus pour eux des garants suffisans de leur conduite; qu'on leur imputeroit comme crime de les avoir exécutés. C'étoit ce qu'ils répondoient quand les Plénipotentiaires de France citoient les articles signés à Londres, comme règle à suivre à Utrecht, & se plaignoient des changemens & des additions que les Anglois y vouloient faire.

Harley, loin de les rassurer, ne paroissoit être

être à Utrecht que pour augmenter leurs allarmes. Il s'étoient absenté plusieurs fois pour aller à La Haye. Il ne facilitoit en rien la négociation. Ce concert secret qu'il devoit avoir avec les Plénipotentiaires de France, n'étoit qu'une vaine idée sans réalité, dont le projet paroissoit inventé seulement pour amuser Gaultier; & depuis que Harley étoit arrivé à Utrecht, il ne les avoit ni visités ni vus. La Reine d'Angleterre continuoit cependant de témoigner un désir sincère de la paix. Elle pressoit le Roi de prévenir les événemens de la campagne, ce qui devenoit tous les jours plus difficile, principalement depuis que cette Princesse avoit fait dépendre la pacification de l'Europe de la renonciation qu'elle demandoit au Roi d'Espagne.

Ce que le Roi pouvoit faire alors, étoit de le presser de s'expliquer. Sa Majesté réitéra donc ses avertissemens par la Lettre qu'elle écrivit au Roi Catholique, le 18 Avril. Après avoir marqué à ce Prince que les instances de l'Angleterre pour la renonciation étoient chaque jour plus pressantes, Sa Majesté ajoûtoit, „ la nécessité de la paix „ augmente aussi chaque jour, & les moyens „ de soutenir la guerre étant épuisés, je me „ verrai enfin obligé de traiter à des condi- „ tions également desagréables, & pour „ moi, & pour Votre Majesté, si elle ne „ prévient cette extrémité, en prenant in-

„ le Sieur de Bonnac lui rendra des affaires. Il vous dira ce que je pense dans une conjoncture si difficile, & qui exclut tout raisonnement.

„ Comme je compte sur la tendresse que vous avez pour moi & pour votre maison, je m'attends que vous suivrez le conseil qu'il faut nécessairement que je vous donne, & qui n'est point contraire à la véritable amitié que j'ai pour vous.

Ce conseil étoit celui de conserver la possession actuelle de l'Espagne & des Indes, & d'accorder à l'opiniâtreté des Anglois, de renoncer à la succession incertaine de la Couronne de France: condition dont ils se contentoient, persuadés qu'ils fauroient bien en assurer l'effet.

„ Nous voulons croire, écrivoit Saint Jean dans sa réponse à Torcy, que vous tenez en France, qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse abolir la Loi sur laquelle votre droit de succession est fondé; mais vous nous permettrez aussi de croire en Angleterre qu'un Prince peut se départir de ses droits par une cession volontaire, & que celui en faveur de qui il auroit fait la renonciation pourroit être soutenu avec justice dans ses prétentions, par les Puissances qui en auroient garanti le Traité.

Il concluoit, „ enfin la Reine m'ordonne de vous dire que cet article est de si grande conséquence, tant à son égard qu'à celui de toute l'Europe pour le siècle présent,

„ fent, & pour la postérité, qu'elle ne peut
„ consentir à continuer la négociation de la
„ paix, à-moins qu'on n'accepte l'expédient
„ qu'elle a proposé, ou un autre qui soit
„ également solide”.

Le Roi d'Espagne avoit réglé quelque tems avant qu'il fût question de la paix, l'ordre de la succession à sa Couronne. Le règlement accepté & publié dans l'assemblée des Cortes ou Etats des Royaumes de Castille & d'Aragon, enregistré dans tous les Conseils, pouvoit dissiper la crainte de l'union des Couronnes de France & d'Espagne, directement contraire aux mœurs, à l'inclination, par conséquent aux vœux de l'une & de l'autre Nation, très-éloignées de souhaiter de vivre sous les loix d'un seul & même Maître.

On avoit donc proposé à Saint Jean de s'en tenir à ce Règlement; mais il répondit qu'une telle assurance ne suffisoit pas; que la Reine sa Maîtresse avoit fait pour la paix, ce que nulle autre Puissance n'auroit pu faire; qu'elle avoit agi se confiant absolument en la parole que le Roi lui avoit donnée de consentir à toutes les mesures qui seroient jugées nécessaires pour empêcher à jamais une réunion si fatale à toute l'Europe; qu'elle ne voyoit d'expédient solide, & de moyen sûr d'y réussir, que la renonciation du Roi d'Espagne qu'elle avoit demandée.

Que ce seroit en effet bâtir sur le sable que d'omettre les précautions nécessaires

pour prévenir un mal tel que celui dont il s'agissoit, & qui étoit si apparent.

La Reine, ajoûtoit Saint Jean, envoyoit à ses Plénipotentiaires à Utrecht des ordres conformes à ce que cette Lettre contenoit. Il ne refusoit pas cependant de chercher réciproquement, & de travailler de concert à trouver, s'il étoit possible, quelque autre expédient pour achever & assurer solidement l'ouvrage de la paix.

Comme la décision dépendoit de la réponse du Roi d'Espagne, la négociation languissoit à Utrecht. Les Plénipotentiaires de part & d'autre étoient arrêtés jusqu'à ce que ce Prince se fût expliqué. Ceux d'Angleterre propofoient aux Plénipotentiaires de France d'employer le tems de cette suspension à lever de concert, autant qu'il seroit possible, les autres difficultés moins essentielles qui s'opposoient encore à la paix. Ils étoient réciproquement instruits les uns des intentions du Roi, les autres de celles de la Reine leur Maîtresse. Ils convinrent de s'assembler chez l'Evêque de Bristol, sous prétexte d'y travailler simplement au Traité de commerce entre la France & l'Angleterre. Il parut aux Anglois qu'un tel prétexte suffiroit pour dissiper la jalousie que leurs Alliés auroient vraisemblablement de ces conférences particulières. Elles réussirent, & de part & d'autre les difficultés s'applanirent au point, qu'il s'en falloit peu
que

que le Traité entre la France & l'Angleterre n'eût été en état d'être signé suivant les désirs de la Reine de la Grande-Bretagne, si la condition de la renonciation demandée comme essentielle, n'eût formé jusqu'alors un obstacle invincible à toute conclusion.

On travailloit sincèrement en France & en Angleterre à chercher quelque expédient qui tint lieu, s'il étoit possible, d'une condition si fâcheuse pour le Roi d'Espagne. Les Secrétaires-d'Etat, de part & d'autre, se communiquoient réciproquement leurs pensées. Le Roi n'avoit aucun Agent à Londres, ni la Reine d'Angleterre personne en France pour exécuter ses ordres. L'Abbé Gaultier étoit encore à Utrecht, Sa Majesté l'en rappella pour l'envoyer en Angleterre. Il continua d'y servir avec intelligence & fidèlement.

L'incertitude de la réponse du Roi d'Espagne arrêtoit cependant toute négociation. Le Roi jugea que ce seroit la remettre en mouvement, que de confier à la Reine d'Angleterre, que si le Roi son petit-fils ne se soumettoit pas à la nécessité de renoncer aux droits de sa naissance, Sa Majesté prendroit de concert avec cette Princesse les mesures nécessaires pour le déterminer, & assurer à l'Europe une paix déjà si avancée. On pourroit donc regarder comme une difficulté déjà levée celle qui s'opposoit le plus à sa conclusion; mais tant d'ennemis la traversoient qu'on devoit s'attendre qu'à mesure qu'u-

qu'une difficulté s'appaneroit, il en naîtroit d'autres fuscitées de la part de ceux qui n'avoient en vue que de rompre les conférences.

C'est ce que le Roi fit écrire à Saint Jean pour en informer la Reine de la Grande-Bretagne.

A ces réflexions on ajoûta que le meilleur moyen de renverser les desleins des ennemis de la paix, feroit que fans perdre de tems la Reine fît proposer à ses Alliés une suspension d'armes, puisque ce feroit diffiper les espérences qu'ils fondoient sur les événemens de la campagne.

La réponse que fit Saint Jean par ordre de la Reine sa Maîtresse, renouvela les assurances si souvent données du véritable désir qu'elle avoit de contribuer à la pacification générale, & surtout de l'assurer solidement.

Il ajoûta que cette Princesse souhaitoit une paix raisonnable pour la France. Ce fut aussi dans la vue de la rendre moins defagréable au Roi d'Espagne, qu'elle fit ajoûter à la demande de la renonciation une proposition alternative, laissant au choix de ce Prince, ou de renoncer aux droits de sa naissance, & de conferver la Monarchie d'Espagne & des Indes; ou de renoncer à la Monarchie d'Espagne & des Indes, de conferver ses droits à la succession de France, & de recevoir en échange de la Couronne d'Espagne, le Royaume de Sicile dont il étoit

étoit actuellement en possession, celui de Naples, les Etats du Duc de Savoye, le Montferrat, & le Mantouan, à condition que si lui, ou quelqu'un de ses descendans parvenoit un jour à la Couronne de France, tous ces Etats échangés seroient réunis à la même Couronne, à l'exception seulement de la Sicile, dont la Maison d'Autriche seroit mise en possession.

Suivant ce projet le Duc de Savoye en échange de ses Etats recevoit la Couronne d'Espagne & des Indes.

Un choix si important fut remis, comme il étoit juste, à la décision du Roi d'Espagne; mais de quelque manière qu'il répondit, le Roi renouvela sa parole à la Reine d'Angleterre, de faire la paix sous l'une ou l'autre des deux conditions alternatives qu'elle avoit proposées.

On savoit déjà par la réponse du Roi d'Espagne à la première Lettre du Roi, que ce Prince préféroit la possession de sa Couronne à la conservation des droits de sa naissance, & qu'il renonçoit à toute espérance de succession, plutôt que d'abandonner le Trône où Dieu l'avoit placé. Il ne restoit donc que de savoir ce qu'il penseroit sur l'échange: proposition toute nouvelle, & qui jusqu'alors n'avoit pas été seulement imaginée.

Le Roi n'oublia rien pour la rendre spécieuse, & l'orner, pour ainsi dire, de toutes les réflexions capables d'éblouir & de toucher vivement le Roi d'Espagne. Bonnac étoit

étoit chargé de lui rendre compte de l'échange projeté par la Reine d'Angleterre, & de lui remettre la Lettre que le Roi lui écrivoit de sa main.

„ Je vous avoue (ce font les termes de
 „ Sa Majesté) que nonobstant la disproportion des Etats, j'ai été sensiblement touché de penser que vous continueriez de régner; que je pourrois toujours vous regarder comme mon successeur, & que votre situation vous permettoit de venir de tems en tems auprès de moi. Jugez en effet du plaisir que je me ferois, de pouvoir me reposer sur vous pour l'avenir; d'être assuré que si le Dauphin vit, je laisserois en votre personne un Régent accoutumé à commander, capable de maintenir l'ordre dans mon Royaume, & d'en étouffer les cabales. Que si cet enfant vient à mourir, comme sa complexion foible ne donne que trop sujet de le croire, vous recueillerez ma succession suivant l'ordre de votre naissance; que j'aurois la consolation de laisser à mes Peuples un Roi vertueux capable de leur commander, & qui me succédant réuniroit à sa Couronne des Etats aussi considérables que la Savoye, le Piémont & le Montferrat. Je suis si flatté de cette idée, mais principalement de la douceur que je me proposerois de passer avec vous & avec la Reine une partie du reste de ma vie, & de vous instruire moi-même
 „ de

„ de l'état de mes affaires, que je n'ima-
„ gine rien de comparable au plaisir que
„ vous me ferez, si vous acceptez ce nou-
„ veau projet.

„ Si la reconnoissance & la tendresse pour
„ vos sujets sont pour vous des motifs pres-
„ sans de demeurer avec eux, je puis dire
„ que vous me devez les mêmes sentimens;
„ vous les devez à votre Maison, à votre
„ Patrie avant que de les devoir à l'Espa-
„ gne. Je vous en demande l'effet; je
„ regarderai comme le plus grand bonheur
„ de ma vie que vous preniez la résolution
„ de vous rapprocher de moi, & de con-
„ server des droits que vous regretterez un
„ jour inutilement si vous les abandonnez.
„ Je suis cependant engagé à traiter sur
„ le fondement que vous y renoncerez
„ pour conserver seulement l'Espagne &
„ les Indes, si Votre Majesté rejette la
„ proposition de l'échange avec le Duc de
„ Savoye; & ce que je puis faire, est de
„ vous laisser encore le choix, la nécessité
„ de conclure la paix devenant tous les jours
„ plus pressante”.

La Lettre du Roi l'étoit assez, pour prou-
ver encore à quel point il désiroit de faci-
liser tout expédient propre à lever le grand
obstacle qui s'opposoit alors à la conclusion
de la paix; mais cette Lettre n'ébranla pas
la fermeté du Roi d'Espagne. Avant que de
la recevoir, il avoit déjà répondu au Roi
son grand-père, que sa résolution étoit pri-
se,

se, „ qu'il renonceroit à tous droits de suc-
 „ cession à la Couronne de France, plutôt
 „ que d'abandonner celle d'Espagne. Tou-
 tefois, avant que de réitérer la même dé-
 claration, & de s'expliquer décisivement sur
 l'échange nouvellement proposé par la Rei-
 ne d'Angleterre, il voulut consulter celui
 par qui régnerent les Rois. Après avoir com-
 munié, il fit venir Bonnac, lui dit que
 son choix étoit fait, que rien ne seroit ca-
 pable de lui faire abandonner la Couronne
 que Dieu lui avoit donnée, & lui remit sa
 réponse à la Lettre qu'il avoit reçue du Roi.

Cette réponse commençoit par les remer-
 cimens dûs au Roi de tant de marques d'a-
 mitié contenues dans ces deux dernières
 Lettres du 16 & du 18 de Mai. Il continuoit :

„ L'idée que Votre Majesté me met devant
 „ les yeux, de pouvoir me trouver auprès
 „ d'elle seroit bien flatteuse pour moi, si
 „ je croyois pouvoir embrasser le nouveau
 „ parti que l'Angleterre me propose; mais
 „ trop de raisons s'y opposent pour que je
 „ puisse l'accepter. Il me semble qu'il est
 „ bien plus avantageux qu'une branche de
 „ notre Maison régné en Espagne, que de
 „ mettre cette Couronne sur la tête d'un
 „ Prince de l'amitié duquel elle ne pourroit
 „ s'assurer; & cet avantage me paroît bien
 „ plus considérable, que de réunir un jour
 „ à la France la Savoye, le Piémont, &
 „ le Montferrat. Je crois donc vous mar-
 „ quer mieux ma tendresse & à vos sujets

„ en me tenant à la résolution que j'ai dé-
„ jà prise, qu'en suivant le nouveau plan
„ projeté par l'Angleterre. Je donne par-
„ là également la paix à la France, je lui
„ assure pour Alliée une Monarchie, qui
„ sans cela pourroit un jour, jointe aux
„ ennemis lui faire beaucoup de peine, &
„ je suis en même tems le parti qui me pa-
„ roît le plus convenable à ma gloire, &
„ au bien de mes Sujets, qui ont si fort
„ contribué par leur attachement & leur
„ zèle, à me maintenir la Couronne sur la
„ tête”.

Il n'est peut-être pas hors de propos de remarquer, que dans le même tems que le Roi d'Espagne sacrifioit au bien de la paix la propriété du Royaume de Naples, du Duché de Milan, des Pays-Bas; que dans la vue de la tranquillité publique, il cédoit à ses ennemis des Etats si considérables; que de-plus le même motif l'engageoit à renoncer à jamais pour lui & pour ses descendants, au droit incontestable que sa naissance lui donnoit à la succession de la Couronne de France; dans ce même tems la Princesse des Ursins entêtée d'une folle ambition, abusoit du crédit qu'elle s'étoit acquise sur l'esprit de la Reine, & par conséquent du Roi Catholique, pour exiger que du débris de la Monarchie d'Espagne, il fût détaché quelque petite partie dans les Pays-Bas ou ailleurs, qu'on érigerait en sa faveur en Souveraineté indépendante; phantôme

dont la vanité ne laissa pas de retarder réellement la signature des Traités de paix entre le Roi d'Espagne, l'Angleterre & la Hollande. Les Plénipotentiaires Anglois attendoient impatiemment quelle seroit la réponse du Roi d'Espagne. Ceux de France, au-moins aussi ennuyés de perdre le tems inutilement, écrivirent au Roi que la Reine d'Angleterre venoit d'envoyer ordre au Comte de Stafford, de passer incessamment à Londres pour y recevoir ses dernières instructions; l'intention de cette Princesse étant de le mettre, aussi-bien que l'Evêque de Bristol, en état de conclure & de signer la paix, sitôt que la réponse du Roi d'Espagne seroit arrivée.

La cause de cet ordre étoit, selon ce que disoit Stafford, que le Parlement s'impatientoit de voir traîner la négociation, qu'il étoit à craindre que les Membres les mieux intentionnés se retirant & se dispersant dans les Provinces, ceux qui leur étoient opposés ne devinssent les maîtres des séances & des délibérations; enforte que le Ministère seroit en danger de voir ses projets renversés par quelqu'événement imprévu; qu'en un mot, il étoit tems de finir; qu'il espéroit apprendre à Londres la résolution & la réponse du Roi Philippe, dont l'incertitude & la longue attente nuisoit infiniment au bien des affaires. Pour abréger tout délai, Stafford pria les Plénipotentiaires d'obtenir, pendant son absence, des ordres déci-

cififs du Roi sur les points qui restoit encore indécis, enforte qu'à son retour il n'y eût plus à disputer, mais à conclure. Lorsqu'ils seroient d'accord, les Plénipotentiaires d'Angleterre devoient proposer aux Alliés une suspension d'armes. Stafford croyoit qu'ils y consentiroient difficilement, à cause de la haute opinion qu'ils avoient de leurs forces en Flandres. Il proposa, comme un moyen de surmonter cet obstacle, que le Roi permît d'offrir aux Hollandois de remettre entre leurs mains, comme ôtage, quelque-une des Places que Sa Majesté vouloit bien céder dans les Pays-Bas.

Les Plénipotentiaires jugèrent parfaitement qu'un tel expédient ne convenoit nullement, & sans attendre d'ordre ils en rejetèrent la proposition.

On s'inquiétoit moins à Londres qu'à Utrecht du retardement des réponses de Madrid. La Reine d'Angleterre & ses Ministres convaincus de la bonne-foi du Roi, dont ils avoient eu des preuves dans tout le cours de la négociation, comprenoient qu'il étoit impossible à Sa Majesté de décider sûrement sur les propositions faites au Roi d'Espagne, sans savoir de lui-même ce qu'il en pensoit, & quel parti il vouloit choisir; ainsi le dessein de cette Princesse étoit de retenir Stafford auprès d'elle, jusqu'à l'arrivée de cette réponse, si nécessaire à la conclusion de la paix. Elle devoit le renvoyer alors à Utrecht avec ses dernières instructions.

Gaultier informé de tout, devoit passer en même tems en France, & le concert entre les Plénipotentiaires de France & d'Angleterre devoit être si bien établi, qu'ils n'auroient plus entr'eux de sujet de disputer, & ne se trouveroient pas dans la triste nécessité d'opposer instruction à instruction. C'est ce que le Roi fit savoir à ses Plénipotentiaires par sa dépêche du 25 Mai.

Il les avertit que les Anglois ne feroient pas alors embarrassés de proposer une suspension d'armes, & qu'il seroit assez inutile de chercher des expédiens pour disposer leurs Alliés à les accepter. „ C'en seroit un per-
 „ nicieux, ajoûtoit Sa Majesté, que d'offrir
 „ aux Hollandois des Places en ôtage; le
 „ tems n'est plus de flatter leur orgueil, &
 „ désormais il faut, en traitant avec eux
 „ de bonne-foi, que ce soit avec la digni-
 „ té qui me convient". Style différent de
 „ celui des conférences de La Haye & de
 Geertruydenberg.

Le Roi leur recommandoit encore de ne pas craindre qu'une fermeté bien placée fût capable de déranger la négociation, crainte qui ne frappe que trop ceux qui veulent avoir l'honneur de signer un Traité, & qui regarderoient comme un malheur, si la gloire leur en étoit enlevée.

Les Anglois insistoient à conserver Tournay à leurs Alliés, & prétendoient de plus obtenir Condé. Le Roi regardant ces instances comme démonstrations extérieures, qu'ils
 cro-

croyoient devoir à leurs Alliés, écrivit à ses Plénipotentiaires de ne faire aucun usage du pouvoir qu'il leur avoit donné de se relâcher sur cet article & sur quelques autres, toute condescendance étant inutile jusqu'à ce que le Roi d'Espagne eût déclaré ses intentions & son choix ; qu'alors seulement Sa Majesté feroit en état de juger du fruit qu'elle retireroit de sa complaisance pour les demandes de l'Angleterre.

Enfin le Courier qu'on attendoit de Madrid, porteur de la réponse du Roi d'Espagne, arriva au commencement du mois de Juin. La décision de ce Prince levoit le principal obstacle à la paix. On ne perdit pas un moment, suivant les ordres du Roi, à le faire savoir à Saint Jean pour en informer la Reine d'Angleterre. On lui marquoit en même tems, que Sa Majesté s'attendoit à voir incessamment lever, de la part de cette Princesse, toutes les autres difficultés, & faire les déclarations qu'elle avoit promises. La première & la plus pressante étoit celle d'une suspension d'armes, ou générale, ou seulement entre les armées des Pays-Bas, jusqu'à la conclusion de la paix.

Cette Lettre étoit à peine écrite, & le Courier parti, qu'il en arriva un de Saint Jean avec un Mémoire, dressé par ordre de la Reine d'Angleterre. Il contenoit sept articles.

Les cinq premiers regardoient les cessions,

demandées par l'Angleterre, dans l'Amérique Septentrionale.

Les deux derniers, le Traité de commerce à faire entre la France & l'Angleterre, ouvrage dont la discussion exigeroit vraisemblablement plus de tems, que la conjoncture présente ne permettoit d'y employer. On propoisoit donc de le remettre à des Commissaires, qui seroient nommés de part & d'autre, pour y travailler à Londres après la conclusion de la paix.

L'article suivant portoit, qu'il ne seroit accordé, de la part de la France & de celle d'Angleterre, ni prérogative ni privilège à aucune Nation qui ne fût aussi communiquée de part & d'autre aux François & aux Anglois.

Le Mémoire finissoit par le consentement que la Reine d'Angleterre donnoit à la suspension d'armes, pendant deux mois seulement, à deux conditions.

La première, que dans cet espace de tems, l'article qui regardoit la réunion des deux Monarchies de France & d'Espagne, seroit entièrement & ponctuellement exécuté.

La seconde, que le Roi retireroit la garnison de Dunkerque, & que les Troupes Angloises entreroient dans cette ville le jour que la suspension auroit lieu; qu'elles y demeureroient jusqu'à ce que les Etats-Généraux consentissent à donner au Roi un équivalent à sa satisfaction pour la démolition

tion des ouvrages que Sa Majesté s'oblige-
roit de faire raser, comme aussi de combler
le Port & de détruire les écluses.

A ces demandes, le Roi répondit sur les
articles, concernant l'Amérique Septentrio-
nale, à-peu-près comme la Reine d'Angle-
terre le souhaitoit. Il y eut seulement quel-
ques observations d'échange. Les deux con-
ditions demandées, au sujet du Traité de
commerce, furent accordées.

Quant à la suspension d'armes, le terme
de deux mois, proposé par la Reine d'An-
gleterre, se seroit écoulé si promptement,
que ç'auroit été donner aux ennemis de la
paix une nouvelle espérance d'interrompre
les conférences avant la fin de la campagne.
Le Roi jugeoit donc nécessaire de prolonger
jusqu'à quatre mois la suspension dont on
conviendroit.

La proposition de confier Dunkerque aux
Anglois étoit dure, la guerre subsistant, &
aucune convention n'étant encore faite pour
la suspension d'armes. Une telle demande
fut le sujet d'une importante délibération;
les avis dans le Conseil furent partagés, mais
il falloit finir, & cette condescendance étoit
encore nécessaire. La Reine d'Angleterre &
ses Ministres avoient marqué dans le cours
de la négociation beaucoup de bonne-foi
& de désir de la paix; le Roi décida qu'il
falloit encore s'y abandonner, & que la dé-
fiance, lorsqu'on étoit près de conclure, se-
roit très-mal placée. Sa Majesté voulut seu-

lement qu'on fit une tentative pour essayer de faire changer & d'adoucir, s'il étoit possible, une demande regardée comme suspecte.

Ainsi, suivant ses ordres, la réponse à cet article du Mémoire portoit : „ que la bon-
 „ ne-foi & la confiance réciproque ayant
 „ commencé & conduit la négociation, il
 „ convenoit de bannir jusqu'à l'apparence
 „ de défiance, quand de part & d'autre on
 „ approchoit du but qu'on s'étoit proposé.
 „ Le Roi laissoit donc au jugement de la
 „ Reine d'Angleterre, si ce n'étoit pas une
 „ demande desobligeante, que celle de met-
 „ tre une garnison Angloise dans Dunkerque
 „ pendant la suspension d'armes, & si le Pu-
 „ blic ne croiroit pas que cette Princesse dou-
 „ toit de l'exacritude du Roi à s'acquitter
 „ de sa parole. Elle avoit donné tant de
 „ preuves de ses sentimens, qu'il n'y avoit
 „ pas lieu de soupçonner qu'elle eût une
 „ telle pensée; aussi le Roi se fondant sur
 „ son amitié, nonobstant la continuation
 „ de la guerre, se persuadoit qu'elle n'in-
 „ sisteroit pas sur une demande non seule-
 „ ment inutile, mais capable peut-être de
 „ produire un effet contraire à ses propres
 „ intentions; car elle avoit seulement en
 „ vue d'obliger les Hollandois à donner un
 „ équivalent pour la démolition des forti-
 „ fications de Dunkerque, & ce n'étoit,
 „ ni les presser ni les menacer, de façon à
 „ vaincre leur obstination, que de leur dé-
 „ cla-

„ clarer que les troupes Angloises garde-
„ roient Dunkerque jusqu'à ce que les E-
„ tats - Généraux eussent donné un équiva-
„ lent à la satisfaction du Roi. C'étoit au-
„ contraire les encourager à former de nou-
„ veaux obstacles à la paix, dans le moment
„ où il s'agissoit de trouver & d'employer
„ les moyens de les rendre plus dociles”.

La restitution de Tournay étoit l'équiva-
lent que le Roi demandoit pour combler le
Port de Dunkerque, & détruire les Ecluses.
En renouvelant la promesse déjà faite, Sa
Majesté fit observer que la destruction des
Ecluses causeroit la ruine du pays des envi-
rons; qu'amis & ennemis en souffriroient un
égal dommage.

Elle laissoit à la Reine à le considérer, &
confirmer cependant la convention faite au
sujet de Dunkerque, moyennant la restitu-
tion de Tournay & de ses dépendances.

Quant à l'introduction d'une garnison Hol-
landoise dans Cambray proposée par la Rei-
ne de la Grande - Bretagne, pour y demeurer
pendant le tems de la suspension d'armes,
le Roi en rejetta la proposition, & fit ré-
pondre qu'à cette condition il refuseroit
non seulement la suspension; & que de - plus
il romproit toute négociation, plutôt que
d'admettre une clause si contraire à son hon-
neur & au bien de son Royaume.

Comme on venoit d'apprendre que les en-
nemis avoient dessein d'assiéger le Quesnoy,
la même réponse contenoit, „ que le Roi

„ ne pouvoit croire que cette entreprise eût
 „ l'approbation de la Reine d'Angleterre,
 „ & qu'elle permît à ses troupes de servir à
 „ un Siège dont l'événement pourroit pro-
 „ duire encore de nouveaux engagemens
 „ qu'il étoit de la prudence de Saint Jean
 „ de prévenir”.

Il répondit, „ que quoique le Roi n'eût
 „ pas acquiescé aux demandes de la Reine,
 „ comme elle s'y attendoit, elle ne laisseroit
 „ pas de se rendre au Parlement le jour
 „ même qu'il écrivoit : Quelle y feroit tou-
 „ tes les déclarations nécessaires pour por-
 „ ter la Nation à la paix, & en obtenir les
 „ suffrages d'un consentement unanime;
 „ qu'elle ne parleroit pas encore de la sus-
 „ pension, mais qu'elle avoit pris sa ré-
 „ solution : elle insistoit sur la nécessité
 „ de consommmer le point de la renonciation,
 „ comme le principal de la négociation, &
 „ si capital que cette Princesse aimeroit
 „ mieux se départir de toutes les autres
 „ conventions, que de laisser cet article en
 „ suspens. Si le Roi (ajoûtoit Saint Jean)
 „ consent aux demandes que la Reine a fai-
 „ tes comme condition de la suspension,
 „ vous n'aurez qu'à signer l'Acte, & l'en-
 „ voyer au Duc d'Ormond. Il prendra pos-
 „ session de Dunkerque, & déclarera aux
 „ Alliés qu'il a ordre de ne plus agir contre
 „ la France”.

Suivant la même Lettre „ le Comte de
 „ Stafford étoit parti pour retourner à

„ Utrecht, & ses instructions affranchiroient
„ les Plénipotentiaires Anglois des mesures
„ qu'ils avoient jusqu'alors observées à l'é-
„ gard des Plénipotentiaires Alliés, enforte
„ que rien ne les empêcheroit à l'avenir de
„ se joindre à ceux de France, & de don-
„ ner des Loix à qui refuseroit de se sou-
„ mettre à des conditions de paix justes
„ & raisonnables”.

La Reine d'Angleterre, constante dans la
résolution qu'elle avoit prise de contribuer
de tout son pouvoir à la pacification de l'Eu-
rope, se rendit au Parlement le 17 de Juin,
ainsi que Saint Jean l'avoit écrit, & com-
muniqua aux deux Chambres, suivant sa
promesse, l'état où elle avoit conduit la né-
gociation de la paix. Elle eut soin d'observer
en commençant sa harangue „ que c'étoit
„ une prérogative incontestable de la Cou-
„ ronne, de faire la paix & la guerre; &
„ par conséquent le seul effet de la con-
„ fiance qu'elle prenoit en son Parlement,
„ étoit la communication qu'elle lui avoit
„ promise, & qu'elle venoit lui donner des
„ conditions proposées pour la paix géné-
„ rale”.

Après avoir protesté que rien ne pouvoit
la détourner de suivre en premier lieu le vé-
ritable intérêt de ses Royaumes, & de pro-
curer ensuite à ses Alliés ce qui leur étoit
dû en conséquence des Traités, elle dit
qu'elle avoit pris un soin particulier d'assu-
rer dans la Maison d'Hanovre la Succession
pro-

Protestante aux Royaumes de la Grande-Bretagne, établie par les Loix; qu'elle avoit stipulé pour plus de sûreté, que la personne qui avoit prétendu troubler cet établissement, sortît des pays dépendans de la Couronne de France.

Elle fit valoir ses soins pour prévenir & empêcher à jamais l'union des Couronnes de France & d'Espagne sur la tête du même Prince, & pour obtenir les renonciations dont elle fit le détail.

Elle parla des cessions avantageuses que la France faisoit à l'Angleterre dans l'Amérique; des avantages qu'elle se promettoit pour le commerce de la Nation Angloise.

De la démolition de Dunkerque.

De l'espérance presque certaine d'obtenir Gibraltar, toute l'Île de Minorque & Port-Mahon.

De la promesse d'accorder aux Anglois le privilège de fournir pendant trente années les Nègres dans les Indes Espagnoles; prérogative connue sous le nom *d'Assiento*.

Après l'énumération des avantages obtenus en faveur de ses Sujets, la Reine expliqua ce qu'elle prétendoit faire pour ses Alliés, ajoutant que les conditions contenues dans le projet formé pour leurs intérêts dont elle donnoit part à son Parlement, étoit une affaire à régler aux conférences d'Utrecht.

La harangue de la Reine d'Angleterre fut reçue avec applaudissement, & les différen-

tes Adresses présentées ensuite à cette Princesse, marquèrent la reconnoissance de la Nation, & la satisfaction de la fin d'une guerre, dont le poids étoit depuis longtems si onéreux, & si inutile à l'Angleterre. Les Wigs cependant ne perdirent pas courage, & malgré le panchant presque universel à la paix, quelques membres de la Chambre-Haute osèrent protester contre plusieurs articles de cette harangue ; mais cette protestation fut effacée aussi-bien qu'une antérieure faite aussi par quelques membres de la même Chambre contre les ordres donnés au Duc d'Ormond.

Ces ordres contenus dans la première instruction qu'il avoit reçue en partant de Londres, portoient que la Reine étoit d'avis que les troupes qui étoient à son service en Flandres, tant de ses sujets qu'étrangers, devoient être toutes sous les ordres de son Général ; qu'il pouvoit y avoir eu autrefois des raisons d'en user autrement, mais qu'il y en avoit alors de très-fortes de prendre une voie contraire, & que peut-être ces raisons deviendroient de jour en jour plus pressantes ; qu'il pourroit même en survenir de concevoir de la jalousie du Prince Eugène ; ainsi le Duc d'Ormond avoit ordre de n'être pas trop prompt pendant quelque tems à s'engager à une action, à-moins qu'il ne vît un avantage apparent & considérable ; il pouvoit prendre pour prétexte d'attendre les troupes Allemandes, afin de leur don-

donner part à la gloire s'il y avoit une action.

Le Duc d'Ormond connut toute la difficulté d'exécuter de tels ordres, & de cacher le véritable motif de la conduite qu'il tiendrait. Il prévint les suites desagréables du refus qu'il seroit obligé de faire, s'il falloit employer les troupes de la Reine sa Maîtresse, soit à quelque Siège, soit à quelque action, si le Prince Eugène vouloit entreprendre l'un ou l'autre, & qu'il s'attendît à l'assistance ordinaire des troupes de la Reine d'Angleterre. Il écrivit à Saint Jean qu'il obéiroit ponctuellement aux ordres de la Reine, qu'il en garderoit le secret autant qu'il seroit possible, & seroit même en sorte qu'on ne pourroit soupçonner la cause de la conduite qu'il tiendrait; mais qu'il seroit bien difficile d'empêcher qu'elle ne fût bientôt pénétrée, & qu'il auroit peine à déguiser les raisons secrètes qui l'obligeroient de s'opposer aux desseins du Prince Eugène, soit qu'il voulût donner bataille, soit qu'il fît le Siège du Quesnoy. Comme le bruit commençoit à se répandre, que son dessein étoit de faire l'un ou l'autre, il demandoit de nouveaux éclaircissemens sur les instructions qui lui avoient été remises avant son passage en Hollande.

La Reine d'Angleterre venoit de donner une nouvelle marque de la satisfaction qu'elle avoit de son Secrétaire-d'Etat en le créant Pair d'Angleterre, sous le titre de Vicomte de

de

de Bollinbroke. Il exhorta le Duc d'Ormond à suivre exactement les ordres qu'il avoit reçus de la Reine sa Maîtresse, sans se mettre en peine, ni des instances pressantes du Prince Eugène, ni des clameurs affectées & industrieuses des Députés des Etats-Généraux, dont cette Princesse n'étoit nullement embarrassée.

En effet bien loin d'avoir égard aux reproches des Etats-Généraux contenus dans une Lettre très-vive qu'ils lui avoient écrite, ni de faire attention à une Lettre que le Duc d'Ormond avoit reçue de leurs Députés à l'armée, pleine de représentations offensantes, sur le refus qu'il faisoit de concourir aux desseins du Prince Eugène, cette Princesse ne songea plus qu'à disposer le plan de la suspension d'armes, en sorte que l'Acte en fût incessamment signé.

Ce plan étoit signé du Vicomte de Bollinbroke. Le Roi y fit quelques changemens, & commanda au Secrétaire-d'Etat, chargé de cette négociation, de signer réciproquement les réponses de Sa Majesté.

Le plan contenoit quatre articles.

Le premier prolongeoit jusqu'à trois, & même quatre mois s'il étoit nécessaire, la suspension d'armes que la Reine d'Angleterre avoit proposée seulement pour deux mois.

Le second article spécifioit les renonciations à faire pendant la suspension, tant par le Roi d'Espagne à la Couronne de France, que

que par les Princes de la Famille Royale de France à la Couronne d'Espagne.

On demandoit de la part de l'Angleterre, que la renonciation du Roi Catholique fût ratifiée par les Etats du Royaume de France, de la manière la plus solemnelle. L'autorité que les Etrangers attribuent aux Etats étant inconnue en France, le Roi changea cette clause; il promit seulement, qu'il accepteroit la renonciation du Roi son petit-fils; qu'elle seroit ensuite publiée par son ordre, & réregistrée dans tous les Parlemens du Royaume de la manière la plus solemnelle; que de-plus, les Lettres Patentes que Sa Majesté avoit accordées à ce Prince au mois de Décembre 1700, pour conserver ses droits à la Couronne, nonobstant son absence hors du Royaume, seroient rayées des registres du Parlement, & du consentement du Roi Catholique, & abolies, & annullées.

Il étoit porté par le troisiéme article que la garnison Françoisé sortiroit de Dunkerque, & que les troupes Angloises y entre-roient le jour que la suspension d'armes auroit lieu; que la Place demeureroit entre les mains de la Reine d'Angleterre, jusqu'à la décision de l'équivalent que les Hollandois donneroient pour la démolition des fortifications & des écluses, & la destruction du Port de cette Ville.

La Reine d'Angleterre s'engageoit par
l'ar-

l'article quatrième, à ne point interrompre le gouvernement civil de Dunkerque, à permettre une entrée libre dans le Port, non seulement aux Navires du Roi, mais encore à tous Vaisseaux marchands, à laisser enfin le plein exercice de leurs fonctions à tous les Officiers chargés du soin des magasins, tant de terre que de mer.

L'embaras du Duc d'Ormond augmenta, lorsque les armées entrèrent en campagne. Le Maréchal de Villars se pressa de lui faire savoir qu'il avoit reçu l'ordre du Roi, & la permission de la Reine d'Angleterre de lui écrire. Le Duc d'Ormond répondit que la Reine sa Maîtresse lui avoit donné les mêmes ordres, qu'il ne manqueroit pas de les suivre très-exactement.

Ils ne pouvoient demeurer longtems secrets. Le Prince Eugène informé de la situation de l'armée Françoisse, crut pouvoir l'attaquer avec avantage; il résolut de n'en pas perdre l'occasion, & fit part au Duc d'Ormond du projet qu'il avoit formé, persuadé, ou feignant de l'être, que les troupes Angloises ne feroient nulle difficulté de marcher comme à l'ordinaire avec celles des Alliés, pour combattre l'ennemi commun.

Il eut été difficile au Duc d'Ormond d'alléguer des raisons même spécieuses de s'en dispenser, tant que le concert entre la France & l'Angleterre devoit demeurer secret. Il ne pouvoit cependant faire agir les trou-

pes qu'il commandoit, sans contrevenir aux ordres précis qu'il avoit reçus. Il prit pour prétexte d'é luder les instances du Prince Eugène, le départ imprévu du Comte de Stafford, appelé en Angleterre par la Reine, dans une conjoncture où il n'avoit pas lieu de s'attendre à recevoir un tel ordre. Le Duc d'Ormond supposoit que Stafford n'étant pas encore de retour en Hollande, il s'agissoit apparemment de quelque affaire de la dernière importance, dont il comptoit être éclairci avant que cinq ou six jours ne fussent passés.

Il demanda donc au Prince Eugène, aussi-bien qu'aux autres Officiers, de différer toute entreprise pendant un délai si court, & de lui laisser le tems de recevoir les Lettres qu'il attendoit incessamment.

La vérité étoit facile à pénétrer, aussi ne fut-elle pas longtems cachée. L'Evêque de Bristol demeuré seul Plénipotentiaire à Utrecht, pendant l'absence de Stafford, eut ordre de déclarer aux Ministres des Alliés que la Reine d'Angleterre jugeoit à propos de convenir avec le Roi d'une suspension d'armes, & qu'elle en avoit donné part à son Parlement. Dès-lors l'Evêque de Bristol cessa d'user à l'égard des Plénipotentiaires de France, de la même réserve qu'il avoit observée envers eux depuis qu'ils étoient assemblés à Utrecht. Il leur communiqua les ordres qu'il avoit reçus, & ce qu'il se propoisoit de dire le même jour aux
Minis-

Ministres des Alliés. Il demanda si de la part de la France il n'y avoit rien de particulier à lui confier sur l'article de la suspension, la Reine d'Angleterre ne s'en étant expliquée qu'en termes généraux dans sa harangue au Parlement.

Les Plénipotentiaires répondirent, que s'il étoit interrogé sur cet article, il pourroit assurer que la harangue de cette Princesse contenoit mot à mot la réponse du Roi ; que les Alliés n'en devoient pas espérer d'autre, & qu'il n'étoit pas permis aux Plénipotentiaires de Sa Majesté d'y rien ajoûter.

L'Evêque de Bristol satisfait de cet éclaircissement, promit qu'après le retour du Comte de Stafford on travailleroit de concert sur le plan dont la Reine de la Grande-Bretagne étoit convenue. Il en donna part ensuite aux Ministres des Alliés. Ils écoutèrent sans répondre : aucun d'eux ne favoit les intentions de ses Maîtres sur un événement imprévu ; tous craignirent également, mais par différens motifs, ou de découvrir mal-à-propos ce qu'ils pensoient, ou de s'engager plus qu'ils ne devoient, & qu'ils n'en avoient le pouvoir.

L'intelligence étant bien établie entre les Plénipotentiaires du Roi & l'Evêque de Bristol, ils l'informèrent du consentement que Sa Majesté donnoit à l'entrée des troupes Angloises dans Dunkerque. Une telle preuve de sa confiance en la parole de la

Reine de la Grande-Bretagne fut reçue par les Plénipotentiaires d'Angleterre, comme une assurance certaine de la suspension dont il ne douta plus de voir incessamment l'effet.

Le Prince Eugène avoit formé le Siège du Quesnoy le 8 Juin; il ne dura pas long-tems, la Place se rendit après une molle défense, la garnison fut faite prisonnière de guerre. Ce prompt succès releva le courage des ennemis, abattu principalement en Hollande, par la nouvelle du refus que le Duc d'Ormond avoit fait au Prince Eugène de lui donner aucune assistance pour le Siège de Landrecy, qu'il se proposoit d'entreprendre.

On ne doutoit pas que toutes les troupes à la solde de l'Angleterre ne suivissent les Anglois. On prévoyoit tristement que le Maréchal de Villars profiteroit d'une occasion si favorable d'attaquer le Prince Eugène; & quelque entreprise qu'il eût dessein de faire après la prise du Quesnoy, tout paroïssoit à craindre pour l'Etat. Dans cette fatale conjoncture, les Plénipotentiaires Hollandois reprochèrent à l'Evêque de Bristol l'odieux procédé du Ministère d'Angleterre. Ils se croyoient exposés déjà à se trouver incessamment sans armée. Ils exagéroient le malheur de leur situation, & mêlant à l'abattement d'esprit le désir de la vengeance, ils prétendirent faire craindre, non seulement tout ce qu'on pense-
roit

roit & diroit contre la gloire de la Reine d'Angleterre, mais peut-être ce qu'on feroit au préjudicé de cette Princesse, s'il y avoit un combat dont l'événement ne pourroit être que funeste aux Alliés. Ainsi ces ennemis de la paix, occupés peu de jours auparavant à trouver les moyens de la traverser, ceux qui rejettoient toute suspension d'armes, persuadés qu'elle raviroit la victoire d'entre leurs mains, que la cessation des hostilités les priveroit de l'avantage qu'ils se promettoient de pénétrer incessamment dans le cœur de la France, ces mêmes politiques, qui dans leurs idées voyoient déjà leurs armées aux portes de Paris, trembloient pour leur propre pays, parce que la Reine d'Angleterre lassé d'une guerre onéreuse, avoit déclaré qu'elle vouloit la paix ; & parce que les troupes Angloises en petit nombre s'étoient séparées de la grande armée des Alliés.

On apprit bientôt en Hollande que les Commandans particuliers des troupes d'Hanovre, de Brandebourg, & autres Etrangers à la solde de l'Angleterre, à l'exception d'un Bataillon, de quatre Escadrons d'Holftein, & deux Escadrons du Régiment de Dragons de Walef du Pays de Liège, avoient refusé de suivre le Duc d'Ormond, s'ils n'en recevoient l'ordre exprès de leurs Maîtres.

Cette dissension entre les troupes commandées par le Duc d'Ormond, calma la

crainte que la diminution d'une partie si considérable de l'armée des Alliés avoit causée en Hollande, lorsqu'on en reçut la première nouvelle; mais la consolation des ennemis du Roi étoit pour Sa Majesté un sujet légitime de se plaindre, & de se croire dégagée de la parole qu'il avoit donnée de laisser entrer les Anglois dans Dunkerque. Elle favoit par un état que le Vicomte de Bollinbroke avoit signé, que les troupes de la Reine d'Angleterre composoient soixante & cinq Bataillons, & quatre-vingt-quatorze Escadrons. Ce n'étoit plus de la part de cette Princesse accomplir la condition principale de la suspension, que de réduire ce nombre considérable de troupes, à celles qui étoient demeurées sous les ordres du Duc d'Ormond.

On étoit convenu de plus, que la suspension seroit générale entre les armées actuellement dans les Pays-Bas; & cependant il n'étoit question alors, que d'une suspension particulière entre l'armée du Roi & les seules troupes Angloises.

Le Roi n'auroit pas cependant relevé ce nouveau sujet de plainte, il se seroit contenté d'une suspension particulière avec l'Angleterre, si toutes les troupes à la solde de cette Couronne étoient demeurées unies, & si elles eussent fait ensemble le même mouvement; mais leur séparation imprévue altéroit tellement l'utilité que Sa Majesté & la Reine de la Grande-Bretagne s'étoient pro-

proposée de la suspension, que le Roi jugea nécessaire de suspendre les ordres donnés pour admettre les troupes Angloises dans Dunkerque. Sa Majesté fit en même tems écrire au Vicomte de Bollinbroke, & demander par lui à la Reine sa Maîtresse l'accomplissement de sa parole, comme le Roi vouloit réciproquement accomplir la sienne, ses ordres étant déjà donnés pour y satisfaire avec la dernière exactitude.

Bollinbroke répondit que cette Princesse voyoit avec un déplaisir sensible, que les ennemis de la paix trouvoient toujours les moyens d'en retarder la conclusion; que la Reine étoit bien résolue de ne se pas rebuter par les obstacles, mais au-contraire de travailler d'accord avec le Roi à rétablir la tranquillité publique; qu'elle ne doutoit pas qu'au moyen de cette union, on ne fît avorter ce dernier effort de ceux qui voudroient acheter leurs avantages, ou satisfaire leur ressentiment particulier au prix de la prolongation des misères de la guerre.

Il marquoit ensuite qu'il venoit de parler, par ordre de la Reine, aux Ministres résidens à Londres, de la part des Princes dont les Troupes servoient à la solde de l'Angleterre; qu'il leur avoit déclaré qu'elle regarderoit la conduite des Officiers qui les commandoient, comme déclarations de leurs Maîtres, ou pour ou contre elle & que s'ils persistoient à se séparer des troupes Angloises, elle cesseroit aussi de payer la solde à

leurs troupes; qu'il étoit tems de se résoudre, que le courier qu'on alloit dépêcher à l'armée, porteroit les Lettres qu'ils jugeroient à propos d'écrire à leurs Généraux, & que le Duc d'Ormond recevroit par ce même courier, non seulement l'ordre de faire les mêmes déclarations, mais de les exécuter.

Suivant la Lettre de Bollinbroke, l'ordre précis donné au Duc d'Ormond, si les troupes étrangères persistoient à l'abandonner, étoit de quitter l'armée avec les troupes Angloises, & celles qui voudroient se joindre aux Anglois, & de déclarer que la Reine ne vouloit plus agir, ni payer ceux qui agiroient contre la France; qu'après les égards qu'elle avoit eus pour les Alliés, le traitement qu'elle recevoit de leur part la justifieroit devant Dieu & devant les hommes, & lui laissoit la liberté de continuer la négociation, soit à Utrecht, soit ailleurs, sans se mettre en peine du concours ou du refus de ses Alliés.

Ainsi Bollinbroke promettoit au nom de la Reine de la Grande - Bretagne, que si le Roi remettoit entre les mains de cette Princesse la Ville, Citadelle, & Forts de Dunkerque, sans en être détourné par la séparation des troupes étrangères payées par l'Angleterre, elle ne feroit en ce cas aucune difficulté de conclure sa paix particulière, laissant aux autres Puissances un tems pour se soumettre aux conditions du plan dont elle

conviendroit avec le Roi. „ Vous voyez,
„ concludoit Bollinbroke, que la paix est en-
„ tre les mains du Roi. Si toute l'armée du
„ Duc d'Ormond consent à la suspension d'ar-
„ mes, le premier projet dont nous sommes
„ convenus aura son effet. Si elle n'y con-
„ sent pas, les troupes Angloises se sépa-
„ reront de celles des Alliés, & les étrangé-
„ res pourront s'adresser aux Etats - Géné-
„ raux pour leur subsistance, lesquels, loin
„ de pouvoir subvenir à cette nouvelle char-
„ ge, ne sont pas en état de continuer cel-
„ les qu'ils ont déjà sur les bras. En un
„ mot, la Grande - Bretagne se retirera du
„ Théâtre de la guerre, & n'y laissera que
„ des Puissances, qui sont trop foibles pour
„ faire tête à la France, desorte que la
„ paix pourra être conclue entre les deux
„ Couronnes en peu de semaines. Voilà,
„ Monsieur, les propositions que la Reine
„ m'ordonne de vous faire, & elle croit
„ que le Roi Très-Chrétien y trouvera aussi-
„ bien son compte que dans le premier plan.
„ Si le Roi accepte ces propositions, la Rei-
„ ne juge qu'il fera à propos pour le bien des
„ deux Nations, de travailler incessamment
„ à une suspension d'armes générale, par mer
„ & par terre, entre la Grande - Bretagne
„ & la France, ensuite de celle qui sera éta-
„ blie dans les Pays - Bas.

Le Vicomte de Bollinbroke marquoit à la
fin de sa Lettre, beaucoup d'impatience d'ap-
prendre la réponse du Roi, & convenoit

„ que tous les momens étoient précieux. Il
 „ ajoûtoit, vous dépêcherez en même tems,
 „ s'il vous plaît, un courier au Duc d'Or-
 „ mond, afin qu'il sache ce qu'il doit faire.
 „ Si vous lui signifiez que le Roi a don-
 „ né ordre à l'Officier qui commande à
 „ Dunkerque d'y laisser entrer les troupes
 „ de la Reine, ce Seigneur fera immédia-
 „ tement ce que je viens de vous dire, &
 „ Sa Majesté enverra quelques Régimens
 „ d'ici, pour en prendre possession. On
 „ évitera de cette manière plusieurs obsta-
 „ cles qu'on pourroit faire naître, si cela
 „ se faisoit par un détachement tiré de l'ar-
 „ mée du Duc d'Ormond, comme on avoit
 „ eu dessein de le faire.

Bollinbroke donnoit avis qu'après sa Lettre écrite, la Reine avoit pris la résolution d'envoyer Stafford à l'armée, & qu'il partiroit le lendemain au soir 21 Juin, ou le jour suivant.

L'objet principal que le Roi s'étoit proposé en traitant directement avec l'Angleterre, étoit de parvenir par cette voie à la paix générale de l'Europe. Elle étoit infail-
 lible lorsque la Reine de la Grande-Bretagne se séparoit des Puissances que l'animosité contre la France excitoit à continuer la guerre. Elle s'engageoit à cette séparation; ainsi le plus ou le moins de troupes qu'elle retiroit du service de ses Alliés, ne devoit pas empêcher la paix particulière qu'elle offroit, & qui conduisoit nécessairement à la
 paix

paix générale. Le Roi voulut donc qu'on écrivît au Vicomte de Bollinbroke, & que rappelant tous les points essentiels de sa Lettre, on lui répondît que les raisons qu'il avoit simplement exprimées, avoient déterminé Sa Majesté à laisser entrer les troupes de la Reine dans Dunkerque; que le courier chargé de cet ordre partoît pour le porter au Maréchal de Villars, & que le Duc d'Ormond en recevoit l'avis le lendemain de cette Lettre écrite le 5 Juillet.

Le Roi consentoit également à la proposition de convenir immédiatement après, d'une suspension de toutes hostilités par mer & par terre entre la France & l'Angleterre, persuadé que les Peuples qui avoient si longtems soutenu le fardeau & les misères de la guerre, ne pouvoient goûter trop tôt les douceurs de la paix.

Pendant que du côté de l'Angleterre tout se préparoit à la paix, dont la suspension d'armes étoit le prélude, rien n'étoit omis en Hollande pour traverser l'une & l'autre. La séparation des troupes étrangères du corps d'armée commandé par le Duc d'Ormond, avoit ranimé l'espérance des partisans de la guerre. Ils se flattoient de quelque changement en Angleterre, & le jugeoient d'autant plus apparent, que le Duc d'Ormond n'avoit fait encore aucun mouvement, qu'il avoit au contraire suspendu la marche du détachement destiné à remplacer la garnison de Dunkerque. Ils espérèrent que la
Reine

Reine d'Angleterre hors d'état d'accomplir ce qu'elle avoit promis à la France, laisseroit enfin aux Alliés le tems & la liberté de renverser les projets d'une paix aussi odieuse que fatale à la grande Alliance.

Les Wigs d'Angleterre ne cessoient d'écrire pour enflammer encore ceux qui pensoient comme eux en Hollande. Les Lettres de Londres promettoient un nouveau Parlement favorable à la cause commune, par conséquent un changement infaillible & total des dispositions faites jusqu'alors par le Gouvernement actuel.

Le Comte de Sinzendorff renchérissoit sur ces flatteuses promesses, & confirmant toutes celles des Wigs, il y ajoûtoit que quand même elles seroient sans effet pendant un certain tems, les forces réunies de l'Empereur, de l'Empire & de la Hollande suffiroient pour soutenir une guerre défensive jusqu'au moment où la révolution, certaine selon lui, éclateroit en faveur du Duc d'Hanovre, & changeroit le Gouvernement d'Angleterre au point que les hostilités contre la France recommenceroient plus fortement que jamais. Le Prince Eugène qualifioit de trahison, la suspension désirée & proposée par la Reine d'Angleterre. On lui donnoit communément ce même nom, dans les Provinces qui composent la République de Hollande. Leurs Députés, & ceux des Villes assemblés à La Haye conféroient souvent, mais sans rien conclure. L'animosité augmen-

mentoit, seulement à mesure que se découvroit l'impuissance de la satisfaire.

Le Duc d'Ormond avoit suspendu la marche des troupes demeurées sous son commandement, par la seule raison qu'il attendoit le Comte de Stafford, & les nouvelles instructions qu'il lui apporteroit d'Angleterre. L'ordre que Stafford avoit reçu de la Reine de passer directement à l'armée, avoit été changé au moment de son départ de Londres; & suivant une nouvelle disposition, il s'étoit rendu à La Haye pour y représenter aux Etats - Généraux, quelles seroient pour eux les suites fâcheuses du refus qu'ils faisoient de la suspension d'armes.

Il s'étoit acquitté très - exactement d'une commission dont il connoissoit toute l'importance. Ses représentations faites avec autant de force que de franchise, étoient fondées sur une vérité si évidente qu'il étoit difficile d'y repliquer; aussi ceux qui représentoient le Corps des Etats, se montrèrent plus civils & plus dociles à son égard qu'ils ne l'avoient été jusqu'à ce jour; & comme il étoit près de partir pour aller trouver le Duc d'Ormond, ils le prièrent de différer seulement de vingt - quatre heures. Pendant cet intervalle ils dépêchèrent un courrier à leurs Députés à l'armée & demandèrent au Prince Eugène de suspendre tout mouvement au moins pendant six jours.

Ces démarches, tendantes en apparence à la paix, étoient l'effet de la foiblesse de
l'Etat,

l'Etat, non de l'inclination de ceux qui le gouvernoient, toujours également éloignés de concourir au repos de l'Europe, & de se désister de ces conditions préliminaires dont ils voyoient avec douleur qu'ils étoient forcés de perdre toute espérance.

L'Evêque de Bristol, venu à La Haye pour y voir le Comte de Stafford, apprit de lui les ordres qu'il avoit reçus en partant de Londres, & comment il les avoit exécutés. Les Etats l'avoient assuré qu'ils lui rendroient incessamment une réponse définitive; ils s'étoient excusés du retardement, sur la nécessité d'attendre la résolution des Provinces; prétexte ordinaire, que le Gouvernement de Hollande employe lorsqu'il croit de son intérêt de gagner du tems, mais règle dont il fait s'affranchir, quand il convient à la République d'accepter ou de conclure des Traités qu'elle croit utiles & avantageux.

Ainsi le Pensionnaire Heinsius se vançoit en 1709, que le Traité, dit de la grande Alliance, avoit été conclu & signé en vingt-quatre heures, terme trop court pour consulter les Provinces & les Villes, & pour en obtenir le consentement.

Le Plénipotentiaire d'Angleterre de retour à Utrecht, informa ceux du Roi de ce qu'il avoit appris du Comte de Stafford. Ils lui communiquèrent réciproquement les copies de la Lettre écrite par le Vicomte de Bolinbroke au sujet de la séparation des troupes

pes à la folde de l'Angleterre, de l'admission des Anglois dans Dunkerque, & de la réponse faite par ordre de Sa Majesté à tous les points contenus dans cette Lettre. L'Evêque de Bristol très-content de l'une & de l'autre, convint que la manière dont le Roi tranchoit toutes les difficultés de la négociation particulière entre la France & l'Angleterre, étoit le moyen le plus sûr de forcer enfin la résistance des ennemis de la paix.

Elle s'approchoit cette paix. Les troupes Angloises avoient été reçues dans Dunkerque le 19 Juillet, & leur entrée dans cette Place causa de nouvelles allarmes aux Hollandois. Ils craignirent que le Roi ne prît la résolution de céder Dunkerque fortifié à l'Angleterre, s'ils persistoient dans le refus opiniâtre & de la suspension d'armes & de la paix; ils ne pouvoient cependant se résoudre encore à convenir ni de l'une ni de l'autre.

L'Evêque de Bristol fit un nouveau voyage à La Haye, avec aussi peu de fruit que le précédent. Il revint à Utrecht sans avoir reçu de réponse, convaincu plus que jamais par cette nouvelle expérience, que l'intention des Etats-Généraux étoit uniquement de temporiser & de gagner la fin de la campagne. En effet, le Pensionnaire de Hollande continuoit d'employer, intrigues, crédit, pour empêcher la paix. Il s'efforçoit de persuader à ceux qui la désiroient, que la conduite qu'il tenoit étoit la voie la plus
sûre

fûre pour obtenir des conditions avantageuses. Il animoit ceux du parti contraire, en les assurant qu'il trouveroit des ressources connues de lui seul pour continuer la guerre sans l'assistance de l'Angleterre. Les partisans dans les Provinces agissoient vivement, pour les détourner de consentir à la suspension. Ils répandoient qu'une telle proposition étoit un piège tendu pour arrêter les progrès; que l'Angleterre cacheoit les points principaux qui regardoient l'étendue & la sûreté de la Barrière de l'Etat si nécessaire & si désirée; que le même secret s'observoit à leur égard sur l'article du Commerce. Il vaut donc mieux, concluoient-ils, faire la guerre éternellement, que de la finir par l'ordre des Anglois, ou traiter la paix par leur médiation. S'il faut recevoir la loi après tant d'avantages remportés, on la recevra moins dure de la part du Roi que de tels Alliés; il n'est pas impossible de réparer avec beaucoup d'œconomie la brèche que la défection de l'Angleterre fait à la grande alliance; mais il est cruel que la France après tant de désastres dans le cours de douze années, triomphe par la négociation, & remporte le prix & l'honneur d'une guerre si glorieuse pour nous, soutenue avec tant de dépense de notre part, & tant de sang répandu.

La prise du Quesnoy suivie du Siège de Landrecy, l'espérance qui subsistoit encore de pénétrer incessamment dans le cœur de la

la France, donnoient du poids à ces discours, & c'étoit en vain que les Plénipotentiaires d'Angleterre pressoient la réponse définitive promise de la part de la République: on trouvoit moyen d'é luder leurs instances.

Les raisonnemens mélancoliques qu'on faisoit en France, ser voient au dessein du Pensionnaire. L'impatience de la paix augmentoit chaque jour, on s'en expliquoit scandaleusement; on attribuoit au Roi trop peu d'empressement pour la conclure, & l'on censuroit cette prétendue négligence. Gens de tous états auroient voulu qu'il fléchît devant les Hollandois & leurs Alliés. A mesure que la négociation avançoit, la crainte de manquer le moment de la conclure devenoit plus vive, & frappoit davantage ceux même qui étoient le plus particulièrement instruits de son état.

Le premier des trois Plénipotentiaires du Roi à Utrecht, prévenu malgré son expérience en faveur de la bonne-foi des Hollandois, plus encore de la confiance qu'ils avoient en sa candeur, ne pouvoit se résoudre à les regarder comme les plus grands ennemis & de la France & de la paix. Il s'étoit persuadé qu'on négligeoit trop la République de Hollande. Il se servit même de voies indirectes pour faire parvenir aux oreilles du Roi cette réflexion timide. Il y ajouta, qu'on devoit attribuer le conseil pernicieux de traiter par la voie de l'Angleterre, au ressentiment particulier du Minis-

tre employé en 1709 aux conférences de La Haye, aussi-bien qu'au désir secret qu'il conservoit apparemment de se venger d'avoir seulement rapporté de son voyage ces fameux préliminaires que le Roi se trouvoit maintenant en état de rejeter. Ainsi sans réfléchir, & se dire que l'anéantissement de ces injustes conditions étoit dû à l'heureux succès de la négociation faite avec l'Angleterre, ce Plénipotentiaire écrivoit secrètement à ses amis à la Cour, qu'on avoit pris une mauvaise route, & que jamais on ne parviendroit à la paix par le moyen des Anglois. Peut-être étoit-il blessé de les entendre dire, que la paix ne se traiteroit pas à Utrecht entre les Plénipotentiaires de la France & de la Grande-Bretagne, mais à Versailles & à Londres, par la correspondance de Lettres établie réciproquement entre les Ministres de l'une & de l'autre Couronne. Ces représentations indirectes colorées du prétexte du zèle pour le service, ne furent pas capables de détourner le Roi de la route que Sa Majesté avoit prise, & dont elle voyoit chaque jour l'utilité. Comme il convenoit d'y ramener le premier Plénipotentiaire, elle écrivit dans la dépêche commune à tous trois, & leur commanda d'éviter désormais toute démonstration d'empressement pour la paix, ces démarches étant plus capables de l'éloigner que d'en faciliter la prompt conclusion; elle leur prescrivit, & surtout à l'égard des Hollan-

dois,

dois, d'attendre que cette République fît les premiers pas pour se rapprocher.

En ce cas le Roi vouloit bien ne pas rejeter les avances que cet Etat pourroit faire, mais il ne convenoit plus à son service de rechercher une Nation devenue plus fière à proportion des avantages que Sa Majesté lui avoit offerts.

La séparation de l'Angleterre du reste des Alliés, n'étoit pas un événement aussi indifférent pour les Hollandois qu'ils feignoient de le croire, & affectoient de le publier. Les troupes Angloises étant reçues dans Dunkerque, & la cessation d'hostilités entre les troupes de France & d'Angleterre en Flandres étant publiée dans l'une & l'autre armée, le Roi fit écrire au Vicomté de Bollinbroke, que Sa Majesté ayant satisfait ponctuellement à ses engagements, s'attendoit que la Reine d'Angleterre s'acquitteroit aussi de la promesse que Bollinbroke avoit faite au nom de cette Princesse, & que rien ne retarderoit la conclusion d'une paix particulière entre la France & l'Angleterre; que tout obstacle étoit levé, puisque les conditions du Traité avec l'Angleterre étoient toutes réglées. Qu'à l'égard de la paix générale, le Roi avoit confié ses intentions à la Reine d'Angleterre, & que cette Princesse les avoit approuvées.

On proposoit en même tems à Bollinbroke de convenir d'une suspension de toutes hostilités par mer, enforte que pendant

qu'elle dureroit, il ne feroit permis de transporter en Portugal, non plus qu'en Catalogne, ni dans aucun lieu où la guerre se feroit encore, troupes, munitions, ni provision de quelque espèce que ce pût être.

Ces propositions étoient l'effet & la fuite d'une véritable suspension d'armes. Elles étoient justes, & furent acceptées. A cette occasion, Bollinbroke fit de la part de la Reine sa Maîtresse une demande dont il n'avoit pas été question jusqu'alors. Il représenta que de tous les Alliés dont cette Princesse pouvoit avoir à cœur les intérêts, & les justes prétentions, il n'y en avoit aucun qu'elle désirât de favoriser autant que le Duc de Savoye; que ce seroit même un moyen d'attirer ce Prince dans les engagements déjà pris, & de lui faire comprendre qu'il n'avoit rien à craindre des insultes des Impériaux, lorsqu'il seroit protégé par la France & l'Angleterre. Elle se proposoit donc de lui faire donner le Royaume de Sicile. Bollinbroke ajoûtoit, *& c'est une chose dont elle ne sauroit se désister.*

Les ennemis de son Gouvernement, & personnellement de Bollinbroke, publièrent après la mort de cette Princesse, & sous le règne du Duc d'Hanovre, que la demande du Royaume de Sicile pour le Duc de Savoye, avoit été faite sans sa participation; qu'il en parut très-agité lorsque le Comte de Petersboroug lui en apprit la première nouvelle; que dans ce moment, il répon-

dit

dit qu'il n'étoit pas assez avide d'un vain titre de Roi, pour sacrifier des intérêts réels à l'ambition mal placée d'obtenir cette nouvelle Dignité ; qu'au-reste rien ne lui paroisoit plus extraordinaire que de laisser à un Prince battu par ses ennemis le prix si long-tems disputé : prix que le Parlement d'Angleterre avoit si souvent reconnu, & déclaré être le juste & principal motif de la guerre.

Cette demande imprévue en faveur du Duc de Savoye, causa de nouveaux embarras à la négociation de la paix. Une telle prétention fit d'autant plus de peine au Roi, que l'intention de Sa Majesté avoit toujours été d'engager le Roi d'Espagne à céder le Royaume de Sicile à l'Electeur de Bavière, pour le dédommager des pertes que sa fidélité dans ses engagements lui avoit causées, & de celles que peut-être il souffriroit encore par le Traité de paix dont les conditions étoient douteuses. Il est certain que pendant le cours de la négociation, le Roi n'avoit jamais distingué ses propres intérêts de ceux de l'Electeur de Bavière, ils lui avoient été également chers ; & Sa Majesté attentive au rétablissement parfait de ce Prince, & de l'Electeur de Cologne son frère, avoit donné & souvent renouvelé des ordres très-précis à ses Plénipotentiaires, de considérer ce qui regardoit la Maison de Bavière, comme un des points principaux de leur négociation.

Les Hollandois continuoient de fufciter à fon heureufe conclufion toutes les difficultés qu'il dépendoit d'eux d'y faire naître; la réponfe qu'ils avoient fi longtems promise aux Plénipotentiaires d'Angleterre ne paroiffoit pas encore. Il falloit, pour les déterminer à s'expliquer, quelque événement décisif. Il arriva, & les ennemis de la paix éprouvèrent enfin que la féparation de l'Angleterre n'étoit pas indifférente à la profpérité des armes de cette alliance formidable.

Le Comte d'Albermale commandoit à Denin un corps détaché de l'armée du Prince Eugène, fon camp étoit bien retranché, il occupoit ce poste principalement pour garder pendant le Siège de Landrecy toutes les provisions néceffaires pour la grande armée; elles étoient raflemblées dans les magazins faits à Marchiennes. Les Maréchaux de Villars & de Montesquiou l'attaquèrent le 24 de Juillet, forcèrent les retranchemens, défirent entièrement les troupes qui les défendoient, & fe rendirent maîtres de Marchiennes & des magazins. Albermale fut fait prifonnier, & plusieurs Officiers-Généraux des ennemis périrent dans cette journée. Les François attribuèrent ce grand événement à la valeur de la Nation, auffi-bien qu'à la bonne difpofition que les Maréchaux de Villars & de Montesquiou avoient faite pour l'attaque. Les Anglois des deux partis dirent également, mais
par

par des motifs opposés, que la séparation des troupes Angloises avoit causé la défaite des Alliés. On jugea de part & d'autre, que la paix en seroit la suite immanquable; ceux qui la craignoient, s'en élevèrent encore davantage contre les négociations; elles étoient selon eux l'origine d'un si grand changement. L'erreur étoit égale de tous côtés. La valeur ou la politique se glorifieroient mal à propos des succès qui ne dépendent pas des hommes. Le Dieu des armées, maître de la victoire, la donne suivant sa volonté; il élève les humbles, abaisse les superbes, soutient & protège ceux qui mettent en lui leur confiance, & punit l'orgueil des Nations qui s'appuyent sur leurs forces, & se figurent que rien n'est capable d'y résister.

Il étoit important aux intérêts de l'Empereur, d'entretenir en Hollande les partisans de la guerre dans la haute opinion qu'ils avoient de la puissance de l'Etat & de celle de leurs Alliés; ainsi le Prince Eugène eut soin de répandre que la défaite de Denin ne dérangeroit pas ses projets, qu'il continueroit le Siège de Landrecy; qu'après avoir pris cette Place il pénétreroit en France, ravageroit la Picardie, la Champagne, donneroit bataille, la gagneroit, & se feroit voir victorieux aux portes de Paris.

Ces bravades convenoient peu à la réputation d'un Général, dont le vrai mérite connu étoit hors de toute contestation.

Toutefois Sinzendorff & le Pensionnaire ne laissoient pas de les faire valoir, dans l'espérance qu'elles ranimeroient ceux que l'Action de Denin avoit abattus. Ainsi leurs émissaires dans la ville d'Amsterdam, travaillèrent à persuader que ce malheureux événement seroit bientôt & facilement réparé; qu'il falloit s'unir plus que jamais, montrer une fermeté nouvelle, & ne pas donner à la France lieu de croire, qu'un accident fâcheux fût capable de consterner & defunir des Alliés, qui pendant une longue guerre avoient eu jusqu'à ce jour des succès toujours heureux.

Le Roi avoit jugé, même avant la journée de Denin, que toute exhortation à discontinuer la guerre, seroit mal reçue & peu écoutée dans les Provinces-Unies, si les Anglois, séparés de l'armée du Prince Eugène, ne s'assuroient des villes de Gand & de Bruges. Sa Majesté en fit avertir le Duc d'Ormond. Le Comte de Stafford lui avoit déjà donné le même conseil. Il s'assura de Bruges, se rendit maître de la citadelle de Gand & des portes de la ville, & se mit en état de ne craindre aucune surprise de la part d'un Bataillon Hollandois, & d'un autre Bataillon Wallon, en garnison dans la même ville.

Tant de contretens que les Alliés effuyoient, affoiblirent les grandes espérances dont le Prince Eugène & le Pensionnaire les avoient flattés. La levée du siège de Landrecy

drecy acheva de détruire la confiance, donnée aux promesses & du Général & du Ministre.

Toutefois le moment heureux & si désiré du retour de la paix, n'étoit pas arrivé ; elle devoit souffrir encore de nouveaux retarde-mens par la manière décisive, dont la Reine d'Angleterre demandoit la cession du Royaume de Sicile en faveur du Duc de Savoie. La dernière Lettre du Vicomte de Bollinbroke finissoit par une espèce de menace, plus capable d'exciter l'aigreur dans la négociation que d'en faciliter la conclusion. Le Roi ne voulut pas cependant qu'il parût dans la réponse, que Sa Majesté fût blessée de la déclaration que le Ministre de la Reine de la Grande-Bretagne faisoit, que la suspension générale de toutes hostilités par mer & par terre, n'auroit lieu qu'autant que le Roi consentiroit à la condition demandée ; mais Sa Majesté commanda qu'on répondît aux instances de Bollinbroke, qu'elle avoit jusqu'alors accordé toutes les conditions désirées par la Reine d'Angleterre ; que cette Princesse témoignant souhaiter la paix, n'avoit cependant donné de sa part aucune assurance de ce qu'elle feroit pour en avancer la conclusion ; que les Anglois étoient actuellement dans Dunkerque, & que les portes leur en avoient été ouvertes, quoique les troupes étrangères, à la solde de l'Angleterre, eussent suivi le Prince Eugène ; que nonobstant la complaisance du Roi &

son exactitude scrupuleuse à s'acquitter de sa parole, la Reine n'avoit pas encore accompli l'engagement qu'elle avoit pris de procurer entre les armées, actuellement en Flandres, une suspension générale; qu'elle donnoit lieu de penser & de dire, que malgré l'ingratitude de ses Alliés elle étoit uniquement occupée de leur procurer des conditions avantageuses. Le Roi désirant aussi le dédommagement de l'Electeur de Bavière, offroit de consentir à la demande de la Grande-Bretagne en faveur du Duc de Savoie, si cette Princesse travailloit, & faisoit enforte que l'Electeur fût maintenu dans la Souveraineté des Pays-Bas que le Roi d'Espagne lui avoit cédée.

On attendoit la réponse du Vicomte de Bollinbroke. Il écrivit qu'il l'apporteroit lui-même; que la Reine sa Maîtresse lui avoit commandé de passer en France, qu'il s'y rendroit incessamment, & conduiroit avec lui Prior & l'Abbé Gaultier. Le Roi suspendit jusqu'à l'arrivée de ce Ministre toute décision sur le projet de la paix particulière à faire avec l'Angleterre.

Les instructions données à Bollinbroke, secrètes alors, devinrent publiques deux ans après, lorsque le Duc d'Hanovre succédant à la Reine Anne, en conséquence de l'Acte du Parlement, monta sur le Trône de la Grande-Bretagne. Comme il étoit persuadé que les principaux Ministres du règne précédent avoient agi contre ses intérêts en
con-

conduisant la négociation de la paix, qu'ils avoient d'autres vues encore plus à son préjudice & favorables au Roi Jaques, il établit une commission, qu'il chargea de rechercher avec la dernière rigueur la conduite du Comte d'Oxford & du Vicomte de Bollinbroke. Robert Walpole fut nommé pour examiner les papiers de l'un & de l'autre, principalement ceux de la Secrétairie-d'Etat du département de Bollinbroke.

Ce censeur n'avoit pas oublié que son opposition déclarée à la paix & ses cabales pour exciter les Communes à la traverser, avoient été la cause de sa prison à la Tour sous le dernier Gouvernement. Il trouvoit l'occasion de s'en venger, de plaîre en même tems à son nouveau Maître, d'acquérir la confiance d'un Prince paresseux, & nullement instruit des affaires de son nouveau Royaume. Il profita d'une conjoncture si favorable, répandit dans ce rapport, imprimé depuis, tout le venin que lui fournit la passion & l'esprit de vengeance; il s'insinua de-plus dans l'esprit du Roi George, de façon que que non seulement il acquit sa confiance, & conserva sa faveur pendant le règne de ce Prince; mais, par un exemple rare en tout Pays, & peut-être unique en Angleterre, il jouit du même crédit & de la même autorité sous le règne du fils, quoique l'un & l'autre de ces Princes eussent toujours été contraires en sentimens, & le fils haïssant ceux que le Père favorisoit.

Le

Le rapport imprimé de Walpole a publié les instructions que reçut Bollinbroke.

Le premier point étoit de témoigner au Roi le déplaisir que la Reine de la Grande-Bretagne ressentoit des difficultés, & du retardement d'une négociation qu'elle croyoit prête à conclure.

Il devoit dire que pleinement instruit des intentions de cette Princesse, elle avoit aussi jugé à propos de l'autoriser à traiter, & à régler les conditions capables d'applanir toutes les difficultés apportées à la suspension d'armes.

La Reine lui prescrivoit d'y ajouter les assurances d'un désir sincère de sa part de rétablir une intelligence parfaite entre les deux Nations. Il devoit tenir à-peu-près les mêmes discours aux Ministres du Roi; & les assurant du pouvoir qu'il avoit de conclure la suspension d'hostilités par mer & par terre entre la France, l'Espagne & l'Angleterre, il lui étoit permis d'en fixer la durée à deux, trois ou quatre mois, de l'étendre même jusqu'à la conclusion de la paix; mais ce pouvoir étoit attaché à la condition fatale d'obtenir le Royaume de Sicile demandé pour le Duc de Savoye; & de plus la Reine d'Angleterre prétendoit, qu'autant qu'il seroit possible, on réglât la forme des différentes renonciations à faire réciproquement aux successions des Couronnes de France & d'Espagne.

Elle avoit insisté sur l'étendue d'une Barrié-

rière que le Duc de Savoye prétendoit ; car alors il n'y avoit point de Prince engagé dans l'alliance contre la France qui ne se crût en droit d'en prétendre quelque démembrement, sous prétexte d'assurer ses frontières contre les entreprises de cette Couronne. La Reine de la Grande-Bretagne, sans insister sur cette prétendue Barrière, ordonnoit seulement à Bollinbroke de ne rien accorder au préjudice de la liberté qu'elle vouloit laisser au Duc de Savoye de négocier lui-même les avantages qu'il pourroit obtenir.

Elle témoignoit une attention particulière aux intérêts de ce Prince ; & comme le point principal pour lui étoit le droit de succéder à la Couronne d'Espagne, au défaut du Roi Philippe & de ses descendans, la Reine commandoit à son Ministre de faire expliquer cet article bien clairement, & de le rédiger autant qu'il seroit possible dans les mêmes termes du Mémoire présenté par le Comte Mafféi.

L'Acte de cession de la Sicile, ceux de la succession à la Couronne d'Espagne en faveur du Duc de Savoye, devoient être, suivant l'instruction, dressés en même tems que ceux des renonciations réciproques du Roi Catholique & des Princes de France aux successions de l'une & de l'autre Couronne.

L'intention de la Reine d'Angleterre étoit que le Royaume de Sicile fût remis au Duc de Savoye incessamment, & sans attendre la conclusion de la paix générale. Elle con-

sen-

sentoit cependant que la possession qu'il en prendroit, fût différée jusqu'à la paix de l'Angleterre avec la France & l'Espagne.

Elle approuvoit aussi que son Ministre consentît, s'il étoit nécessaire, à prévenir par un article secret le dessein que le Duc de Savoye pourroit former d'échanger la Sicile contre quelque'autre Etat contigu aux siens, ce qui ne conviendrait, ni aux intentions de cette Princesse, ni à l'intérêt de ses Royaumes.

A l'égard des renonciations, Bollinbroke devoit les concerter de manière qu'elles ne souffrissent ni délais ni disputes, lorsque ceux que la Reine nommeroit pour en être témoins, arriveroient en France & en Espagne.

Le Roi souhaitant ardemment d'obtenir des conditions avantageuses pour l'Electeur de Bavière, la Reine déclaroit qu'elle consentiroit volontiers au rétablissement de ce Prince dans ses Etats d'Allemagne, à la réserve du Haut-Palatinat, & du rang de premier Electeur, que l'Electeur Palatin conserveroit. Au reste que celui de Bavière étant en possession de Namur, Luxembourg, Charleroi & Niewport, pourroit s'en servir pour obtenir en échange quelque chose de plus, lors du Traité de la paix générale. Elle approuvoit que le Royaume de Sardaigne fût accordé à ce Prince pour lui tenir lieu d'équivalent de ces quatre Places.

Bollinbroke devoit surtout éviter tous nouveaux

veaux engagements , & par cette raison déclarer & répéter que la Reine sa Maîtresse vouloit bien entrer dans la garantie commune pour assurer la disposition de l'Europe, telle que la paix générale la régleroit ; mais qu'elle ne vouloit stipuler aucune condition capable de l'engager dans une nouvelle guerre , principalement contre ses anciens Alliés ; car il suffisoit à la France que leur conduite eût persuadé cette Princesse qu'il étoit raisonnable, juste, & même nécessaire de terminer de sa part la guerre présente.

Ces points étant réglés, Bollinbroke devoit traiter des intérêts particuliers de la Grande-Bretagne , & tâcher de faire expliquer le plus avantageusement qu'il seroit possible les articles qui paroïtroient douteux.

Il devoit faire aussi tous ses efforts pour découvrir les dernières intentions de la France, sur les différentes parties du plan de la paix générale. La Reine jugeoit que le Traité entre la France & l'Angleterre étant conclu, il seroit à propos de fixer un tems aux Alliés pour convenir aussi de leurs Traités particuliers. Elle promettoit d'employer ses offices pour concilier les différends qui s'opposeroient à la paix générale ; mais elle ne prétendoit pas leur imposer comme loi le plan offert par la France, ni les priver de la liberté de travailler eux-mêmes à obtenir de meilleures conditions.

La convention pour la suspension d'armes
étant

étant conclue, Bollinbroke devoit envoyer les ordres dont il étoit chargé au Commandant de la flotte Angloise dans la Méditerranée, à celui des troupes de la même Nation en Catalogne, & à l'Envoyé d'Angleterre à Gènes. Il devoit concerter aussi avec les Ministres du Roi, les moyens de retirer en toute sûreté les troupes Impériales de Catalogne, aussi-bien que les Portugaises, si l'Empereur & le Roi de Portugal le jugeoient à propos.

La résolution que la Reine de la Grande-Bretagne prit d'envoyer en France un de ses principaux Ministres, devoit prouver à ses Alliés qu'elle persistoit constamment dans la volonté de conclure une paix particulière, s'ils continuoient à refuser de concourir avec elle à la paix générale. Ils soupçonnoient même que le Traité secret en étoit déjà signé, lorsque la nouvelle imprévue du voyage, que le Vicomte de Bollinbroke devoit faire, parvint en Hollande.

La conclusion d'un tel Traité auroit depuis longtems précédé, même empêché la commission dont ce Ministre fut chargé, si ses avis eussent été suivis. Il avoit conseillé à la Reine sa Maîtresse de préférer une paix particulière à la suspension d'armes, & d'assurer au-plutôt à ses sujets la jouissance de toutes les conditions dont le Roi étoit convenu en faveur de l'Angleterre. C'étoit le moyen de trancher toutes les difficultés que les ennemis de la paix suscitoient à la simple

ple cessation des hostilités. L'exemple de l'Angleterre auroit été bientôt suivi, & l'on pouvoit s'assurer que les Rois de Portugal & de Prusse, le Duc de Savoye & les Hollandois même, ne prendroient pas le mauvais parti de demeurer engagés dans une guerre dont l'Angleterre se seroit retirée, & que le reste des Alliés, sans moyens & sans forces pour la soutenir, ne la continueroient pas longtems.

Le conseil donné par Bollinbroke fut contredit par le Grand-Trésorier, trop attentif à ménager le Duc d'Hanovre, & craignant sa vengeance lorsqu'il seroit assis sur le Trône d'Angleterre. On résolut de s'en tenir au projet d'une suspension. Elle causa beaucoup d'embaras, qu'on auroit évité par une paix définitive entre la France & l'Angleterre. La Reine de la Grande-Bretagne, dont les infirmités augmentoient, auroit eu le loisir de pourvoir avant sa mort au repos de son Royaume, aussi-bien qu'à la sûreté de ses Ministres dont elle avoit été fidèlement servie.

Les Hollandois commençoient enfin à connoître que la guerre étoit insoutenable, si l'Angleterre se détachoit de la grande alliance. L'événement de Denin, la levée du siège de Landrecy, tous les projets du Prince Eugène évanouis, détruisoient l'espérance dont il avoit entretenu leur opposition opiniâtre à la paix. Ils ouvrirent les yeux, & leurs Ministres s'humilièrent à des dé-

marches très-contraires à la fierté que le succès des armes de la Ligue avoit inspirée aux Etats-Généraux. Leurs Plénipotentiaires à Utrecht allèrent trouver ceux de la Grande-Bretagne, & les prièrent d'employer leurs bons offices pour renouer avec les Plénipotentiaires de France les conférences interrompues depuis longtems. La cause de l'interruption étoit la prétention formée par les Députés de Hollande, de ne recevoir que par écrit les réponses des Plénipotentiaires de France. Les Hollandois se désistèrent de cette prétention, & les Ministres du Roi consentirent à reprendre les conférences, pourvu que la harangue de la Reine d'Angleterre, faite à son Parlement, servît de plan au Traité de paix, moyennant les restrictions qu'ils répétèrent, suivant les ordres que le Roi leur en avoit donnés.

Sa Majesté vouloit en premier lieu, que Lille lui fût restitué comme équivalent de la démolition de Dunkerque.

Elle déclaroit que Tournay, Condé & Maubeuge, étoient les trois villes qu'elle exceptoit du nombre de celles que les Hollandois demandoient en 1709, sous le nom & le prétexte de Barrière.

La restitution de toutes les Places prises sur la France, depuis la même année 1709, étoit une des conditions que le Roi leur imposoit.

Les

Les intérêts de l'Electeur de Bavière n'étoient pas oubliés, & formoient un des points principaux de ces restrictions.

Les Ministres des Alliés, alors à La Haye, accoururent à Utrecht, dès qu'ils furent que ceux de Hollande avoient fait la démarche humiliante de recourir à l'intercession des Ministres d'Angleterre pour renouveler les conférences. Le Comte de Sinzendorff renouvela ses exhortations & ses promesses, pour ranimer le courage abbatu des Hollandois. Il assura que le Prince Eugène marchoit au Maréchal de Villars, qu'il donneroit bataille, que la victoire qu'il étoit sûr de remporter, changeroit en un instant la face des affaires; qu'il étoit de la sagesse, comme de l'intérêt de la République, de temporiser; qu'elle ne risquoit rien en suspendant les conférences; que le prétexte dont les Plénipotentiaires de Hollande devoient se servir pour les différer, quoiqu'ils eussent sollicité pour les rouvrir, étoit de dire & de prétendre que c'étoit aux François à demander qu'elles fussent renouées.

Sinzendorff persuada. Il obtint des Plénipotentiaires de la République, qu'ils apporteroient de nouvelles difficultés à l'ouverture de ces conférences qu'ils avoient désirées.

Elles furent donc retardées. Un incident qui sera expliqué dans la suite, prolongea

ce retardement, & laissa dans l'inaction les Plénipotentiaires assemblés à Utrecht.

Le Vicomte de Bollinbroke étoit cependant arrivé à Paris vers la fin du mois d'Août. Torcy s'y rendit de Fontainebleau, & trouva chez la Marquise de Croissy sa mère le Ministre d'Angleterre. Elle l'avoit invité à loger chez elle, pendant le séjour qu'il feroit en France. Ils ne perdirent point de tems à conférer sur les points principaux de l'instruction que la Reine d'Angleterre avoit donnée à son Ministre; & suivant les ordres que Torcy avoit reçus du Roi, ils convinrent :

Que le Duc de Savoye & ses descendans seroient appellés à la Monarchie d'Espagne, au défaut du Roi Philippe & de ses descendans; que la substitution en seroit inférée dans l'Acte que le Roi d'Espagne donneroit de sa renonciation à ses droits, & aux droits de ses descendans à la Couronne de France.

Que la même substitution seroit pareillement inférée dans les Actes que signeroient les Ducs de Berry & d'Orléans, contenant la renonciation à leurs droits sur la succession à la Monarchie d'Espagne.

Que la renonciation du Roi Catholique seroit enrégistrée dans les Parlemens du Royaume: il seroit spécifié dans le même Acte, que ce Prince consentoit & demandoit que le Roi fît retirer des Archives du
Par-

Parlement de Paris, les Lettres que Sa Majesté fit expédier au mois de Décembre 1700, pour conserver au Roi son petit-fils les droits de sa naissance, nonobstant son absence & sa demeure hors du Royaume, & que ces Lettres seroient annullées.

Les renonciations des Ducs de Berry & d'Orléans dévoient être admises réciproquement par les *Cortes*, ou Etats de Castille & d'Arragon, & ces formalités accomplies le plutôt qu'il seroit possible, enforte que le Duc d'Hamilton, que la Reine avoit désigné son Ambassadeur en France, lui rendit compte au-plutôt de l'enrégistrement de la renonciation du Roi Catholique, & que le Comte d'Elelington, destiné pour Ambassadeur à la Cour de Madrid, fût pareillement témoin de l'admission que les Etats d'Espagne feroient des renonciations des Ducs de Berry & d'Orléans.

A l'égard de la cession de la Sicile, le Roi avoit jugé qu'en favorisant le Duc de Savoye, il falloit éviter de lui faire perdre l'avantage que la Reine d'Angleterre souhaitoit de lui procurer. Une déclaration prématurée pouvoit soulever, en faveur de la Maison d'Autriche, les Peuples de ce Royaume, naturellement inquiets & portés à la révolte.

On convint donc, suivant les intentions de Sa Majesté, que sitôt que le Ministre de la Reine d'Angleterre seroit arrivé à Ma-

drid, le Roi d'Espagne figneroit un article fecret contenant la promesse de céder la Sicile au Duc de Savoye, soit par le Traité de la paix générale avec toutes les Puissances actuellement en guerre, soit par un Traité particulier entre la France, l'Espagne, l'Angleterre & la Savoye; que le Roi Catholique s'engageroit par le même article à laisser au Duc de Savoye la possession du Royaume de Sicile après l'échange des ratifications, avec la clause qu'il ne pourroit jamais échanger ni aliéner cette Ile, pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce pût être.

Il ne fut pas aussi aisé de convenir sur l'article de la Barrière, à laisser au Duc de Savoye. Le Vicomte de Bollinbroke déclaroit que la Reine sa Maîtresse ne demandoit pas l'agrandissement des domaines de ce Prince du côté de la France, mais seulement sa sûreté; que le Roi avoit promis celle de tous les Alliés de l'Angleterre en général, que Sa Majesté s'étoit donc engagée à l'accorder au Duc de Savoye.

On répondit à cet argument captieux, que c'étoit couvrir du nom & du prétexte de sûreté, ce qui étoit un véritable agrandissement, aux dépens comme au préjudice de la France; que le Roi faisoit beaucoup de consentir en considération de la Reine d'Angleterre, à laisser au Duc de Savoye

voye Exilles , Fenestrelles , & la Vallée de Pragelas ; que c'étoit aussi tout ce que Sa Majesté pourroit accorder aux instances de cette Princesse.

Le refus étoit juste , & Bollinbroke étoit autorisé à se relâcher de cette dernière demande. Comme il ne vouloit pas laisser pénétrer l'étendue de son pouvoir , il feignit de chercher des termes pour débarrasser , dit-il , avec honneur la Reine sa Maîtresse des instances du Duc de Savoye. Il dit enfin que comme elle ne pouvoit prendre sur elle de décider au préjudice de son Allié , il falloit remettre cet article aux Plénipotentiaires assemblés à Utrecht.

La contestation fut d'autant plus vive sur l'article du rétablissement , & du dédommagement de l'Electeur de Bavière , que ce Prince ayant appris l'arrivée prochaine du Vicomte de Bollinbroke , étoit venu à Paris pour veiller lui-même à ses intérêts. Il espéroit que le Royaume de Sicile lui seroit cédé en dédommagement des pertes que la guerre lui avoit causées. L'intention du Roi étoit effectivement de lui procurer cette Couronne. Ce fut une triste commission que celle d'annoncer à l'Electeur que la paix devenoit impossible , si Sa Majesté persistoit à refuser aux instances de la Reine d'Angleterre , de consentir à la cession que le Roi d'Espagne vouloit bien faire de cette Ile en faveur du Duc de Savoye. Il

y avoit encore lieu d'espérer qu'il feroit plus aisé de procurer à l'Electeur le Royaume de Sardaigne; mais il obtint dans la fuite, par la paix conclue avec l'Empereur & l'Empire, des conditions plus convenables & plus heureuses pour lui, puisqu'il fut rétabli dans tous ses Etats & ses Dignités, ainsi que l'Electeur de Cologne son frère.

La convention sur tous les articles agités étant faite & réglée entre les deux Secrétaires - d'Etat, de France & d'Angleterre, ils demeurèrent d'accord de signer à Fontainebleau, après que Bollinbroke auroit été admis à l'audience du Roi, le Traité de suspension d'armes par mer & par terre, pendant quatre mois, entre la France & la Grande - Bretagne.

Ils partirent ensemble de Paris pour se rendre auprès du Roi, qui étoit informé déjà par une Lettre que Torcy eut l'honneur de lui écrire, que tout étoit réglé suivant ses ordres. Sa Majesté voulut marquer la satisfaction qu'elle avoit d'agir désormais de concert avec la Reine d'Angleterre, & d'établir avec cette Princesse la bonne intelligence qui devoit rendre le repos à l'Europe. Pour traiter donc son Ministre avec distinction, le Roi lui fit préparer un appartement dans la partie du Château de Fontainebleau, qu'on nomme la Conciergerie, & dès le lendemain Sa Majesté lui donna dans son cabinet une audience particulière.

Le

Le Vicomte de Bollinbroke s'acquitta de la commission, dont la Reine sa Maîtresse l'avoit chargé, avec autant de grace que de noblesse, & de respect en même tems pour la personne du Roi. Il auroit acquis dès ce moment l'estime de Sa Majesté, s'il ne l'avoit déjà méritée & obtenue par la conduite qu'il avoit tenue pendant le cours de la négociation.

Le Roi qui joignoit à ses rares qualités celle de s'expliquer mieux que Prince du monde, lui répondit en termes choisis, non recherchés mais persuasifs, & l'assura de son estime & de son affection pour la Reine de la Grande-Bretagne. Il témoigna la satisfaction qu'il avoit de voir la paix approcher de sa conclusion par les soins de cette Princesse, comme il avoit fait de son côté tout ce qui dépendoit de son pouvoir pour la faciliter. Il dit qu'il espéroit, que tant d'oppositions formées à son rétablissement seroient vaines, & que Dieu ne permettroit pas que les ennemis du repos public eussent encore longtems la liberté de donner des loix contraires au bonheur de tant de Nations. Sa Majesté assura Bollinbroke, qu'elle tiendroit exactement tout ce qu'elle avoit promis, & que le succès de ses armes n'apporteroit aucun changement aux conditions dont elle s'étoit contentée.

L'audience finie, les deux Secrétaires-d'Etat relurent & examinèrent le projet

qu'ils avoient dressé pour une suspension d'armes.

Le Traité mis au net fut signé le même jour. Cet Acte & ceux des renonciations sont imprimés en tant d'Ouvrages & de Recueils différens, qu'il seroit inutile de les rapporter dans ces Mémoires. La suspension d'armes étoit pour quatre mois, le terme en expiroit vers la fin de Décembre, & pour lors elle fut prolongée.

Le Vicomte de Bollinbroke ne plût pas moins aux Courtisans, qu'il avoit eu le bonheur de plaître au Roi. La Cour de France ne lui fut point étrangère, comme lui-même ne parut pas étranger. On s'empressâ de lui en faire les honneurs, & quoique l'exemple du Roi soit ordinairement le modèle de l'accueil que reçoit un Etranger, Bollinbroke ne dût pas moins celui qu'il reçut aux qualités de sa personne, qu'aux sentimens que le Roi fit paroître à son égard. Il partit peu de jours après plein de zèle & de courage pour achever heureusement l'ouvrage commencé, & conduit à un tel point, que peu de tems après le Cardinal de Polignac écrivoit d'Utrecht: „ Nous prenons „ la figure que les Hollandois avoient à „ Geertruydenberg, & ils prennent la nôtre. C'est une revanche complete. Le „ Comte de Sinzendorff sent bien vivement „ sa décadence”.

En effet, vers le mois d'Octobre, les armées

mées du Roi ayant repris Douay, les Hollandois redoublèrent leurs instances pour renouer les conférences d'Utrecht, interrompues par l'incident arrivé au mois de Septembre précédent, & qu'il est tems d'expliquer.

Quelques jours après le combat de Denin, le Comte de Rechteren, Député de la Province d'Overryffel, prétendit que passant en carrosse devant la porte de Ménager, les laquais de ce Plénipotentiaire avoient insulté les siens par *des grimaces & des gestes indécents*. Il envoya son Secrétaire porter ses plaintes à leur Maître, & lui demander satisfaction d'une telle offense, ajoutant qu'il seroit autrement obligé de se la faire lui-même.

Ménager répondit par écrit, que quoiqu'il ne fût question que de querelle de laquais, il étoit très-éloigné d'approuver que les siens fissent quelqu'insulte à d'autres domestiques, principalement à ceux de Rechteren; qu'il étoit prêt de lui remettre les laquais que ce Député avoit vu commettre ces indécentes, ou même que ses gens prouveroient en être les auteurs.

Rechteren étoit allé à La Haye, lorsque la réponse fut portée chez lui & remise en son absence à Moerman, un de ses Collègues.

A son retour, il envoya son Secrétaire demander à Ménager satisfaction de l'offense
dont

dont il s'étoit plaint. Ménager lui fit porter la même réponse qu'il avoit déjà faite, & Rechteren avoua qu'il n'avoit vu ni les grimaces ni les gestes indécens dont il se prétendoit offensé ; mais il conviendrait, dit-il, qu'il eût la liberté d'envoyer dans la maison de Ménager, reconnoître ceux dont il croyoit avoir lieu de se plaindre.

Quelques jours après, Ménager & Rechteren se trouvèrent avec d'autres Plénipotentiaires des Provinces-Unies à la promenade publique du Mail d'Utrecht. Après quelques civilités réciproques, Rechteren dit au Plénipotentiaire de France, qu'il attendoit toujours la satisfaction qu'il lui avoit demandée. Ménager s'en rapporta à la réponse qu'il avoit déjà faite, & ajoûta que ses laquais desavoient tout ce que les autres leur imputoient.

Rechteren insista sur la perquisition qu'il prétendoit faire dans la Maison de Ménager, & sur le refus que fit ce dernier d'accorder une permission qui rendroit les accusateurs juges des accusés, Rechteren repliqua, „ le „ Maître & les valets se feront donc justi- „ ce. Je suis revêtu du caractère d'un Sou- „ verain aussi-bien que vous, & je ne suis „ pas homme à recevoir des insultes”. Après ce discours, il parla Hollandois à quelques domestiques qui le suivoient.

Quelques momens après, les laquais de Ménager arrivèrent, se plaignant que ceux de
de

de Rechteren les avoient surpris par derrière, frappés sur le visage, & menacés de coups de couteau. Rechteren prenant la parole, dit tout haut : „ Toutes les fois qu'ils le feront „ je les récompenserai, & s'ils ne le font „ soient pas, je les chasserois”.

Ses Collègues tâchèrent d'excuser un tel emportement, & ne le pouvant ils nièrent les discours que Rechteren avoit tenus, quoique plusieurs Députés des Provinces les eussent entendus. Tous souhaitoient que cette malheureuse affaire fût traitée de simple querelle de valets. Ils prièrent les Plénipotentiaires de France de s'en remettre pour l'accommoder aux Plénipotentiaires d'Angleterre, sans en écrire au Roi, ou s'en plaindre aux Etats - Généraux.

L'intervention des Plénipotentiaires d'Angleterre ne fut pas refusée, mais ceux de France sans rien promettre sur le fond de l'affaire, persistèrent à demander une satisfaction, & rejetèrent l'excuse que les Collègues de Rechteren alléguoient en sa faveur. Ils prétendoient le justifier sur ce qu'il étoit ivre, lorsqu'il avoit parlé & agi avec tant de violence & de brutalité.

Il faut convenir qu'en toute autre conjoncture une querelle de valets n'auroit pas mérité l'attention sérieuse des Plénipotentiaires, encore moins celle du Roi, & qu'on auroit pu accorder à Rechteren la grace de le croire ivre, ainsi que le demandoient ses
Col-

Collègues ; mais alors il étoit nécessaire, non seulement d'abaisser l'orgueil des Hollandois, mais encore de suspendre les conférences d'Utrecht, jusqu'à ce que toutes choses fussent entièrement concertées avec la Reine de la Grande-Bretagne. Le Roi voulut donc condescendre aux représentations de Ménager, & croire que Rechteren avoit cherché un prétexte de plainte & de querelle, flatté de l'espoir que l'éclat qu'il feroit, engageroit Sa Majesté à rompre les conférences. C'étoit l'objet des vœux du Pensionnaire, de ses partisans, & des Ministres de la Maison d'Autriche. Rechteren étoit du nombre. Par reconnoissance, & par intérêt l'Empereur l'avoit fait Comte, & cette grace légère s'unissoit à l'intérêt plus solide, de conserver à ses frères les emplois lucratifs qu'ils avoient dans l'armée ; la paix devant les en priver. Il ne cessoit donc d'en détourner la Province dont il étoit Député ; c'est ce que Ménager représentoit.

Sans approfondir la solidité de ces réflexions, il convenoit de retarder les conférences, & ce différend en étoit une raison plausible, jusqu'à ce que le Roi eût obtenu une réparation convenable de l'offense faite à l'un de ses Plénipotentiaires. Sa Majesté donna ordre à tous trois, de dire aux Anglois, à qui seuls ils devoient répondre, que son intention étoit que les Etats-Généraux eussent à déclarer, si Rechteren avoit
suivi

fuivi leurs ordres en autorisant la violence de ses domestiques, & s'expliquant ensuite dans les termes dont il avoit usé, ou s'il avoit seulement écouté sa passion, excité par les Ministres de la Maison d'Autriche.

S'il avoit obéi à ses Maîtres, il falloit en conclure que toute sûreté pour les Plénipotentiaires de France étoit bannie de la Ville d'Utrecht.

S'il n'avoit eu pour guide que son emportement & son intérêt particulier, les Etats-Généraux devoient desavouer hautement & publiquement l'indigne procédé d'un Ministre qui abusoit de leur confiance.

Le Roi prescrivit les conditions de desaveu. La principale étoit de rappeler Recheren, & de nommer à sa place un autre Député.

Les Hollandois devenus plus dociles consentirent à la restitution de Lille. Les Plénipotentiaires du Roi parurent peu touchés de cette condescendance forcée, & mortifièrent la République par leur silence. La résolution qu'elle avoit prise sur cet article, donnoit lieu de croire qu'en insistant fortement sur la restitution de Tournay, on pourroit également l'obtenir. L'assistance de l'Angleterre étoit nécessaire; mais loin de trouver du secours de la part de ses Ministres, l'opposition qu'ils y apportèrent égala celle des Etats-Généraux. La soumission des Hollandois changeoit en leur faveur l'esprit des

des Ministres de la Reine d'Angleterre ; Bol-
linbroke étant encore en France avoit dit,
que si ces ennemis de la paix revenoient à
la raison, s'ils imploroient la protection de
la Reine d'Angleterre, ce changement de
leur part feroit cesser l'animosité de la Na-
tion Angloise, ainsi que le désir qu'elle té-
moignoit de se venger de leur opiniâtreté ;
qu'alors il seroit très-difficile à la Reine de
faire accepter toutes les conditions du plan
que le Roi avoit envoyé ; que le seul moyen
de les obtenir, étoit de presser la conclusion
d'une paix particulière, & de faire au-plu-
tôt enrégistrer les renonciations, parce que
la paix en dépendoit ; qu'immédiatement
après l'accomplissement de cette condition
essentielle, la Reine de la Grande-Breta-
gne déclareroit à ses Alliés, qu'elle ne pou-
voit obtenir d'autre plan que celui que le
Roi avoit proposé ; que ce seroit donc à
eux à décider s'ils l'accepteroient ; qu'ils au-
roient trois mois pour en délibérer ; mais ce
terme passé, le Roi ne seroit plus tenu d'ac-
corder les conditions proposées.

L'événement vérifia ce que Bol-
linbroke avoit dit avant son départ. A peine favoit-
on à Londres que le Comte de Stafford y
revenoit apportant le consentement des Hol-
landois à la paix, que leur docilité nouvel-
le changea la disposition du Conseil d'An-
gleterre. Le Roi insistoit vivement sur la
restitution que Sa Majesté demandoit de
Tour-

Tournay, & de ses dépendances; les Hollandois y résistoient, & foutenoient que cette Place étoit absolument nécessaire à la sûreté de leur Barrière. Quoique la Reine d'Angleterre eût appuyé leurs représentations, on avoit lieu d'espérer, qu'irritée de leur opposition à la paix, elle consentiroit à la juste prétention du Roi; mais elle ne put résister aux instances pressantes de ses Ministres. Tous de concert écrivirent à Prior, alors en France chargé des affaires d'Angleterre, qu'ils attendoient de la générosité du Roi, & du désir qu'il témoignoit de rendre le repos à l'Europe; qu'il ne retarderoit pas le bonheur de tant de Peuples, en-insistant sur la restitution d'une Place véritablement nécessaire aux Hollandois, pour former la Barrière des Pays-Bas; que la Reine s'efforceroit envain de la faire rendre à la France; qu'envain aussi cette Princesse compromettroit son autorité; qu'elle s'attireroit seulement des reproches de la Nation Angloise portée pour les Hollandois, persuadée qu'ils se mettroient à la raison, & que leur demande équitable ne pouvoit être contredite que par des Ministres corrompus & vendus à la France.

En effet, le Public leur imputoit d'être cause des succès des armes du Roi pendant la dernière Campagne. Les discours ordinaires étoient, qu'on devoit attribuer à leur conduite la journée de Denin, la ré-

duction de Douay, celle du Quesnoy, & de Bouchain; que leur précipitation à prendre avec la France des engagements prématurés, l'excitoit à demander des conditions qu'elle n'auroit jamais exigées, si l'Angleterre, se conduisant plus honorablement, eût traité de concert avec ses Alliés. Toutes les Lettres d'Angleterre portôient que le parti des Hollandois à Londres, y grossissoit tous les jours; que ceux qui étoient les plus animés contre eux pendant qu'ils s'opposôient à la paix, parloient en leur faveur depuis que le Traité ne dépendoit plus que d'une seule Place nécessaire à la sûreté de leur Barrière: ceux dont les bonnes intentions n'étoient pas douteuses, ne cessoient de représenter que le Roi donnoit à ses ennemis des armes contre la Reine & ses Ministres, en refusant d'avoir égard aux instances de cette Princesse sur Tournay. Que l'ouvrage de la paix conduit avec tant de peine, seroit incessamment renversé, au moment où il ne dépendoit que du Roi de le consommer heureusement.

Une dernière raison de finir, étoit l'état véritable de la santé de la Reine Anne, tel qu'il y avoit lieu de craindre une mort précipitée; & si ce malheur arrivoit, non seulement les Ministres d'Angleterre seroient sacrifiés à la vengeance de leurs ennemis, mais toute négociation de paix seroit absolument rompue.

Une raison infiniment plus pressante que le Roi reservoit peut-être en lui-même, qui causoit la douleur de ses Ministres, mais dont il ne convenoit pas de s'expliquer, étoit le dépérissement de sa propre santé, qui joint à son âge avancé donnoit lieu de tout craindre, & de prévoir les malheurs d'une Minorité, si le moment en arrivoit pendant que le Royaume se trouveroit encore engagé dans une guerre sanglante, dont il ne pouvoit plus soutenir le poids.

Ces différentes considérations décidèrent du fort de Tournay. Le Roi prit la résolution d'abandonner la demande qu'il en avoit faite, & qu'il pouvoit soutenir encore, même avec quelque lueur d'espérance d'en obtenir enfin la restitution.

Sa Majesté jugea cependant qu'elle pouvoit mettre quelques conditions à ce désistement si désiré de l'Angleterre & des Etats-Généraux. Elles furent en premier lieu, que la paix seroit le seul fruit de l'abandon de Tournay; que les Hollandois renonceroient à toute autre demande à faire de leur part, sous prétexte d'augmentation de Barrière; qu'ils se contenteroient de jouir du Tarif de 1664, avec l'exception des quatre espèces déjà spécifiées.

Que l'Angleterre & les Etats-Généraux s'uniroient pour procurer à l'Electeur de Bavière, non seulement la Sardaigne; mais encore la Souveraineté des Provinces de

Luxembourg & Namur, dont il étoit déjà en poffeffion, & de celles de Limbourg & du Comté de Hainaut, ou tout au moins la confervation de Luxembourg & de Namur.

Que les prétentions du Roi de Portugal & du Duc de Savoye ne feroient plus d'obftacles à la paix. Que celles de la Maifon d'Autriche & de l'Empire, pour la Barrière du Rhin, ne feroient désormais appuyées ni de la part de l'Angleterre, ni de celle de la Hollande.

Prior instruit des intentions de Sa Majefté, partit pour aller à Londres en informer la Reine fa Maîtrefle, & lui porter en même tems une Lettre de la main du Roi, dont le principal article regardoit les intérêts du Duc de Bavière.

Il s'acquitta de fa commiffion, & revint au mois de Décembre 1712, avec les réponfes de la Reine d'Angleterre aux conditions propofées par le Roi, comme une efpèce de dédommagement du confentement que Sa Majefté donnoit à fe défifter de la reftitution de Tournay.

Il dit fur le premier article, que la Reine fa Maîtrefle n'oublioit rien pour lever les difficultés de la négociation; que fes Plénipotentiaires à Utrecht avoient parlé aux États-Généraux avec toute la force néceffaire pour les obliger à figner inceffamment la paix de concert avec cette Princesse;

se ; qu'elle vouloit la conclurre , quand même les Alliés refuſeroient d'y ſouſcrire.

Que juſqu'à - préſent elle n'avoit pas cru devoir entrer dans les intérêts de l'Electeur de Bavière , & favorifer , au préjudice de ſes Alliés , un Prince qu'elle ne pouvoit regarder encore que comme ennemi ; mais que depuis qu'elle avoit vu que le Roi ſ'intéreffoit particulièrement aux avantages de l'Electeur , & que ce ſeroit faire plaifir à Sa Majeſté que d'y contribuer , la Reine avoit ordonné à ſes Plénipotentiaires à Utrecht , d'établir comme condition de la paix , que la Sardaigne ſeroit cédée à l'Electeur de Bavière , pour le dédommager par l'acquiſition d'un Royaume & de la Dignité Royale , de la perte du haut Palatinat & du rang de premier Electeur , qu'il ſeroit impoſſible de lui reſtituer.

La Reine prétendoit ſe conformer à la propoſition que le Roi lui-même en avoit faite , & que le dédommagement étoit d'autant plus avantageux , que le haut Palatinat , & le premier rang dans le Collége Electoral reviendroient à l'Electeur ou bien à ſes deſcendans , après la mort de l'Electeur Palatin & du Prince Charles ſon frère , enſorte qu'il auroit acquis la Sardaigne & le titre de Roi , ſans préjudice pour lui ou pour ſa poſtérité.

Qu'en attendant qu'il fût mis en poſſeſſion de la Sardaigne , il garderoit ce qu'il poſſé-

doit alors dans les Pays-Bas, mais avec garnison Hollandoise; car il ne falloit pas se figurer que les Hollandois crussent leur Barrière assurée, s'il y avoit d'autres troupes que celles de la République dans les Places dont l'Electeur seroit le maître; & si ce Prince se défoit des intentions des Etats-Généraux, la Reine offroit d'en être garante. Que c'étoit tout ce qu'elle pouvoit faire en sa faveur, à la considération du Roi; que jusqu'alors elle n'avoit promis que de laisser agir les Plénipotentiaires de France pour les intérêts de l'Electeur, que désormais ceux de la Grande-Bretagne agiroient aussi, & traiteroient son dédommagement comme condition essentielle, & nécessaire à la paix.

La Reine d'Angleterre observoit en même tems, que l'Electeur de Bavière devoit porter ses vues sur de nouvelles augmentations d'Etats & de Dignités, la situation présente de la Maison d'Autriche donnant à ce Prince lieu de tout espérer pour l'avenir.

Prior étoit chargé d'un nouveau Mémoire, présenté à la Reine sa Maîtresse par l'Envoyé de Savoye auprès d'elle. C'étoit encore un renouvellement d'instances pour une augmentation de Barrière; mais Prior déclara que c'étoit un simple office, dont la Reine n'avoit pu se dispenser, & dont elle n'attendoit nul effet.

Il ignoroit qu'elle eût donné aucun ordre
à ses

à ses Plénipotentiaires sur les prétentions visionnaires du Roi de Portugal, & sur les demandes aussi mal fondées de l'Electeur de Brandebourg, sous prétexte d'une compensation pour Orange. Il ne croyoit pas que la Reine eût la moindre intention de favoriser cet Electeur, dont elle n'avoit pas sujet d'être contente.

L'intérêt particulier de l'Angleterre étoit celui du Commerce. Prior instruit des conditions qui pouvoient convenir à sa Nation, représenta qu'il étoit nécessaire de régler au moins les articles généraux d'un Traité de commerce avant la conclusion de la paix; qu'à l'égard des difficultés particulières; on pourroit en remettre la discussion à des Commissaires après la signature des Traités.

Il étoit pareillement autorisé à traiter sur les limites de l'Amérique Septentrionale, & s'il plaïsoit au Roi ces deux articles pouvoient être réglés en peu de tems.

Les discussions sur la Pêche de Terre-Neuve, sur l'Île du Cap-Breton, pourroient être également terminées, soit avec Prior, soit entre les Plénipotentiaires de France & d'Angleterre à Utrecht, soit avec le Duc de Schrosbury, que la Reine avoit nommé son Ambassadeur en France, pour remplacer le Duc d'Hamilton, péri misérablement dans un combat singulier contre le Lord Mohon.

On a attribué la cause de ce duél à l'animosité réciproque, qu'un procès entr'eux avoit excitée ; mais l'opinion commune étoit, que les Wigs, & principalement le Duc de Marlborough, étoient les auteurs secrets de la querelle & du combat. Le Duc d'Hamilton tomba sur son ennemi après lui avoir porté un coup mortel. Un Officier Irlandois, nommé Makarteney, second de Mohon, voyant Hamilton tombé lui perça le cœur d'un coup d'épée. Peu de jours après, Marlborough partit de Londres pour aller s'embarquer à Douvres & passer à Ostende.

Ce fut donc après la mort du Duc d'Hamilton, & pendant que Prior étoit encore à la Cour d'Angleterre, que la Reine choisit & nomma le Duc de Schrosbury pour l'envoyer en France, en qualité de son Ambassadeur extraordinaire. Il étoit au fait de tout ce qui s'étoit passé de plus intime & de plus secret dans la négociation entre la France & l'Angleterre, depuis son commencement jusqu'au point de perfection dont elle approchoit alors. On pouvoit s'assurer que loin d'en prolonger la consommation, il la presseroit autant qu'il seroit en son pouvoir. Le caractère de son esprit & de son expérience dans les affaires, donnoient un juste lieu de croire qu'il réussiroit. Un peu trop de timidité étoit le seul défaut qu'on lui reprochoit. Il auroit été à souhaiter qu'il eût eu
meil-

meilleure opinion de lui - même , & telle que ceux qui le connoissoient avoient & devoient avoir de son mérite & de ses talens.

Avant son arrivée à Paris , le Duc d'Aumont , que le Roi avoit honoré du Caractère de son Ambassadeur & du Collier de ses Ordres , étoit parti pour l'Angleterre.

L'un & l'autre Ambassadeur pouvoit se promettre un heureux succès de son Ambassade. La commission principale du Duc de Schrosbury , consistoit à voir enrégistrer les renonciations réciproques du Roi d'Espagne à la succession de France & des Ducs de Berry & d'Orléans à celle d'Espagne. Schrosbury devoit être témoin de l'accomplissement de cette condition essentielle à la paix.

Il restoit peu à négocier en Angleterre , depuis que le Roi s'étoit désisté de la restitution de Tournay. Pendant que Sa Majesté insistoit pour l'obtenir , on murmuroit en France de sa fermeté , & bien des gens , persuadés de leurs propres lumières , traitoient d'opiniâtreté insensée la constance à demander une Place que certainement la France n'obtiendrait jamais par la négociation. Quelle comparaison , disoient - ils , entre Tournay & la paix ! & ne vaut-il pas mieux abandonner une ville , que de manquer à conclure cette paix si nécessaire au salut du Royaume ? Après l'abandon de Tournay , ces mêmes Politiques murmuroient enco-

re plus, & traitèrent de foiblesse de laisser aux ennemis une Place si nécessaire à la sûreté de la frontière. Les affaires d'un Etat seroient mal gouvernées, si le Souverain, trop sensible aux discours du Public, les écoutoit comme la règle de sa conduite. Il doit souvent se boucher les oreilles, s'il veut éviter les écueils d'une navigation dangereuse. Le but où il s'est proposé de parvenir, est l'objet qu'il doit toujours avoir en vue, sans s'écarter de sa route, ni se laisser endormir par le chant des Sirènes, ou déferer au murmure des Matelots.

Si le Roi, plein de sagesse, eût écouté quelques avis secrets, qu'on lui donna sous prétexte de zèle, lorsque le Vicomte de Bollinbroke vint à sa Cour, il auroit regardé comme espion le Ministre qui contribua le plus au rétablissement du repos de l'Europe, & le plus touché de la réception favorable, dont Sa Majesté l'avoit honoré. Il témoigna sa reconnoissance, & servit en même tems utilement la Reine sa Maîtresse, & sa patrie dans le reste de la négociation.

Les principales difficultés en étant applanies, & le Duc de Schrosbury ayant assisté à l'enrégistrement des renonciations, l'honneur de conclure & de signer les Traités de paix fut laissé au Maréchal d'Huxelles & à Ménager, seuls Plénipotentiaires du Roi,
de-

depuis que l'Abbé de Polignac, créé Cardinal, étoit retourné en France au mois de Février 1713. sa nouvelle Dignité, dont la déclaration avoit été suspendue quelque tems, ne lui permettant plus de garder la place de second Plénipotentiaire. Il avoit auparavant assisté à la satisfaction que les Hollandois firent aux Plénipotentiaires du Roi, telle que Sa Majesté l'avoit demandée, du ridicule procédé de Rechteren à l'égard de Ménager. Trois de ces Députés dînèrent chez le Maréchal d'Huxelles, & dirent aux Plénipotentiaires de France, en présence d'une compagnie nombreuse, qu'ils les assuroient au nom des Etats-Généraux, que Rechteren n'avoit jamais reçu de ses Maîtres aucun ordre qui pût autoriser la conduite qu'il avoit tenue; que les mêmes Etats la desapprouvoient, & seroient très-fâchés que Sa Majesté pût croire qu'ils eussent eu intention de manquer au respect qui lui étoit dû; que la commission de Rechteren cesseroit, & que suivant la constitution du Gouvernement, Leurs Hautes-Puissances écriroient aux Etats de la Province d'Overyssel de nommer un autre Plénipotentiaire.

Après avoir exposé comment la négociation faite avec l'Angleterre prépara & assura les voyes à la paix générale, il seroit inutile de continuer le récit de ce qui se passa aux conférences d'Utrecht jusqu'au 11 d'Avril de la même année

1713. Les Traités furent alors signés entre la France, l'Angleterre, & les Etats-Généraux des Provinces-Unies, le Portugal, le Duc de Savoye, & l'Electeur de Brandebourg, aux conditions que le Roi avoit réglées, comme on le peut voir dans les exemplaires imprimés de ces Traités. Il dépendoit du Roi d'Espagne de conclure en même tems la paix avec ces différentes Puissances. Toutes consentoient à le reconnoître Monarque légitime de l'Espagne & des Indes. Mais l'ambition de la Princesse des Ursins suspendit jusqu'à l'année suivante la fin d'un ouvrage si important. Elle vouloit être Souveraine. L'Angleterre ni les Etats-Généraux ne s'y opposoient plus, & les Plénipotentiaires d'Espagne voulant lui plaire, insistoient sur une condition que le Roi leur Maître traitoit de condition essentielle.

Il fallut enfin l'abandonner, la résistance de l'Empereur ne laissant aucune espérance d'obtenir qu'il consentît jamais au moindre démembrement de quelque partie que ce fût des Pays-Bas.

Enfin le Roi persuada au Roi son petit-fils, d'avoir plus d'égard au repos de ses Peuples qu'à l'entêtement d'une femme; qu'il pouvoit lui accorder d'autres graces, mais qu'il ne devoit pas au préjudice de tant de Sujets fidèles, suspendre pour elle la conclusion des Traités. Ils ne furent signés à Utrecht que l'année 1714, & il ne resta plus
d'en-

d'ennemis à l'Espagne que l'Empereur & l'Empire.

Si l'on compare la paix d'Utrecht avec les préliminaires proposés par le Pensionnaire Heinsius en 1709, suivis des demandes encore plus dures, que les Députés des Etats-Généraux firent dans les conférences tenues à Geertruydenberg en 1710; si le souvenir n'est pas effacé de l'état où se trouvoit le Royaume dans les années 1708, 1709 & 1710; & si l'on se rappelle les fatales Batailles d'Hochstet en 1704, de Ramilly & de Turin en 1706, la Journée d'Oudenarde en 1708, celle de Malplaquet en 1709, tant de disgrâces suivies de la perte de Places importantes, ces malheureuses époques ne prouveront que trop le peu que cette paix couta à la France en comparaison de ce qu'elle avoit perdu, & de l'état du Royaume; peut-être même pourroit-on dire les avantages inespérés qu'elle retira de l'opiniâtreté de ses ennemis à lui imposer des conditions injustes dont l'exécution étoit impossible. Le Roi céda véritablement des Villes considérables & bien fortifiées: Tournay, Ypres, Menin, Furnes & leurs dépendances; mais deux de ces Places n'étoient plus en son pouvoir, les ennemis en étoient maîtres, & dans le tems de leur prospérité les Hollandois prétendoient les obtenir par la paix pour leur servir de Barrière; & n'étant pas encore satisfaits, ils demandoient d'au-
tres

tres Places dans les Pays-Bas, comme ils en demandoient en Espagne pour ôtages, disoient-ils, de la parole que le Roi leur donneroit; & ils exigeoient qu'il fit la guerre seul & à ses dépens au Roi son petit-fils, & qu'il le forçât, dans l'espace de deux mois, à renoncer à la Monarchie d'Espagne & des Indes; se reservant de plus les demandes ultérieures qu'ils feroient, lorsque toutes ces conditions auroient été accomplies. A l'exemple des Hollandois, chacun de leurs Alliés demandoient sous prétexte de Barrière quelque démembrement de la France.

La paix d'Utrecht rendit au Roi Lille & ses dépendances, Aires, Béthune & Saint-Venant. Il seroit à souhaiter qu'elle n'eût pas couté la démolition des fortifications de Dunkerque; mais sans cette triste condition il étoit impossible de détacher l'Angleterre de ses Alliés, & la paix ne se pouvoit faire si le Roi ne trouvoit moyen de rompre les liaisons de cette Couronne avec tant d'ennemis de la France.

Le Duc de Savoye favorisé particulièrement de la Grande-Bretagne, obtint en considération des instances de cette Princesse de conserver les Forts d'Exilles & de Fenestrelles, dont il s'étoit emparé, & la Vallée de Pragelas.

Mais la Monarchie d'Espagne, l'objet & le prix d'une guerre sanglante pendant douze ans, fut conservée dans la Maison Royale,

le, & le droit des descendans de Saint Louis, reconnu de tant de Puissances & de Nations conjurées, pour forcer le Roi Philippe à descendre du Trône où Dieu l'avoit placé.

L'Empereur prolongea la guerre jusqu'à l'année 1714, mais hors d'état de la soutenir, il signa, & l'Empire après lui, les conditions de paix que le Roi dicta, plus conformes à sa modération qu'à l'état triomphant de ses affaires.

„ Nous louons l'Antiquité, dit un ancien
„ Auteur, nous en recherchons les faits
„ & leurs circonstances, peu curieux de
„ savoir ce qui s'est passé de nos jours”.

Que ceux qui s'en instruiront par la lecture de ces Mémoires, disent avec le Législateur du Peuple de Dieu. „ Reconnoissons aujourd'hui ce que nos enfans, peut-être nous-mêmes, nous n'avons point assez reconnus, les châtimens du Seigneur notre Dieu, ses merveilles, sa main toute-puissante, son bras étendu, ses signes, ses œuvres prodigieuses”.

Fin de ces Mémoires.







